HORS-SÉRIE

60 millions de consommateurs

www.60millions-mag.com

STREET FOOD

Les dessous des recettes qui cartonnent

N° 234 - MAI-JUIN 2026

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION **6,90 €**



VACANCES & WEEK-END SANS GALÈRES



- Les assurances nécessaires et les superflues
- Location non conforme, vol annulé… quelle indemnisation ?
- Train : trouver les meilleurs tarifs

HORS-SÉRIE N° 234 MAI-JUIN 2026

60 millions de consommateurs



Nouveau site
Nouveau forum…
Ça bouge à 60 !

Il n'y a pas que votre magazine qui s'est refait une beauté ! Nous vous proposons aussi un nouveau site, 60millions-mag, tout neuf.

Plus beau, plus ergonomique et surtout plus riche en contenus. Avec des actualités inédites à lire, chaque jour, tous les tests réalisés par notre centre d'essais sous forme dynamique, les réponses à vos questions (« 60 répond »), les rappels de produits mis à jour au quotidien…

À découvrir aussi, notre nouveau forum, tout beau, tout chaud, beaucoup plus interactif. À vous de venir réagir sur des faits d'actualités et partager vos expériences de consommateur.

Si vous êtes abonné, vous aurez accès à tout, gratuitement, sans restriction.

60millions-mag.com

s'informer / témoigner / alerter

Magazine édité par l'**Institut national de la consommation** (Établissement public à caractère industriel et commercial)
76, av. Pierre-Brossolette, CS 10037
92241 Malakoff Cedex
Tél. : 01 45 66 20 20
www.inc-conso.fr

Directeur de la publication
Pierre Chambu

Rédactrice en chef
Sylvie Metzelard

Rédacteurs en chef adjoints
Sophie Coisne (hors-série)
Hervé Cabibbo (mensuel)
Élodie Toustou (site Internet)

Directrice artistique
Emmanuelle Mondor

Secrétaire générale de la rédaction
Martine Fédor

Rédaction
Amine Meslem, chef de rubrique, Fanny Bijaoui, Cécile Blaize, Fabrice Brochain, Éric Le Bourlout, Laure Marescaux

Secrétariat de rédaction
Mireille Fenwick, Bertrand Loiseaux (premiers secrétaires de rédaction)
Cécile Demailly

Maquette
Valérie Lefeuvre (première rédactrice graphique), avec Fabien Lehalle

Responsable photo
Céline Derœux, avec Chloé Williamson

Site Internet www.60millions-mag.com
Brigitte Glass (relations avec les internautes)
redactionweb@inc60.fr

Diffusion
William Tétrel (responsable)
Gilles Tailliandier (adjoint)
Valérie Proust (assistante)

Relations presse
Anne-Juliette Reissier-Algrain
Tél. : 01 45 66 20 35

Contact dépositaires, diffuseurs, réassorts
Destination Média
Tél. : 01 56 82 12 06

Service abonnements
60 Millions de consommateurs
CS 9000
59718 Lille Cedex 9
Tél. : 09 69 32 29 83

Tarif des abonnements annuels
11 numéros mensuels + Spécial impôts : 49 € ; étranger : 62,50 € ;
11 numéros mensuels + Spécial impôts + 7 hors-séries : 83 € ; étranger : 108 €

Dépôt légal : avril 2026

Commission paritaire
N° 0927 K 89330

Photogravure : Key Graphic

Impression : Agir Graphic

Distribution : MLP

ISSN : 1270-5225

Imprimé sur papier : Perlen Value 54 g
Origine du papier : Perlen, Suisse
Taux de fibres recyclées : 62 %
Certification : PEFC
Eutrophisation : Ptot 1,12 mg/l

© Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement les articles contenus dans la présente revue sans l'autorisation de l'INC. Les informations publiées ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire.

éditorial



BRIGITTE BAUDESSON/«60»

PASSEPORT POUR DES VACANCES SANS STRESS

Les vacances se préparent tôt. En avril, à trois mois des départs estivaux, les Français ont souvent franchi un certain nombre de jalons : sélection de la destination, réservation des billets de train ou d'avion… Mais la guerre au Moyen-Orient est en train de changer la donne. Plus que jamais la question économique va être au cœur de nos choix de vacances. La hausse brutale et rapide des cours du pétrole a déjà des conséquences sur les prix du carburant et des billets d'avion.

Peut-être faudra-t-il partir moins loin. Ou laisser sa voiture au garage et opter pour le train. Un moyen de transport que nous avons exploré dans ce hors-série. Notre enquête sur les tarifs SNCF révèle des billets Ouigo pas franchement économiques, un tarif Max moins généreux en billets gratuits que promis… Nous vous aidons à trouver les meilleurs prix. Choisir un vol low cost semble parfois une option. Nous l'avons testée sur cinq profils de vacanciers. Elle a toujours été perdante. Nous vous détaillons les stratégies des compagnies à bas coût pour vous faire payer (beaucoup) plus que le tarif affiché. Et vous guidons sur la façon de se faire indemniser en cas de vol retardé ou, côté logement, de location non conforme à l'annonce ou annulée par le propriétaire.

Mais se préparer des vacances sans galère, c'est aussi répondre à des questions pratiques : faut-il prendre l'assurance proposée par les sites de réservation ? Changer de carte bancaire ? Étendre son forfait téléphonique ? N'écoutez pas les sirènes. Nous avons étudié chacun de ces points et les réponses ne sont pas toujours intuitives ! Bonne lecture.

SOPHIE COISNE
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE DES HORS-SÉRIES

À propos de 60 millions de consommateurs

60 millions de consommateurs et son site www.60millions-mag.com sont édités par l'Institut national de la consommation (INC), établissement public à caractère industriel et commercial, dont l'une des principales missions est de « regrouper, produire, analyser et diffuser des informations, études, enquêtes et essais » (article L. 822-2 du code de la consommation).

L'INC et 60 millions de consommateurs informent les consommateurs, mais ne les défendent pas individuellement. Cette mission est celle des associations agréées, dont la liste figure en page 99.

Le centre d'essais comparatifs achète tous les produits de façon anonyme, comme tous les consommateurs. Les essais de produits répondent à des cahiers des charges complets, définis par les ingénieurs de l'INC, qui s'appuient sur la norme des essais comparatifs NF X 50-005. Ces essais ont pour but de comparer objectivement ces produits et, le cas échéant, de révéler les risques pour la santé ou la sécurité, mais pas de vérifier la conformité des produits aux normes en vigueur. Les essais comparatifs de services et les études juridiques et économiques sont menés avec la même rigueur et la même objectivité.

Il est interdit de reproduire les articles, même partiellement, sans l'autorisation de l'INC. Les informations publiées dans le magazine, en particulier les résultats des essais comparatifs et des études, ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire.

60 millions de consommateurs, le magazine réalisé pour vous et avec vous.

som

Édito 3

TRANSPORTS, DESTINATIONS…

Touche pas à mes vacances ! 6

RÉTROPLANNING

Les dates clés pour préparer ses vacances 8

TRANSPORTS 10

DURÉE, PRIX, CONFORT

Le match des moyens de transport 12

TRAINS

SNCF : des offres pas si alléchantes 19

FAMILLE

Organiser son voyage avec bébé 26

TRANSPORT AÉRIEN

- **Quand prendre son billet d'avion** 32
- **Les frais cachés du low cost** 34
- **Tuto : faire le plus petit sac de voyage** 41
- **Comment se faire indemniser** 42
- **Attention aux parkings illégaux** 46

BAGAGES

Consignes : quand ça coince 50

Voyage en train : la jungle des tarifs

Des prix allant de 20 à 120 € pour un même trajet, des frais supplémentaires, un manque patent d'informations. Pas facile de s'y retrouver dans les offres et tarifs de la SNCF. On vous explique comment déjouer les pièges et payer moins cher *(p. 19-25)*.



maire





EN TRAIN, VOITURE, AVION…
Ça roule avec vos animaux 54

LOCATION
Pas de carte, pas de voiture 58

LOCATIONS & ARGENT 60

TENTE, CAMPING-CAR, CARAVANE…
Peut-on encore camper pas cher ? 62

IMPRÉVUS
Une assurance voyage est-elle utile ? 68

LOCATIONS SAISONNIÈRES
Que faire en cas de galères 72

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE
L'échange de maisons, ça paie 76

CHÈQUES-VACANCES
Pas si simple de les écouler 78

TÉLÉPHONE MOBILE
Éviter le hors-forfait à l'étranger 82

PAIEMENTS HORS ZONE EURO
Faut-il changer de banque ? 84

PARTAGE DES FRAIS
Les applis pour garder vos amis 87

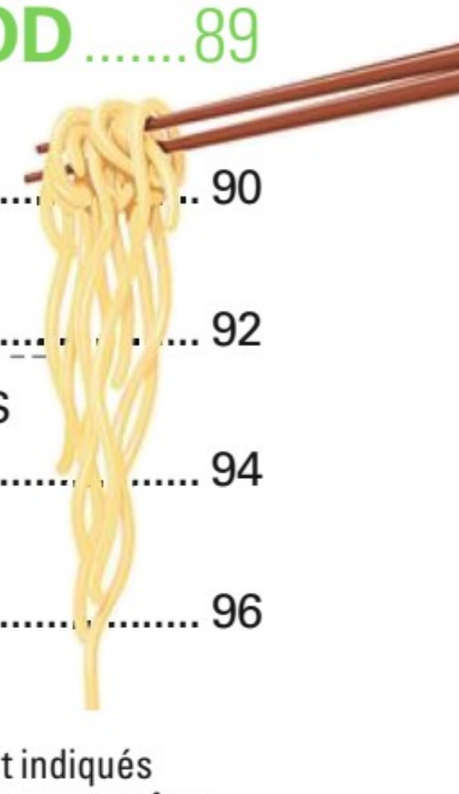
DOSSIER STREET FOOD 89

À EMPORTER
La recette de poulet qui cartonne 90

STREET FOOD MAISON
À quel kebab se vouer ? 92

NOUILLES ASIATIQUES INSTANTANÉES
Gare au cocktail d'additifs 94

PHÉNOMÈNE
Le piment enflamme les réseaux 96



Les produits et services cités dans ce numéro sont indiqués à titre d'exemple. La totalité de l'offre commerciale ne peut être représentée. Les prix, relevés sur internet ou en magasin, peuvent fortement varier selon les périodes et les points de vente.

Tout crédit photo, sauf mention contraire : Getty Images, Adobe Stock

Touche pas à mes vacances !

En dépit des fluctuations de l'économie, les Français préservent coûte que coûte leur budget vacances et partent en moyenne plus de deux semaines l'été. Un record européen. Leur lieu de villégiature préférée ? La France ! Mais de nouvelles destinations émergent.

S'échapper de chez soi pour les vacances n'est pas négociable pour une majorité de Français. En 2025, huit sur dix ont eu l'intention de partir entre juin et septembre, le plus haut niveau depuis dix ans. *« Le budget vacances est sacralisé au regard d'autres dépenses de consommation,* analyse Alix Merle, chargée d'études Intelligence stratégique dans le cabinet Xerfi. *Notre théorie est que, face à une conjoncture morose et un environnement international pesant, les Français préservent ce budget dédié aux loisirs, incluant les vacances, parce qu'ils en ont besoin. »* D'autant que les Français aiment partir longtemps : 2,1 semaines en moyenne l'été. Une durée qui s'explique par la sanctuarisation historique des congés payés. L'Observatoire des inégalités précise toutefois que *« le taux de départ en vacances est seulement de 42 % pour les personnes aux revenus inférieurs à 1285 € mensuels ».*

En moyenne, les Français dépensent 1775 € pour leurs vacances d'été. En 2025, ce budget a diminué de 35 €. *« Même modeste, cette baisse est significative, car spécifique à la France,* indique Estelle Chandèze, directrice corporate réputation d'Ipsos BVA. *Les pays européens, du Nord notamment, ont des budgets supérieurs. »* Pour préserver coûte que coûte cette pause, les Français réalisent des économies en partant moins souvent et en limitant les week-ends prolongés. *« Ce type de séjour en cours d'année s'était multiplié dans la période post-covid et jusqu'à l'épisode inflationniste récent. On constate désormais une baisse de ces déplacements »,* complète-t-elle. Pendant leurs vacances d'été, les Français se restreignent aussi sur les sorties au restaurant. *« C'est sur ce poste que les économies sont les plus fréquentes,* confirme Alix Merle, *parce que les prix des restaurants ont augmenté, mais aussi parce qu'il est simple de trouver des alternatives hors foyer : fast-food,*

Bon à savoir

PLUS DE BRÉSIL, MOINS D'ÉTATS-UNIS

L'actualité géopolitique pèse sur le choix des destinations lointaines. Depuis l'élection de Donald Trump, les réservations pour les États-Unis sont en chute libre. Compagnies émiraties clouées au sol, activité perturbée de l'aéroport de Dubaï (le plus fréquenté au monde)…, le conflit au Moyen-Orient provoque l'annulation de nombreux vols vers l'Asie et la méfiance des Français, qui modifient leurs projets. Ils privilégient notamment l'Amérique du Sud, Brésil en tête. L'augmentation du prix des billets d'avion pourrait aussi faire réfléchir à des destinations européennes.





boulangeries et même grande distribution, qui a multiplié les corners d'aliments prêts-à-manger avec parfois des micro-ondes à disposition. »

Bien manger en vacances n'est pas la priorité de nos compatriotes. Les vacances idéales ? Se réunir en famille ou entre amis (56 %), se détendre (47 %), explorer la nature (55 %) et découvrir de nouvelles cultures (36 %), particulièrement en France, la destination n° 1 des Français (67 %) ! *« On note cependant une progression des intentions de départ à l'étranger depuis la période post-covid »,* remarque Estelle Chandèze. Le choix est stable : trois destinations limitrophes, avec soleil garanti, étaient en tête des intentions de départ à l'étranger en 2025 : l'Espagne (23 %, -1 pt), l'Italie (21 %, + 4 pts) et le Portugal (11 %, + 4 pts). 2026 devrait confirmer ce top 3, tandis que l'actualité géopolitique impacte les départs plus lointains.

LA VOITURE RESTE LE MODE DE TRANSPORT PRIVILÉGIÉ

L'avantage de ce trio de pays méditerranéens est leur accessibilité en voiture. C'est depuis toujours le moyen de transport le plus prisé pour les congés. *« Les Français sont attachés à partir avec leur propre véhicule,* note Estelle Chandèze. *Sans doute parce qu'on ne peut pas aller partout en train, que ses tarifs sont très élevés et que l'on a souvent besoin d'une voiture sur place. »*

Résultat, 60 % des Français partent en voiture, 34 % en avion et 24 % en train. L'image d'Épinal de la famille dans sa voiture avec les valises sur le toit qui file vers la plage n'a pas pris une ride : deux tiers des Français (65 %) rêvent de se rendre sur le littoral ! Viennent ensuite la campagne (25 %), la montagne (23 %) et la ville (22 %). Le type de littoral varie ces dernières années. Depuis 2021, la Bretagne remonte en flèche et intègre le podium des régions les plus prisées, juste derrière l'indétrônable région Paca, et à égalité avec l'Occitanie. Un choix qui s'explique par la multiplication des épisodes caniculaires et la montée des températures dans le sud de la France. Côté hébergements, les Français plébiscitent de plus en plus le camping qui, en adoptant massivement les mobil-homes et aires de jeu, séduit des vacanciers en quête de confort *(voir p. 62-67).* Les résidences de tourisme et villages vacances arrivent juste derrière. Les hôtels sont un peu boudés. Le logement préféré reste la maison familiale et celle des amis ou, pour ceux qui en possèdent une, la résidence secondaire.

La conscience environnementale est en berne, avec un recul des préoccupations liées à l'empreinte carbone de ses déplacements estivaux. Des vacances synonymes de déconnexion durant lesquelles on a envie de vraiment tout oublier. ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX

RÉTROPLANNING : LES DATES CLÉS POUR PRÉPARER SES VACANCES

Anticipez au maximum les démarches à accomplir pour éviter le stress et les mauvaises surprises.

-9 MOIS

Achetez votre billet d'avion

Les vols sont mis en vente entre 11 et 12 mois avant le départ de façon automatisée. Mais à ce moment-là, les compagnies n'ont pas toutes mis au point leur stratégie tarifaire et les prix peuvent encore baisser. Entre 7 et 9 mois avant la date souhaitée, il peut être judicieux d'acheter son billet s'il s'agit d'un vol en haute saison.



-4 MOIS

Ouverture des ventes de la SNCF

C'est le bon moment pour prendre des billets de train (TGV InOui en France et en Europe, Ouigo et Intercités) aux créneaux qui vous conviennent et en bénéficiant des meilleurs tarifs. Le jour exact de l'ouverture des ventes est indiqué sur le site de la compagnie (sncf-connect.com/aide/l-ouverture-des-ventes).



-3 MOIS

Faites vacciner votre animal contre la rage



Si vous comptez voyager hors de France avec un chien, chat ou furet, c'est indispensable. Attention, car ce vaccin n'est considéré comme valide que 21 jours après l'injection. L'animal doit être âgé d'au moins 12 semaines au moment de la vaccination. Certains pays autorisent toutefois les animaux plus jeunes non vaccinés *(voir p. 57)*.



-2 MOIS

Demandez un permis de conduire international

Dans certains pays, il est nécessaire pour y circuler. La liste de ces États est indiquée sur le site de la prévention routière. La demande s'effectue exclusivement en ligne via la plateforme internet de France Titres (www.60m.fr/permis-international).

Demandez la carte européenne d'assurance maladie



Elle vous sera utile si vous comptez vous rendre dans l'Espace économique européen (les pays de l'Union européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), en Suisse ou au Royaume-Uni. Elle vous permet d'être pris en charge dans les mêmes conditions qu'un assuré social de l'un de ces pays quand vous passez par des prestataires du service public local. La demande se fait auprès de votre caisse d'assurance maladie.

Faites le point sur votre forfait téléphonique

Consultez votre contrat de téléphonie mobile pour les communications à l'étranger. Si le pays où vous partez n'est pas inclus dans votre forfait, vous pouvez acheter une option « voyage » chez votre opérateur ou une carte eSIM prépayée *(voir p. 83).*



PRATIQUE

VÉRIFIEZ QUAND EXPIRENT VOS **PAPIERS D'IDENTITÉ**

- Les démarches pour les renouveler peuvent prendre plusieurs mois. Attention, de nombreux pays exigent un passeport valide au moins six mois après l'entrée sur leur territoire. Dans certains cas, un visa peut également être nécessaire, ainsi que des vaccinations obligatoires. Informez-vous sur le site diplomatie.gouv.fr.
- En Europe, la carte d'identité suffit généralement. Méfiez-vous si vous disposez d'une carte d'identité délivrée entre 2004 et 2013. Aux yeux des autorités françaises, elle est encore valable cinq ans après la date de fin de validité indiquée à son verso. Mais certains pays ne reconnaissent pas cette prolongation.

-1 MOIS | -3 SEM. | -2 SEM. | -1 SEM. | -3 JOURS | JOUR J



Vérifiez la date d'expiration de votre carte bancaire

Si elle intervient durant votre séjour, demandez son renouvellement anticipé auprès de votre banque. Contrôlez les plafonds autorisés pour les retraits et les paiements. Ils sont insuffisants ? Demandez qu'ils soient rehaussés temporairement. Informez également votre banque des dates de votre séjour à l'étranger, afin qu'elle ne bloque pas l'utilisation de votre carte bancaire quand vous serez sur place pour prévenir une fraude.

Contrôlez vos assurances

Vos cartes bancaires peuvent peut-être vous couvrir *(voir p. 69).* Sinon, souscrivez une assurance voyage avant de partir.
Une garantie annulation doit être souscrite généralement dans les 48 h suivant l'achat des billets du transporteur ou au moins 30 jours avant la date du départ.



Scannez les documents importants

Une copie de vos pièces d'identité, permis de conduire, attestations d'assurance, carnet de santé peut être utile. Joignez les fichiers en copie d'un mail que vous vous enverrez à vous-même ou déposez-les sur un espace de stockage en ligne, afin de pouvoir y accéder facilement en cas de besoin.

Transports

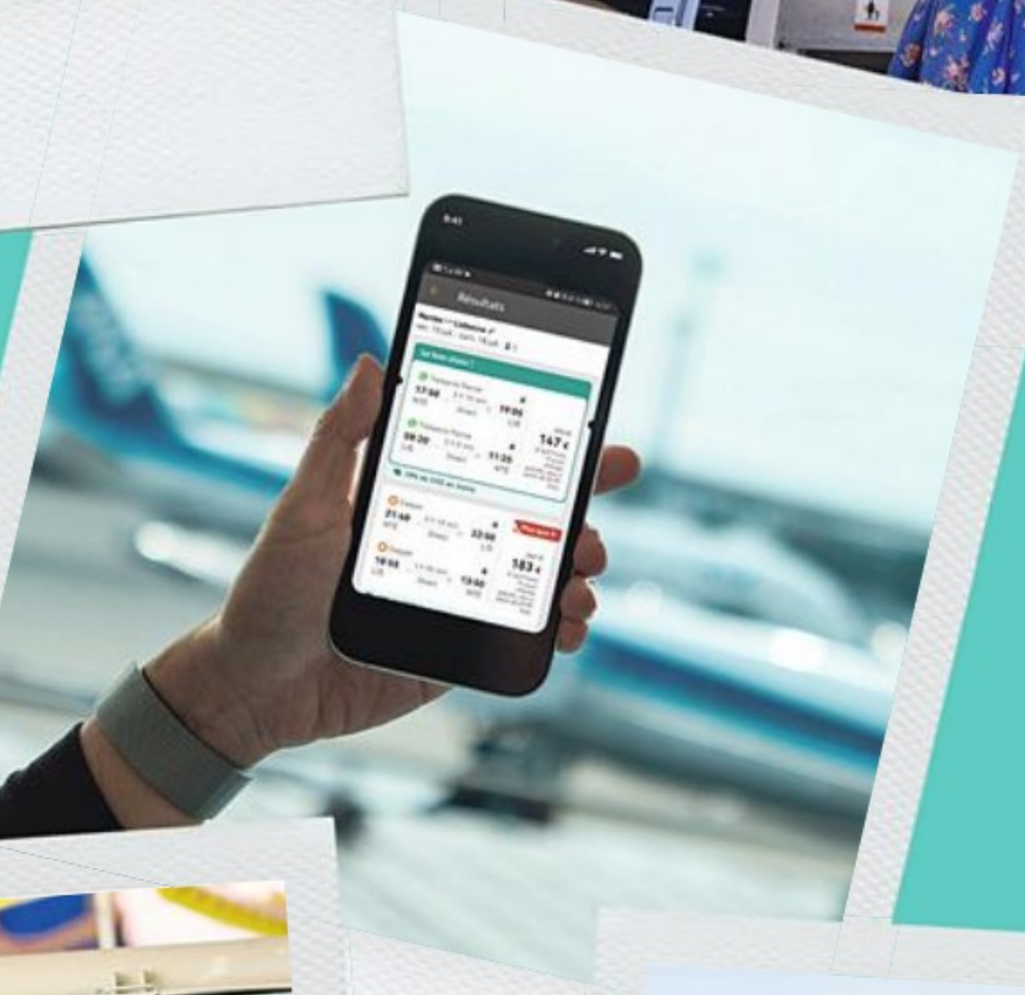
Vol retardé, bagage coincé dans la consigne, voiture rayée dans le parking de l'aéroport… Les problèmes peuvent être nombreux sur le trajet des vacances. Il y a des solutions pour les limiter et réduire les frais.















J.MAC KINSEY/STOCKSY

DURÉE, PRIX, CONFORT

Le match des moyens de transport

Bus, avion, voiture, train : le choix d'un moyen de transport dépend de nombreux facteurs, tels que son budget, des enfants, sa destination. Et la meilleure solution est parfois surprenante !

Existe-t-il un mode de transport idéal pour voyager ? Certains prônent le train, d'autres ne jureront que par l'avion. Tout dépend de la destination, de la durée du séjour et, bien sûr, du profil des voyageurs : la donne change suivant que l'on est une personne seule, en couple ou en famille, que l'on habite dans une grande ville ou au contraire un village de campagne.

Trois conclusions ressortent toutefois de l'étude des cinq cas fictifs que nous avons imaginés. Pour commencer, la voiture n'est pas systématiquement le plus mauvais élève, malgré son fort impact carbone. Une bonne nouvelle pour les Français qui choisissent en priorité ce mode de transport pour partir en vacances *(voir p. 6-7)*. En revanche, l'avion est globalement la solution la moins pertinente, quelle que soit la destination testée. Il ne remporte aucun de nos matchs. Les grands vainqueurs, en termes de temps de transport global et de finances ? Le train et le car.

COMMENT NOUS AVONS PROCÉDÉ

- Quatre modes de transport (avion, train, voiture et autocar) ont été comparés selon 5 profils de voyageurs, durées de séjours et trajets.
- Les trajets ont été calculés de porte à porte, du lieu de résidence des voyageurs jusqu'à leur destination.
- Pour l'étranger, nous avons choisi des pays limitrophes accessibles par tous les moyens de transport étudiés.
- Les relevés de prix ont été réalisés en février 2026, y compris celui du carburant.
- Les prix des navettes, taxis et transports en commun sont des estimations.
- Les bilans carbone sont calculés avec le simulateur de l'Agence de la transition écologique (Ademe).

LE TEMPS DE TRAJET, UN CRITÈRE ESSENTIEL AVEC DES ENFANTS

Dans nos calculs, nous avons pris en compte certains coûts cachés qui alourdissent parfois la facture finale : frais de taxi pour se rendre à l'aéroport, ou de stationnement si l'on doit prendre sa voiture ; suppléments pour enregistrer un bagage en soute sur les vols low cost et les trains Ouigo… À l'inverse, lorsque l'on a des enfants en bas âge, la possibilité d'embarquer gratuitement une poussette pliable, comme dans le train ou le car, représente un atout non négligeable.

Le confort, la praticité et le temps de trajet comptent aussi plus ou moins selon les profils. Un étudiant ne verra aucun inconvénient à passer 10 heures dans un car, pourvu qu'il fasse de belles économies sur le voyage. En revanche, pas sûr que des parents avec de jeunes enfants soient prêts à endurer l'expérience pour alléger leur budget. De la même manière, une famille nombreuse chargée de valises pour une semaine de vacances sera plus attentive au nombre de correspondances qu'un couple qui part en week-end prolongé avec des bagages ultralégers. ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX

PARIS-NICE : UN WEEK-END PROLONGÉ EN FAMILLE

Cas de figure : un couple avec 2 enfants (dont un bébé) profite d'un pont de mai pour descendre dans le Sud. Ils souhaitent partir le vendredi 22 mai après-midi et rentrer le lundi 25, pas trop tard. Leur trajet de porte à porte : Marne-la-Vallée (banlieue parisienne), centre-ville de Nice.

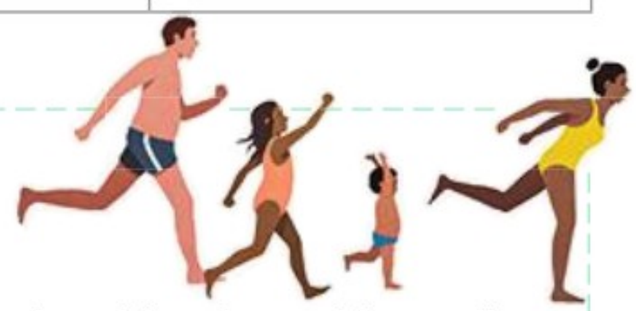
Voyager avec de jeunes enfants se révèle vite un parcours du combattant ! D'autant que les valises sont rarement light quand on part avec des petits… Cela constitue l'un des principaux inconvénients de l'avion, dont le prix de base n'inclut que les valises cabine. Bagages en soute et poussettes font exploser le tarif. Côté confort, l'avion présente l'avantage d'un temps de vol court, pratique avec des enfants qui ont besoin de bouger. C'est ce qui pénalise le plus la voiture et le car, avec des temps de trajet supérieurs à 10 h. La voiture permet toutefois de choisir l'heure de départ en fonction des cycles de sommeil des petits, des heures de repas, des embouteillages… et de s'arrêter si les enfants s'agitent. Ce qui n'est pas le cas du car. Mieux vaut donc choisir des trajets de nuit, si par chance on a des bambins qui s'endorment facilement et partout ! Avec la contrainte de devoir les réveiller en plein milieu de la nuit pour changer d'autocar (les trajets étant rarement directs) et l'obligation de prévoir les sièges-auto pour les deux enfants. Avec des espaces dédiés aux familles (minimisant le courroux des voisins), un temps de trajet correct et la possibilité d'emporter de grandes valises et des poussettes pliables, le train apparaît ici comme le transport le plus adapté.

	Avion	Train	Voiture	Car
Prix de base	1223 € (Transavia)	799 € / 698 € avec une carte Avantage adulte (49 €, incluse dans le prix) (TGV InOui)	396 € (péages + carburant, voiture thermique essence)	503 € (FlixBus)
Coûts cachés (extras, parking, taxi…)	+ 220 € taxi A/R Marne-la-Vallée-Orly	+ 12,80 € tickets de RER A/R Marne-la-Vallée - Gare de Lyon		+ 160 € taxi A/R Marne-la-Vallée - Gare de Bercy
Prix tout compris	**1443 €**	**de 711 € à 811,80 € (sans carte Avantage)**	**396 €**	**663 €**
Temps de trajet porte à porte	environ 4h30 (taxi + contrôles aéroport + vol + voiture jusqu'au centre-ville)	environ 6h40 (RER + train)	environ 10h15 (avec 4 pauses de 15 min)	environ 13h30 (taxi + car + voiture jusqu'au centre-ville)
Bilan carbone (avec les calculs de l'Ademe)	303 kg CO_2e*	5,62 kg CO_2e	398 kg CO_2e	68,7 kg CO_2e

**Équivalent dioxyde carbone*

Résultat

UN BON MIX PRIX-CONFORT POUR LE TRAIN



■ Avec un temps de trajet un peu plus long mais des tarifs deux fois moins élevés, le train bat l'avion à plates coutures ! Et, si, financièrement, la voiture l'emporte haut la main, elle ne tient pas la route face à son adversaire ferroviaire en matière de durée du voyage et de fatigue pour le conducteur.

■ Plus de confort et des conditions plus adaptées aux enfants que les autres solutions. Le train est d'ailleurs le seul mode de transport parmi les quatre qui permet aux bambins de se dégourdir les jambes et offre des espaces dédiés (aires de jeu, nurserie, espace famille, etc.).

■ Le transport d'une poussette (pliable) est gratuit. Avec l'avantage par rapport au car de ne pas avoir à transporter un siège auto.

■ Côté impact carbone, le TGV se détache de tous les autres modes de transport : il émet 70 fois moins de CO_2 que la voiture sur ce trajet !

NANTES-BIARRITZ : DES VACANCES À CINQ

Cas de figure : parents de 3 enfants (5, 8 et 11 ans), ce couple habite à Sucé-sur-Erdre, à 30 min de voiture de Nantes environ. La famille veut profiter des vagues de l'océan et de la gastronomie de la côte basque pendant une semaine. Le départ pour Biarritz est prévu le samedi 27 juin avec un retour en Bretagne le 3 juillet.



Traverser la France d'une ville de province à une autre peut être laborieux. Impossible d'éviter une correspondance (deux sur certains trajets) pour réaliser ce Nantes-Biarritz. En avion, il faut faire escale à Paris. En train et en autocar la correspondance s'effectue à Bordeaux. Avec trois enfants et des bagages grand format pour un séjour d'une semaine, la logistique a de quoi décourager les plus motivés ! Charger la voiture et installer les enfants pour aller jusqu'à Nantes, trouver un parking longue durée, décharger les bagages… Mieux vaut être organisé et partir en avance. C'est d'autant plus vrai si l'on prend l'avion et que l'on a prévu de garer sa voiture dans un parking économique : comme le service de navette pour gagner l'aérogare est interdit aux moins de 10 ans, il faudra déposer une partie de la famille au terminal avant d'aller garer son véhicule. Pas très pratique… De plus, ces trajets se révèlent très onéreux, surtout pour l'avion et le train. Dans ces conditions, et malgré son bilan carbone médiocre, la voiture représente la meilleure solution pour cette famille nombreuse.

	Avion	Train	Voiture	Car
Prix de base	1405 € (Air France/Hop !)	745 € / 606 € avec carte Avantage adulte (49 €, incluse dans le prix) (Intercités/TGV InOui)	213 € (péages + carburant voiture thermique essence)	340 € (FlixBus)
Coûts cachés (extras, parking, taxi…)	+ 129,50 € : parking de l'aéroport avec navette (le moins cher) + 180 € pour 2 bagages en soute (uniquement bagage cabine dans le tarif) + 24 € : taxi pour 5, A/R aéroport-centre-ville	+ 189 € : parking longue durée à proximité de la gare		+ 189 € : parking longue durée proche de la gare routière ; + 10,40 € : bus A/R aéroport-centre-ville pour 4 (gratuit pour les - 6 ans)
Prix tout compris	**1739 €**	**795 €**	**213 €**	**539 €**
Temps de trajet porte à porte	environ 6h30 à l'aller environ 7h30 au retour (voiture + contrôles aéroport + vol + escale)	environ 7 h à l'aller environ 5h30 au retour (voiture + train)	environ 6h05 (avec 2 pauses de 15 min)	environ 9h30 à l'aller environ 9 h au retour (voiture + car)
Bilan carbone (avec les calculs de l'Ademe)	193 kg CO_2e	7 kg CO_2e	246 kg CO_2e	43 kg CO_2e

Résultat

UNE BALANCE COÛT-PRATICITÉ EN FAVEUR DE LA VOITURE

- Près de 3 fois moins cher que le train et plus de 8 fois moins que l'avion : la voiture tire clairement son épingle du jeu d'un point de vue économique.
- Elle garantit le meilleur temps de trajet, en choisissant le bon moment pour prendre la route, afin d'éviter les embouteillages. Si les deux parents se relaient au volant, moins de fatigue à l'arrivée !
- Flexibilité sur l'heure de départ et arrêts modulables : deux atouts de taille lorsque l'on voyage avec 3 enfants, pas toujours synchronisés sur les pauses pipi ! Et une fois sur place, nul besoin de louer un véhicule ou de prendre les transports en commun pour se déplacer.
- Plus de liberté en termes de bagages et d'équipements (vélos, paddle, etc.).
- Seul point noir : son bilan carbone pas très bon, mais pas catastrophique non plus du fait de voyager à 5 personnes dans le même véhicule.

STRASBOURG-TOULOUSE : UN STAGE DE FIN D'ÉTUDES

Cas de figure : un étudiant strasbourgeois de 23 ans doit aller à Toulouse pour un stage. Il a prévu de partir le dimanche 31 mai et rentrer le vendredi 26 juin. Le coût du trajet compte beaucoup pour ce jeune, pas encore entré dans la vie active et au budget serré.

De prime abord, l'avion peut sembler une bonne solution avec un temps de trajet court et un tarif très compétitif par rapport au train et à la voiture. Mais il ne faut pas oublier les coûts annexes, car au prix du billet il faut ajouter celui de l'enregistrement d'un bagage en soute (nécessaire pour un séjour d'un mois) et celui des navettes pour assurer les trajets ville-aéroport. Côté durée totale du voyage, l'avion reste le mode de transport le plus rapide : plus de deux fois moins long que toutes les alternatives. Mais pour un étudiant, le temps passé dans les transports n'est pas la priorité. Pourquoi pas la voiture ? Elle permet de charger plusieurs bagages (et d'emporter son propre oreiller ou sa machine à café) et offre une certaine liberté sur place, pour visiter les environs le week-end par exemple. Sauf que parcourir 954 km seul sera très fatigant, et aussi très polluant ! Côté impact carbone, le train est champion toute catégorie, d'autant plus que le trajet est réalisé en TGV de bout en bout (encore moins impactant que les trains classiques). Plusieurs points noirs assombrissent toutefois le tableau : billet coûteux, supplément bagages et correspondance longue avec changement de gare. Reste la solution du car, dont le tarif imbattable ne laisse quasiment aucune chance à ses concurrents !



	Avion	Train	Voiture	Car
Prix de base	176 € (Volotea)	334 € 308 € avec carte Avantage jeune (49 € incluse dans le prix) (Ice/Ouigo/TGV InOui)	367 € (péages + carburant voiture thermique essence)	77 € (FlixBus)
Coûts cachés (extras, parking, taxi…)	+ 18,66 € : pour 1 bagage en soute 10 kg max (uniquement un bagage à main dans le tarif) + 6 € : navette A/R TER Strasbourg centre-aéroport + 18 € : navette A/R aéroport Toulouse-centre ville	+ 2 x 5 € : pour 1 bagage « volumineux », 30 kg max sur Ouigo (uniquement bagage à main et cabine dans le tarif)		
Prix tout compris	**219 €**	**318 €**	**367 €**	**77 €**
Temps de trajet porte à porte	environ 4 h (navette + contrôles aéroport + vol + navette)	aller environ 8h36 retour environ 7h33	environ 10h37 (avec 4 pauses de 15 min)	aller environ 9h25 retour environ 9h10
Bilan carbone (avec les calculs de l'Ademe)	331 kg CO_2e	7,54 kg CO_2e	424 kg CO_2e	73,2 kg CO_2e

Résultat

BON MARCHÉ ET SANS CORRESPONDANCE, LE CAR SORT GRAND VAINQUEUR

- 5 fois moins cher que la voiture et le train, 3 fois moins cher que l'avion : avec un budget ric-rac d'étudiant, le car remporte tous les suffrages.
- Le temps de trajet est certes long, un peu plus que le train, mais il a l'avantage d'être direct. Pas de changement de gare, pas de temps de latence à déambuler avec ses bagages… Une logistique plus simple qui mérite de perdre une petite heure par rapport au TGV, non ?
- Pas de frais supplémentaires de transport en commun, navette ou VTC. Comme le train ou la voiture, le car relie un centre-ville à l'autre.
- Un bagage en soute inclus dans le prix, à la différence d'un avion low cost et du train (Ouigo). La voiture permettrait d'emporter plus d'effets personnels, mais au prix de 1 000 km en solo.
- Un impact carbone très correct, près de 6 fois plus léger que celui de la voiture

PARIS-BARCELONE : UN CITY BREAK EN COUPLE

Cas de figure : un couple de Parisiens s'est dégagé un créneau de 4 jours : départ jeudi 18 juin, retour dimanche 21 juin. Las Ramblas, la Sagrada Familia, soirées tapas… Une vraie coupure pour recharger les batteries ! Ils résident dans Paris intra-muros et ont réservé un hôtel au cœur de Barcelone.

Avec moins de 2 heures de vol pour relier Paris à Barcelone, l'avion semble la solution toute trouvée pour profiter au maximum d'un court séjour de ce type. Mais il ne suffit pas de comptabiliser le temps passé dans les airs pour se faire une idée de la véritable durée du voyage : il faut ajouter le temps de trajet pour se rendre à l'aéroport, celui des contrôles dans le terminal et à l'arrivée celui pour rejoindre le centre-ville de Barcelone avec la navette. Résultat ? Presque 5 heures de voyage porte à porte. Moins compétitif que prévu… Idem pour le prix, beaucoup moins attractif lorsqu'on ajoute celui des bagages cabine, non inclus dans le tarif. La voiture ? Vite écartée quand on regarde le temps de parcours : 22 heures A/R pour à peine plus de 48 heures sur place, aucun intérêt. D'autant plus que le coût du voyage n'est pas avantageux et que le bilan carbone est désastreux ! Le car pourrait être intéressant, mais 14 heures de route minimum de nuit et assis, c'est fatigant : pas évident d'enchaîner sur une première journée de visite… Et au retour, cela impliquerait d'aller travailler directement sans passer par la case maison ! Le TGV apparaît de fait comme le moyen de transport idéal pour ce voyage.



	Avion	Train	Voiture	Car
Prix de base	370 € (Vueling)	476 € / 381 € avec carte Avantage adulte (49 € incluse dans le prix) (TGV InOui)	392 € (péages + carburant voiture thermique essence)	170 € (FlixBus)
Coûts cachés (extras, parking, taxi…)	+ 140 € : 2 bagages cabine (1 bagage à main dans le tarif) + 16,50 € navette A/R aéroport - centre-ville			
Prix tout compris	**527 €**	**381 €**	**392 €**	**170 €**
Temps de trajet porte à porte	environ 4h50 (RER + contrôles aéroport + vol + navette)	environ 6h50	environ 11h15 (avec 5 pauses de 15 min)	aller environ 16h15 retour environ 14 h
Bilan carbone (avec les calculs de l'Ademe)	373 kg CO_2e	6,45 kg CO_2e	451 kg CO_2e	77,8 kg CO_2e

Résultat

AVEC UN BON RAPPORT DURÉE DU TRAJET/PRIX, FACILE VICTOIRE DU TRAIN !

■ Moins cher que l'avion (avec supplément valises cabine), le train concurrence aussi la voiture. À condition d'acheter une carte Avantage adulte, qui offre des réductions sur les trajets ainsi qu'à un accompagnant. Largement amortie dès le premier voyage sur un parcours de ce type.

■ Il se démarque aussi par le temps de trajet : moins long qu'en voiture ou en car, et pas tellement plus qu'en avion avec l'énorme avantage de relier les centres-villes. Pas la galère des transports en commun avec les valises, ni de temps perdu !

■ Côté confort, le train tire aussi son épingle du jeu : il permet d'échapper à la fatigue de la conduite ou d'une nuit passée dans un car.

■ Tout le parcours étant assuré en TGV, son impact carbone est nettement en dessous des autres : 70 fois moins élevé que celui de la voiture et près de 60 fois moins que celui de l'avion.

LYON-MILAN : UNE SEMAINE SHOPPING EN SOLO

Cas de figure : une voyageuse en solo s'offre une semaine dans la capitale de la mode italienne. Départ de Tarare (40 min de Lyon en voiture ou TER) le samedi 20 juin et retour le 27 juin. Elle a prévu une grande valise, à moitié vide à l'aller, pour ses futurs achats.

Une correspondance en avion, deux en train (à Lyon et Chambéry) : avec une grande valise, faire des changements peut vite tourner à la galère ! Décourageant, d'autant que l'on ne gagne pas vraiment sur le temps de trajet porte à porte avec l'un ou l'autre de ces moyens de transport. Pour arriver à Milan le plus rapidement possible, il faudrait partir en voiture. Ce qui permettrait de s'autoriser un shopping XXL sans se soucier de la place dans les bagages au retour ! Le hic ? Le coût du carburant et des péages risque d'entamer largement le budget vacances… À cela il faut ajouter la fatigue inhérente à la conduite sur un parcours de 6 h et un bilan carbone très mauvais seule dans le véhicule. Sur ces deux points, le train se révèle beaucoup plus intéressant : une fois calé, on peut bouquiner ou regarder un film en sirotant un café, voire faire une petite sieste pour recharger ses batteries afin de profiter dès l'arrivée ; et avec moins de 6 kg CO_2e, le trajet est le moins impactant de tous. Suivi de près par le car, qui affiche en plus un bon rapport prix/temps de voyage. Son seul inconvénient sur ce parcours : il faut prendre son véhicule pour aller jusqu'à la gare routière, mal desservie depuis Tarare.

	Avion	Train	Voiture	Car
Prix de base	188 € (Lufthansa)	176 € / 158 € avec carte Avantage adulte (49 € incluse) (TER+ TGV InOui)	373 € (péages + carburant voiture thermique essence)	56 € (FlixBus)
Coûts cachés (extras, parking, taxi…)	+ 70 € pour 1 bagage en soute (uniquement bagage cabine dans le tarif) + 36 € A/R Tarare-aéroport de Lyon en voiture (carburant + péage) + 60 € pour parking aéroport (éloigné avec navette)			+ 15 € pour trajet A/R Tarare-gare routière Gerland en voiture (carburant + péage) + 30 € parking forfait 7 jours proche de la gare routière
Prix tout compris	**354 €**	**158 €**	**373 €**	**101 €**
Temps de trajet porte à porte	environ 7h25 aller environ 6h35 retour (voiture + contrôles aéroport + vol + métro)	environ 9h42 aller environ 6h57 retour	environ 6 h (avec 2 pauses de 15 min)	environ 7h10
Bilan carbone (avec les calculs de l'Ademe)	189,3 kg CO_2e	5,43 kg CO_2e	213 kg CO_2e	53,3 kg CO_2e

Résultat

COÛT ET SIMPLICITÉ METTENT LE CAR SUR LA PREMIÈRE PLACE DU PODIUM

- Étonnamment, le trajet porte à porte Tarare-centre-ville de Milan en car n'est pas plus long qu'en avion. Il est même plus court qu'en train, avec l'avantage d'être sans correspondance, à la différence du train et de l'avion.
- Le car affiche un prix défiant toute concurrence, même avec les coûts annexes (voiture + parking) : plus de 3 fois moins cher que la voiture et l'avion.
- Le tarif du billet inclut 1 bagage en soute (max 20 kg), alors que la compagnie aérienne le facture en supplément, + 70 € A/R.
- Au vu du nombre de voyageurs véhiculés, le car thermique affiche un bilan carbone très correct malgré la distance parcourue : 4 fois moins impactant que la voiture en solo sur ce trajet.



IL FAUT 1,7 AN DE RÉGIME VÉGÉTARIEN POUR COMPENSER UN PARIS-ROME

Cofondateur de Team for the Planet, qui lève des fonds pour des actions en faveur de l'environnement, et auteur de *Écolo mais pas relou* (éd. Leduc, avril 2026), Medhi Coly éclaire l'arbitrage entre moyen de transport et impact sur le climat.

***«60».* Comment arbitrer nos choix de transport pour les vacances en intégrant la composante environnementale ?**
Mehdi Coly. Si on ne regarde que le bilan carbone, l'avion est toujours largement perdant. Il faudrait manger végétarien pendant un an et sept mois pour compenser un vol Paris-Rome. Reste que l'arbitrage se fait aussi sur les prix. Or les prix d'appel des billets d'avion sont souvent alléchants, bien moins chers que les billets de train.
Cela peut rendre la discussion difficile au sein d'un couple où l'un souhaite éviter l'avion et l'autre non.

Justement, quelle attitude adopter quand l'un est écolo et l'autre pas ?
M. C. La meilleure approche me semble être la négociation. Il faut trouver un compromis, car générer de la frustration et des conflits permanents ne mène nulle part. Je propose de « lâcher » sur le long-courrier en avion, à condition que ce soit exceptionnel : un voyage tous les dix à quinze ans et, en échange, on évite systématiquement l'avion lorsqu'une alternative existe, même si elle est contraignante. Un Brest-Nice en train, c'est pénible, mais c'est faisable.

Vous prônez de faire évoluer notre rapport au voyage, pourquoi ?
M. C. Beaucoup de formules avion-hôtel consistent à se rendre dans un club qui ressemble à n'importe quel autre club ailleurs dans le monde. On trouve pourtant en France ou dans les pays proches des paysages extraordinaires pour un coût très faible. Par ailleurs, un voyage, à l'origine, c'est un déplacement. On a tendance à l'oublier en considérant que



l'essentiel est d'arriver quelque part pour profiter de l'endroit. Pourtant, le chemin peut être riche : parcourir 3000 kilomètres en train peut être l'occasion de découvrir d'autres villes, de faire des haltes, des découvertes… Évidemment, avec de très jeunes enfants, ça peut être compliqué, mais on peut, pour un temps, partir moins loin.

Quel est selon vous le secret de vacances réussies ?
M. C. La vraie question n'est pas « où part-on ? », mais « avec qui » ? Les études sur le bonheur sont unanimes : il est corrélé à une seule chose, la qualité des relations avec son entourage. Avoir vu la statue de la Liberté n'apporte objectivement aucun surcroît de bonheur mesurable. Ce qui compte, ce sont les liens que l'on tisse ou que l'on approfondit.
Et pour cela, il suffit de prendre une location dans un bel endroit en France ou en Europe avec des amis ou des proches. L'envie d'aller toujours plus loin est davantage générée par le marketing, la publicité et Instagram que par un besoin réel. Et la satisfaction n'est pas toujours au rendez-vous. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX

ACTION PERMETTANT DE COMPENSER UN PARIS-ROME EN AVION

Diminuer son chauffage	6 ans et 2 mois
Adopter un régime végétarien	1 an et 7 mois
N'utiliser que les transports en commun	9 mois
Abandonner la voiture	4 mois et demi



SNCF : des offres pas si alléchantes

Des billets qui vont de 20 € à 120 € pour un même trajet, c'est possible à la SNCF ! La compagnie nationale use et abuse de la tarification dynamique, qui fait évoluer les tarifs des trains en temps réel. Comment tenter de payer moins cher et éviter les pièges ?

« Quel prix vais-je devoir payer ? » Nombre de clients de la SNCF se posent cette question au moment de prendre leurs billets. Car l'incertitude est grande face à la politique tarifaire de la compagnie ferroviaire nationale. Dans un même TGV, les tarifs de deux sièges voisins peuvent parfois aller du simple au triple ! Comment expliquer ces différences massives de prix ?

La réponse est simple, et pleinement assumée par la SNCF. *« Les prix varient en fonction du taux de remplissage »,* nous indique sans ambages la compagnie. Qui rappelle que, *« depuis plus de trente ans »,* elle utilise une technique de tarification née aux États-Unis : le *yield management*. Un anglicisme un peu barbare, que l'on pourrait traduire en Français par « gestion du rendement » ou « tarification dynamique ». Développée d'abord par Delta et American Airlines dans les années 1970, la tarification dynamique a été une révolution pour les entreprises qui fournissent des services à capacité limitée et hautement périssables : compagnies aériennes, hôteliers ou, bien sûr, entreprises ferroviaires. Elle consiste à établir une tarification qui change en temps réel. Pour la résumer grossièrement : lorsque la demande de billets est forte, les prix montent… et quand elle

Repères

VOS DROITS EN CAS DE RETARD

- À partir de 30 minutes et jusqu'à 2 heures, une compensation égale à 25 % du prix du billet (TGV et Intercités) est possible. Elle monte à 50 % entre 2 et 3 heures, et à 75 % au-delà de 3 heures.
- Cette indemnité est versée sous forme de bon d'achat. Celui-ci n'est pas octroyé automatiquement, il faut en faire la demande sur le site de la SNCF.
- Au-delà d'un retard d'une heure, il est possible de demander un virement bancaire plutôt qu'un bon d'achat. Attention, enfin, sur Ouigo, car la garantie n'est pas aussi intéressante. La SNCF octroie une compensation de 25 % à partir d'une heure de retard et de 50 % au bout de deux heures. En revanche, le bon d'achat est automatiquement envoyé, sans démarche supplémentaire.

est plus faible, ils baissent. À la SNCF, une équipe de 70 personnes manipule ainsi des algorithmes qui font évoluer les prix en temps réel en fonction de nombreux critères dont la compagnie garde le secret. À titre d'exemple : sur un même trajet Paris-Quimper, le prix d'un billet peut varier (en seconde classe, tarif normal) de 20,50 € à 120 € !

LA TARIFICATION DYNAMIQUE PÉNALISE L'ACHAT IMPULSIF

« Le yield management *permet de proposer des prix accessibles, de maximiser le trafic et d'optimiser le remplissage des trains »,* se défend la SNCF. Certes. Mais cette technique est aussi très lucrative pour les entreprises qui y ont recours, au détriment de la clarté de l'offre. Elle génère aussi de mauvaises surprises pour les clients, surtout ceux qui achètent leur billet à la dernière minute ou en période de forte affluence. Les tarifs du TGV sont pourtant encadrés par l'État. Chaque trajet ne doit pas dépasser un plafond réglementaire. Mais en dessous de celui-ci, libre à la compagnie de faire ce que bon lui semble pour rentabiliser son service de trains à grande vitesse. L'ancien patron de la SNCF, Jean-Pierre Farandou, l'avait brutalement rappelé en janvier 2025, suscitant l'incompréhension des usagers. *« Le TGV n'est pas un service public »,* avait-il asséné au quotidien *Le Progrès.* Et, en effet, le TGV n'est pas un service public au sens propre : *« L'activité TGV ne bénéficie d'aucune subvention. Elle est entièrement financée sur les recettes des billets de train »,* explique la SNCF pour justifier ses écarts de tarifs spectaculaires sur une même destination et son amour de la tarification dynamique.

Cette technique est aussi très lucrative pour les entreprises qui y ont recours, au détriment de la clarté de l'offre.

Ouigo, pas toujours un bon plan

Bien que le TGV paraisse toujours plus cher, les tarifs moyens des TGV InOui n'ont pas tellement augmenté ces dernières années. Ils grimperont en moyenne de 1 % cette année par rapport à 2025, moins que l'inflation. Et n'ont, d'après la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut), grimpé « que » de 8 % entre 2016 et 2024, là encore en dessous de l'inflation. Mais cette hausse des prix est un peu l'arbre qui cache la forêt. Car dans le même temps, et selon les données de l'Autorité de régulation des transports, la SNCF a aussi réduit le nombre de sièges kilomètres (indicateur de capacité utilisé dans le secteur des transports) des TGV InOui de 13 % sur la même période… Alors qu'elle a parallèlement fait exploser celui des Ouigo de 185 % ! Autrement dit : le nombre de rames classiques InOui a tendance à se réduire au profit des trains low cost qui se distinguent notamment des TGV InOui par l'absence de première classe et de voiture-bar, et leur confort plus sommaire. De quoi faire dire à la Fnaut que l'offre historique risque la saturation. Or, via la tarification dynamique, des trains presque complets, ce sont des trains plus chers.

Ouigo, c'est le cheval de bataille de la SNCF, qui espère embarquer 30 % de clientèle supplémentaire à l'horizon 2030, grâce à l'ouverture de nouvelles lignes, sa nouvelle offre « Ouigo Train Classique » et une offre densifiée sur les lignes existantes. Mais Ouigo

n'a plus grand-chose à voir avec l'offre originelle, inaugurée en 2013, et la promesse de millions de billets à moins de 25 €. Au mois de février, la Fnaut a d'ailleurs épinglé le service, toujours sur la base des chiffres de l'Autorité de régulation des transports. Car, de 2016 à 2024, le prix du billet moyen en Ouigo est passé de 21 € à 34,70 €, soit une augmentation massive de 65 %. Piqué au vif, Alain Krakovitch, directeur de TGV-Intercités, tient à rappeler que *« 80 % de la hausse des prix de ces dernières années »* est due à la desserte de *« destinations beaucoup plus lointaines »* qu'auparavant, comme Hendaye ou Brest, et à l'utilisation de grandes gares centrales comme celle de Lyon à Paris, en plus des gares secondaires comme Massy-Palaiseau et Marne-la-Vallée. Malgré tout, d'après les chiffres de la Fnaut, le prix moyen au kilomètre a lui aussi explosé de 67 %, ce qui invalide en partie l'argumentaire de la SNCF…

DES BILLETS NON ANNULABLES, PEU DE BAGAGES GRATUITS…

Voyager avec Ouigo demeure toutefois intéressant, à condition de ne pas vouloir emprunter un train très demandé. Car la SNCF utilise, bien évidemment, la technique de la tarification dynamique pour sa marque low cost. Et même si la compagnie indique *« qu'un billet Ouigo sur deux est vendu à moins de 30 € »*, l'éventail des tarifs reste large : la plupart des trajets Ouigo à partir de la région parisienne débutent à 19 € (tarif Essentiel, sans option), mais peuvent monter jusqu'à 119 € pour les destinations les plus éloignées… Un maximum qui a d'ailleurs grimpé de 10 € récemment. Des tarifs cependant toujours strictement inférieurs à ceux d'InOui sur ces mêmes destinations, si on les compare aux tarifs TGV de seconde classe en tarif normal. Exemple : le prix d'un billet Ouigo pour un Paris–Marseille oscille entre 19 € et 109 €, contre de 25,50 € à 142 € pour un TGV InOui.

Mais gare aux à-côtés. Si le prix du billet Ouigo Essentiel peut paraître attractif, les services associés sont pratiquement inexistants : les billets ne sont ni remboursables ni annulables. Seul l'échange est possible et il n'est gratuit qu'en optant pour Ouigo Full, facturé 18 € par trajet. Ouigo ne tient pas non plus compte des correspondances, si vous devez prendre un TER pour finir votre voyage. Enfin, comme tout service low cost, les bagages supplémentaires, ainsi que le choix de la place sont facturés en supplément… Comparez bien le prix final avec le même trajet en InOui avant de sortir la carte bancaire.

LE TOP 10 DES TRAJETS LES PLUS CHERS EN 1RE CLASSE

Voici, d'après les données publiques de la SNCF, les trajets qui peuvent vous revenir le plus cher. Prix sans carte Avantage, trains internationaux exclus.

1 > Strasbourg → Libourne : jusqu'à 309 €
2 > Bordeaux St-Jean → Landry : jusqu'à 308 €
3 > Bordeaux St-Jean → Aime-la-Plagne : jusqu'à 308 €
4 > Bordeaux St-Jean → Bourg-St-Maurice : jusqu'à 308 €
5 > Bordeaux St-Jean → Moûtiers : jusqu'à 308 €
6 > Aéroport CDG → Nice-Ville : jusqu'à 293 €
7 > Aéroport CDG → Les Arcs-Draguignan : jusqu'à 290 €
8 > Antibes → Massy-Palaiseau : jusqu'à 290 €
9 > Les Arcs-Draguignan → Massy TGV : jusqu'à 290 €
10 > Massy TGV → St-Raphaël-Valescure : jusqu'à 290 €



A. BOUREAU/HANS LUCAS

Les Ouigo n'offrent pas de voiture-bar ni de 1re classe, et leur confort est sommaire.

LA CONCURRENCE SE MET EN PLACE, MAIS PAS À GRANDE VITESSE…

Il est désormais possible d'emprunter un train d'une autre compagnie pour voyager rapidement entre deux villes françaises, voire à l'étranger. Les concurrentes de la SNCF sont encore rares et desservent essentiellement des villes du sud de la France.

Depuis fin 2020, la SNCF n'est plus la seule à pouvoir opérer des trains à grande vitesse sur les chemins de fer français. Bien que la compagnie nationale dispose désormais de quelques concurrents, cette libéralisation n'a, pour le moment, pas bouleversé le paysage ferroviaire français de la grande vitesse.

DES TARIFS BAS POUR ATTIRER LE CLIENT

Seules deux autres compagnies exploitent à l'heure actuelle les lignes grande vitesse, toutes deux publiques : l'Italienne Trenitalia et l'Espagnole Renfe. C'est peu, mais il est possible de faire de bonnes affaires si votre voyage comprend une gare desservie par l'une de ces compagnies. Trenitalia assure ainsi 14 départs quotidiens entre Paris et Lyon et, depuis 2025, quatre liaisons par jour entre Paris et Marseille, dans chaque sens. Quelques autres destinations en France sont aussi desservies, comme Aix-en-Provence Avignon, Chambéry… Pour tenter de chiper des clients à la SNCF, Trenitalia a misé sur des tarifs agressifs, qui concurrencent bien souvent ceux de Ouigo, tout en proposant de meilleurs services (bagage inclus, choix de la place, billet échangeable…). Un week-end à Marseille mi-avril coûtait, par exemple, avec un tarif élevé pour un retour le dimanche à Paris : 145 € pour Trenitalia, 218 € pour InOui (hors carte Avantage) et 138 € pour Ouigo, sans service supplémentaire, et avec départ et arrivée à Marne-la-Vallée, loin de Paris. Quant à la compagnie espagnole Renfe, elle ne dessert que certaines gares du sud de la France avec ses trains à grande vitesse AVE (Lyon, Marseille, Montpellier, Nîmes, Perpignan…), mais propose des tarifs très compétitifs entre les villes françaises desservies, ainsi qu'évidemment avec l'Espagne, notamment Barcelone et Madrid. D'autres concurrents se profilent à l'horizon pour la SNCF, mais tardent à mettre en place leur matériel roulant et leur offre : Velvet espère ouvrir des lignes entre Paris et les villes de l'Ouest en 2028, tout comme Le Train, qui vise à relier les 11 villes du Grand Ouest, avec une cinquantaine de trains. Un autre opérateur, Kevin Speed, compte quant à lui desservir Lille, Lyon et Strasbourg avec des TGV à petit prix…



La compagnie italienne Trenitalia, bien implantée sur la desserte Paris-Lyon, notamment, propose des billets à prix intéressants.

PLUS DIFFICILE DE COMPARER LES OFFRES

Avec la multiplication des opérateurs ferroviaires apparaît un nouveau casse-tête : comment comparer efficacement les offres de chaque transporteur sur un même trajet ? Toutes les compagnies alternatives commercialisent en effet leurs billets sur leurs propres sites web, avec des politiques tarifaires distinctes… Pour comparer les prix de la SNCF et de ses éventuelles concurrentes, il faut donc oublier SNCF Connect, qui ne recense que les prix des TGV InOui, Intercités et Ouigo. Et plutôt privilégier des moteurs de recherche de voyages. Des sites comme trainline.com ou kombo.co permettent ainsi de confronter en quelques clics les tarifs de toutes les compagnies exerçant en France sur une date donnée.

Carte Avantage : pas valable sur les trains les moins chers

La SNCF est maligne. Car, contrairement à ce que l'on pourrait penser, Ouigo n'est pas toujours son offre la moins chère ! La compagnie nationale réserve en effet ses tarifs minimaux les plus intéressants aux possesseurs de sa carte Avantage. Sur un trajet Paris-Marseille, par exemple, un client qui bénéficie de la carte peut s'en tirer avec un prix minimum en InOui de 17,50 € et un maximum de 89 €, contre respectivement 19 € et 119 € sur Ouigo. Peu onéreuse (49 € pour un an), la carte Avantage est LE sésame que la SNCF met en avant pour payer moins cher sur son offre classique. Elle promet 30 % de réduction « garantie » sur les TGV InOui (mais pas les Ouigo) et les trains Intercités, aussi bien en première qu'en seconde, des réductions sur certains trains régionaux et européens, ainsi que des prix plafonnés en seconde classe (49 € pour un trajet de moins de 1 h 30, 69 € pour les trajets de 1 h 30 à 3 h, et 89 € pour les trajets de plus de 3 h). Ce plafonnement est intéressant, puisqu'il agit comme bouclier contre les abus de la tarification dynamique. Il peut notamment être très rentable pour les voyageurs réguliers qui ont tendance à acheter leurs billets à la dernière minute, afin d'éviter une note trop salée. Sur un Paris-Marseille, on peut ainsi espérer une réduction d'une cinquantaine d'euros sur les trains les plus chers, par exemple (89 € contre 142 € sans la carte).

SENIORS ET JEUNES MIEUX LOTIS AVEC UNE CARTE AU MÊME PRIX

Mais attention : ces prix plafonds et la réduction de 30 % ne sont pas systématiques, tout au moins si vous bénéficiez de la carte Avantage Adulte (accessible aux 27-59 ans). Pour profiter de bons tarifs, il faut savoir jouer finement avec le calendrier. En aller simple, le prix réduit ne s'applique en effet qu'aux trains qui circulent le samedi et le dimanche, sauf si vous voyagez avec un ou plusieurs enfants de moins de 12 ans, qui bénéficient alors d'une réduction de 60 %. Et en aller-retour, il faut que le trajet comprenne au moins une nuit de week-end pour obtenir le rabais. Le problème, c'est que les trains qui circulent le week-end sont les plus courus… donc les plus chers, s'ils ne sont pas complets.

Les cartes Avantage Senior et Jeune sont bien plus intéressantes. Proposées au même prix, elles offrent 30 % de réduction, quel que soit le train que l'on prend, tous les jours, tout en continuant à bénéficier éventuellement des plafonds. Revers de la médaille, elles n'offrent pas la possibilité de faire profiter de cette réduction à un éventuel accompagnant adulte, contrairement à la carte Avantage Adulte.



La SNCF promet des rabais de 30 %, mais assortis de nombreuses contraintes d'horaires.

N.GUYONNET/HANS LUCAS

LE TOP 10 DES TRAJETS LES PLUS CHERS EN 2DE CLASSE

Voici, d'après les données publiques de la SNCF, les trajets qui peuvent vous revenir le plus cher en seconde classe. Prix sans carte Avantage, trains internationaux exclus.

1 >	Quimper → Strasbourg : jusqu'à 178 €
2 >	Quimper → Lorraine-TGV : jusqu'à 172 €
3 >	Lorient → Strasbourg : jusqu'à 172 €
4 >	Auray → Strasbourg : jusqu'à 172 €
5 >	Vannes → Strasbourg : jusqu'à 172 €
6 >	Brest → St-Jean-de-Maurienne : jusqu'à 171 €
7 >	Quimper → St-Michel-Valloire : jusqu'à 171 €
8 >	Brest → St-Michel-Valloire : jusqu'à 171 €
9 >	St-Avre-la-Chambre → Quimper : jusqu'à 171 €
10 >	Modane → Quimper : jusqu'à 171 €

Abonnements Max : les billets gratuits peu disponibles !

La SNCF propose une autre offre alléchante aux jeunes entre 16 et 27 ans, ainsi qu'aux seniors de plus de 60 ans. Max Jeune et Max Senior sont des abonnements onéreux – 79 € par mois avec un engagement de trois mois – qui offrent tous les privilèges de la carte Avantage, mais surtout des billets « gratuits » sur une sélection de trains TGV InOui, Intercités et Ouigo éligibles. Seule différence entre les deux formules : les seniors ne peuvent bénéficier de trains à 0 € les samedis et dimanches, alors que les titulaires de Max Jeune y ont accès. Ces trajets gratuits sont-ils suffisamment nombreux pour justifier les 79 € mensuels ? Ce n'est pas certain. Nous avons analysé les données publiques de disponibilité des places TGV Max sur un mois (du 25 février au 17 mars 2026) et constaté des variations significatives sur les destinations offrant des places éligibles, ainsi que le type de trains concernés. Ainsi, sur la période étudiée, 26,8 % des trajets seulement offraient des billets gratuits aux abonnés Max. Mais ils sont considérablement plus nombreux sur les trains Intercités (45,1 %) que sur le TGV, avec seulement 22,4 % de places éligibles au total. Et c'est paradoxal, car il y a beaucoup plus de trajets TGV recensés que de trajets Intercités dans la longue liste des parcours éligibles fournie par la SNCF ! Autrement dit, pour voyager gratuitement avec Max, il ne faut pas craindre de prendre son temps, et d'emprunter des trains moins rapides…



TRÈS PEU DE POSSIBILITÉS SUR LA NORMANDIE

Ensuite, l'on remarque une forte disparité de la disponibilité des places en fonction des jours de la semaine : il est beaucoup plus facile de trouver une place « gratuite » le mardi et le mercredi que le vendredi ou le dimanche, deux jours « noirs » où le nombre de places est très limité. Ainsi, 69 % des trains Intercités circulant le mercredi proposent des places gratuites, alors qu'on n'en trouve que 19 % le dimanche. Logique : les trains du week-end sont les trains les plus demandés et les algorithmes de la SNCF réservent évidemment les sièges gratuits aux trajets moins courus. Enfin, le nombre de places éligibles dépend fortement de la région d'origine du

LE TOP 10 DES TRAJETS LES PLUS CHERS DEPUIS PARIS

Voici, d'après les données publiques de la SNCF, les trajets en seconde classe les plus onéreux depuis la capitale. Prix sans carte Avantage, trains internationaux exclus.

1 >	Paris Gare de Lyon → Menton : jusqu'à 164 €
2 >	Paris Gare de Lyon → Monaco Monte-Carlo : jusqu'à 164 €
3 >	Paris Gare de Lyon → Antibes : jusqu'à 158 €
4 >	Paris Nord → Antibes : jusqu'à 158 €
5 >	Paris Nord → St-Raphaël-Valescure : jusqu'à 158 €
6 >	Paris Nord → Les Arcs-Draguignan : jusqu'à 158 €
7 >	Paris Gare de Lyon → Les Arcs-Draguignan : jusqu'à 158 €
8 >	Paris Gare de Lyon → St-Raphaël-Valescure : jusqu'à 158 €
9 >	Paris Austerlitz → St-Jean-de-Luz-Ciboure : jusqu'à 148 €
10 >	Paris Austerlitz → Tarbes : jusqu'à 148 €



Pour rentabiliser 79 €/ mois, il faut pouvoir voyager souvent et être flexible sur les dates.

train, ainsi que de la distance qu'il va effectuer. Parmi les lignes le plus souvent éligibles, on trouve bien des Paris-Lyon, Paris-Bordeaux et Paris-Lille, mais aussi, et surtout, de nombreux trajets beaucoup plus courts (Nantes-Angers, Nîmes-Montpellier, Marseille-Avignon, Toulouse-Carcassonne…). On remarque que les trajets gratuits sont aussi souvent des sections d'un trajet plus long, que la SNCF ne parvient pas à remplir sur l'ensemble du parcours. Il existe par ailleurs une forte disparité entre les régions : l'Occitanie, riche en trains Intercités, est très bien dotée, alors que la région Paca et la Bretagne sont plutôt délaissées, tout au moins sur notre période de test. Sans parler de la Normandie, absente ou presque de ces offres.

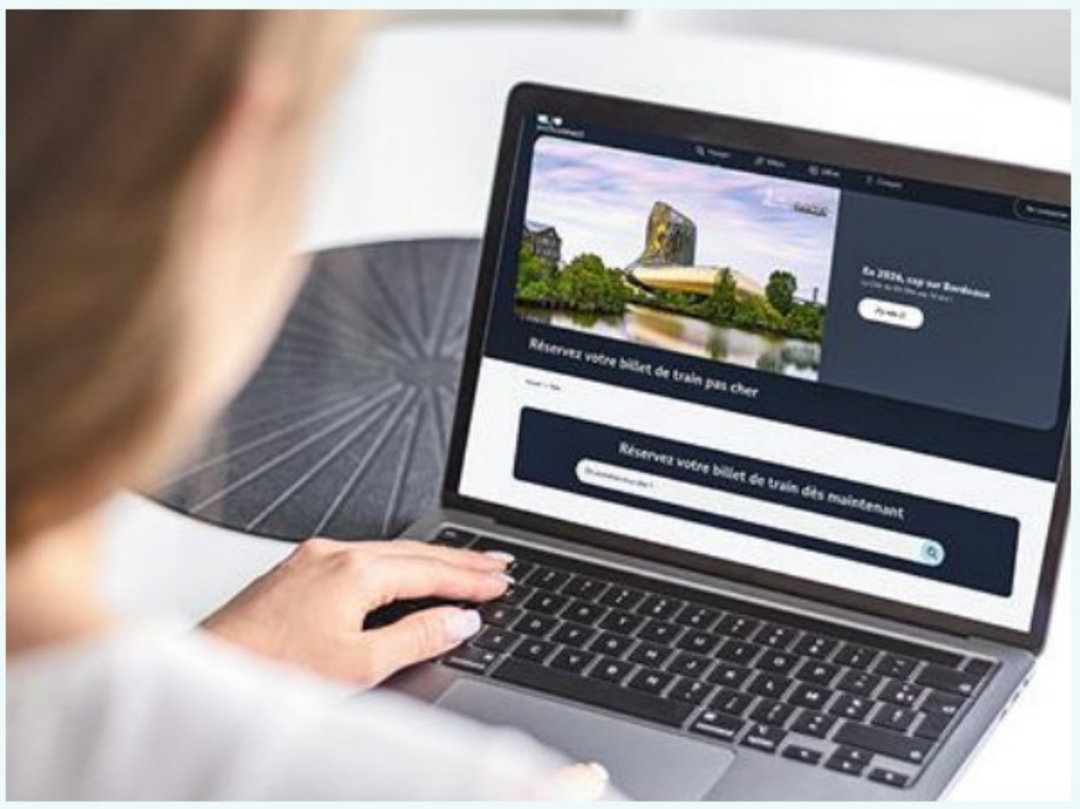
Comment savoir si Max peut vraiment être intéressant dans votre cas ? Le plus simple est encore de vous rendre sur le site trainquille.fr, qui vous permet de rechercher, sur un mois, tous les trains éligibles depuis et vers la destination que vous désirez. De quoi vous rendre compte aisément si oui ou non, cet abonnement à 79 € est une bonne affaire. ■

ÉRIC LE BOURLOUT

LES ASTUCES POUR PAYER MOINS CHER

Se mettre des alertes, éviter les TGV, changer de destination… Les bons plans existent, mais encore faut-il les connaître !

- Surveillez les prix ! Le site SNCF Connect dispose d'une fonction bien pratique. « Alerte petits prix » vous permet de recevoir par e-mail une notification chaque fois qu'un billet à prix bas sera disponible pour la destination et les dates que vous aurez préalablement définies.
- Choisissez une destination plus éloignée que celle que vous visez, dans les zones frontalières. Si vous allez à Strasbourg depuis Paris, regardez les tarifs du même train en sélectionnant Karlsruhe (Allemagne), comme destination. Les prix sont parfois moins élevés !
- Pensez au billet « Congé annuel ». Une fois par an, vous avez droit à un billet aller-retour à - 25 %, à condition que le trajet fasse au moins 200 km. Ce rabais concerne tous les membres de votre foyer. Suivez la démarche grâce au chatbot de la SNCF (tout-oui.sncf.com/).
- Découpez votre trajet : si vous avez un peu de temps devant vous, ne faites pas tout le trajet en TGV, profitez des tarifs des trains régionaux, souvent subventionnés donc intéressants. Privilégiez également les trains Intercités, bien moins onéreux que les TGV.
- Avec le Pass Interrail vous pouvez voyager dans toute l'Europe (ou un pays, moins cher) de façon quasi illimitée, en payant un forfait qui dépend de votre âge et du nombre de jours de voyage. Une formule souvent plus intéressante que de payer chaque billet séparément.



FAMILLE

Organiser son voyage avec bébé

Traverser l'Atlantique pour découvrir d'autres horizons, aligner 8 heures de voiture pour une visite à belle-maman, sauter dans un Paris-Marseille pour un week-end au soleil… Le trajet des vacances, déjà un brin fatigant en soi, peut devenir un marathon avec bébé.



« Avec un bébé, il faut accepter qu'il n'existe pas de voyage parfait », affirme Clémentine Testuz, infirmière-puéricultrice libérale, qui accompagne des parents dans la préparation du premier voyage de leur tout-petit. Vous avez vécu l'enfer du bébé qui pleure des heures dans son siège auto ou angoissez à l'idée de prendre un long-courrier ? Vous n'êtes pas seul(e) ! *« Les nouveaux parents sont très souvent inquiets et ont beaucoup de questions : est-ce que les changements vont bouleverser les habitudes du bébé ? Est-ce qu'il va dormir durant le trajet ? Même trois ou quatre heures de voiture peuvent paraître une montagne. »*

AVEC QUELQUES PRÉCAUTIONS ET PRÉPARATIFS, TOUT IRA BIEN !

Pour mettre toutes les chances de votre côté, respectez quelques règles essentielles : anticipez ; préparez-vous en fonction du moyen de transport ; restez flexible lors du trajet. Et surtout, faites-vous confiance. Car on peut faire beaucoup de choses avec un bébé, certains voyagent même autour du monde ! Évidemment, la santé de votre enfant constitue un autre point non négociable pour que tout se passe bien. Par exemple, dès que l'on prend de l'altitude : protégez ses oreilles en avion par une tétée ou un biberon au décollage et à l'atterrissage, et en montagne, ne dépassez pas 1 500 m d'altitude avant ses 15 mois, y compris en passant un col en voiture ou en bus. *« Les bébés vivant déjà en altitude y sont habitués, mais pour ceux qui vivent en plaine, la montée est difficile à tolérer. Si l'on n'a pas le choix, il faut vraiment monter par paliers, en s'arrêtant régulièrement pour le faire boire ou manger, afin d'atténuer la pression »,* explique Clémentine Testuz. Prévoyez de quoi l'occuper *(voir check-list p. 31),* voyagez léger et surtout… *« restez de marbre face au regard des autres voyageurs. C'est souvent le plus dur à supporter pour les parents, notamment dans les lieux clos comme le train ou l'avion. La seule solution ? Tenez votre bébé simplement dans vos bras et tentez de le rassurer, vous ne pouvez rien faire de plus. Et ignorez les commentaires ou soupirs désobligeants, qui ne font qu'accentuer votre stress, et donc celui de votre enfant ! »*

En train

Les avantages

• Le point le plus positif avec ce type de transport : la possibilité de bouger ! On peut se balader quand bébé s'impatiente et lui permettre de crapahuter s'il marche déjà, le tout sans risques. Autre avantage et non des moindres : si bébé dort, vous pouvez… dormir aussi ! Et on vous le conseille, d'ailleurs.

• Côté tarifs, vous êtes tranquilles jusqu'aux 4 ans de votre enfant : c'est gratuit pour lui sur SNCF et Ouigo si vous choisissez de l'installer sur vos genoux. Pour plus de place et de confort, il est possible de lui réserver un siège avec le Forfait Bambin à 9 € (SNCF), 5 € (Ouigo Train Classique) ou 8 € (Ouigo Grande Vitesse). *« Même si ce n'est pas pour y installer votre bébé, cette place peu chère peut servir à installer vos affaires, le cosy, etc. »,* explique Clémentine Testuz. Bonus : le transport des poussettes (pliées) est offert sur SNCF et Ouigo (à bien spécifier au moment de la réservation).



• Autre bonus : dans les Bistro TGV InOui (voiture 4 ou 14), *« les baristas peuvent réchauffer les biberons et les plats pour bébé jusqu'à 3 ans »,* spécifie la SNCF. Tout en précisant : *« dans une quantité et un contenant adaptés à cet âge ».* Au cas où on tenterait de passer en douce au micro-ondes une tartiflette ? Ce service n'existe pas sur Ouigo.

Les inconvénients

• La gestion des bagages. Avec bébé, on a tendance à emporter beaucoup et, souvent, beaucoup trop ! Clémentine Testuz le constate très souvent, les jeunes parents accumulent de nombreux objets inutiles en voyage. Alors, au moment de boucler les valises, emportez l'essentiel et rien d'autre.
• Les correspondances : il y a parfois beaucoup d'attente.
• Sur Ouigo, même avec le forfait Toupti, il n'y a pas de bagage gratuit pour les moins de 4 ans.

En pratique

• **En TGV** : avec un nouveau-né, évitez l'Espace famille, souvent très bruyant. Avec un plus grand, au contraire, réservez-y une place (TGV InOui en 2e classe les week-ends, vacances scolaires et jours fériés) : la table à langer sera à proximité et les voisins plus tolérants.
• **En Intercités** : dans les Paris-Toulouse et Paris-Clermont-Ferrand, il y a une voiture Services avec trois carrés de six places équipés pour les familles, coin nurserie et Espace Kids.
• Repérez la table à langer, il y en a dans les TGV InOui, les Intercités et les Ouigo Grande Vitesse.
• Choisissez une place dans la salle basse des TGV à deux étages pour éviter les escaliers.
• Préférez les horaires incluant un repas si vous avez commencé la diversification, ça occupera un peu votre bébé.
• Prenez une pièce d'identité ou le livret de famille pour justifier de l'âge de l'enfant.
• Louez poussette, transat et lit parapluie à l'arrivée plutôt que de tout transporter.



En avion

Les avantages

• Si votre enfant de moins de 2 ans est sur vos genoux, il bénéficie en général de 90 % de réduction pour les vols long-courriers et de la gratuité pour les vols domestiques. Mais dès qu'il a son propre siège, il passe en tarif enfant de +2 ans, soit, en général, 80 % du billet adulte. Les compagnies low cost fonctionnent, elles, par forfait : une trentaine d'euros par vol si l'enfant est sur vos genoux *(voir p. 36-37)*.
• Sur tous les vols, vous pouvez aller jusqu'à l'embarquement avec la poussette. Et, si elle n'est pas autorisée en cabine ou qu'il n'y a plus de place, elle sera placée en soute.
• Vous embarquez avec les passagers prioritaires sans payer de supplément.
• De nombreuses compagnies autorisent les sacs à langer gratuitement, renseignez-vous !
• Vous pouvez emporter du lait maternel ou du lait infantile sans limite de contenance (+ de 100 ml) si votre enfant est avec vous.

Les inconvénients

• Au niveau des douanes ou de la sécurité, il n'y a pas de file prioritaire bébé (mais souvent des agents compréhensifs quand même). Or ces procédures peuvent être très longues.
• Autre problème : les éventuelles douleurs ORL. *« Il est recommandé de consulter un médecin avant le départ si l'enfant est sujet aux otites. Au décollage et à l'atterrissage, il faut le faire déglutir (sein, biberon, tétine, compote) pour favoriser la décompression »*, conseille Clémentine Testuz.
• Il est interdit d'embarquer dans la première semaine de vie pour les courts et moyen-

courriers, avant trois semaines pour les long-courriers. EasyJet n'autorise pas les nourrissons de moins de 14 jours.

• Enfin, le défi de taille est d'occuper bébé tout en restant attaché ! *« C'est plus facile avec un tout-petit qu'avec un enfant de 7 mois à 3 ans, qui sera plus difficile à divertir et plus sensible aux stimulations »,* précise Clémentine Testuz.

En pratique

• Même âgé de 10 jours, bébé doit avoir un passeport : vérifiez bien les délais avant d'acheter son billet d'avion, car certains usagers ont connu des déboires en la matière.

• Consultez les tarifs et politiques des compagnies aériennes (bébés sur les genoux, siège bébé, excédents de bagages pour poussette/cosy, gratuit ou 10 % du tarif adulte, payant pour un 2e bébé…)

• Appelez tôt la compagnie afin d'obtenir le berceau d'avion pour les long-courriers. Il y en a peu. Et vérifiez les dimensions (sur Air France, ils sont destinés aux bébés pesant moins de 10 kg et mesurant moins de 70 cm).

• Allaitez ou donnez un biberon, la tétine, une compote… pour réguler la pression atmosphérique dans les oreilles, surtout au décollage et à l'atterrissage.

• Vérifiez que la coque du cosy est bien « homologuée avion » si vous voulez l'utiliser (sur Air France, vous devez avoir un siège auto ou un harnais homologué par Cares [Child Aviation Restraint System]). Il doit aussi avoir les bonnes dimensions (44 cm de large maximum).

• Prévoyez en cabine tout le nécessaire : de quoi manger, boire, changer l'enfant, une tenue de rechange pour le bébé et pour le parent, ainsi qu'une petite trousse de pharmacie (paracétamol, thermomètre, traitement particulier avec ordonnance).

• Répartissez les effets du bébé dans différentes valises si vous voyagez à plusieurs pour parer aux bagages égarés.

Bon à savoir

VOYAGER LA NUIT, C'EST MIEUX ?

Il n'existe pas de réponse universelle. Face à un environnement inhabituel, le bébé peut ne pas réussir à s'endormir, majorant de fait la fatigue des parents. Un vrai danger si l'on conduit de nuit, par exemple. Pour décider du meilleur moment, deux grandes règles :

• Avec un tout-petit qui n'a pas encore de rythme, qui tète ou prend un biberon sans horaires fixes, le meilleur moment pour partir est celui où l'on se sent en forme et prêt.

• Avec un enfant plus grand qui a un rythme plus régulier (une sieste le matin et une l'après-midi, par exemple), à partir d'un an en général, caler le départ sur ses moments de sieste, afin de faciliter le trajet.

En autocar

Les avantages

• Le prix, souvent attractif. Par exemple, jusqu'à 3 ans sur BlaBlaCar (ex-Ouibus), c'est gratuit si vous prenez votre enfant sur les genoux. Sur Isilines, c'est moitié prix jusqu'à 4 ans.

• Vous n'avez pas à conduire et pourrez donc vous occuper à 100 % de votre ou vos enfants.

Les inconvénients

• L'espace est souvent réduit et les commodités assez inadaptées. Les pauses sont rares et aléatoires. La sécurité ne doit pas être négligée. BlaBlaCar précise que *« pour les enfants de moins de 3 ans, il est obligatoire d'apporter un siège bébé avec un adaptateur de ceinture de sécurité (non fourni par BlaBlaCar) qui peut être fixé par une ceinture de sécurité à deux points ».*



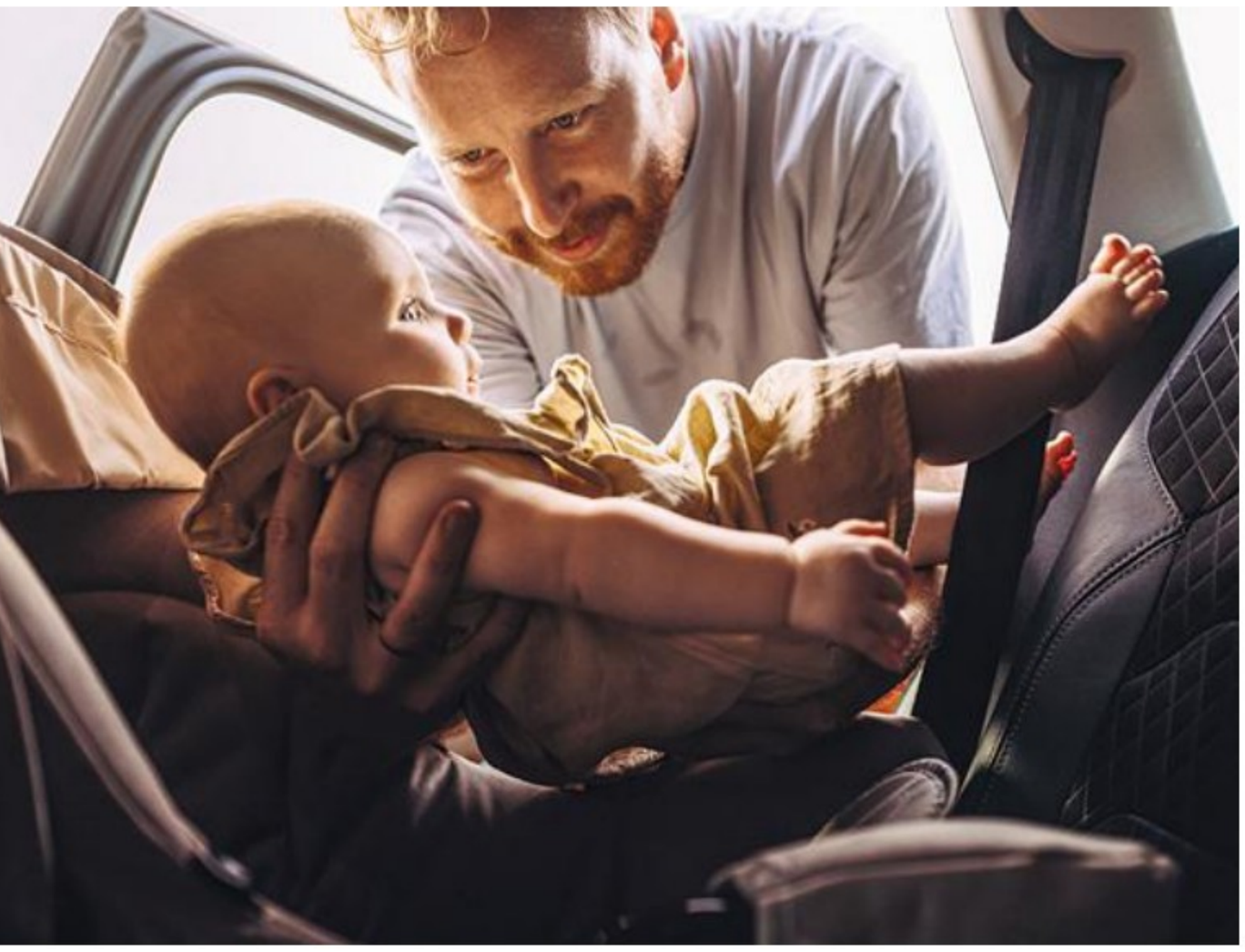
En pratique

• Vérifier la politique de la compagnie (poussette, siège auto…).

• Réservez un siège pour vous et votre enfant.

• Préférez les trajets courts.

• Prenez de quoi langer bébé sur un siège.



En voiture

Les avantages

• La voiture demeure LE mode de transport idéal : vous partez directement de chez vous, avec (O rêve !) bébé endormi dans son cosy, que l'on vient poser dans l'habitacle. De plus, le roulis de la voiture berce les enfants.

• Autre atout : la flexibilité, avec la possibilité de partir au meilleur moment (quand on est le plus en forme, conseille Clémentine Testuz) et surtout celle de faire des pauses quand on en a besoin. Les aires avec restaurant sont toutes équipées de tables à langer. Et l'été, Vinci, par exemple, renforce les équipements pour tout-petits avec des blocs à langer désinfectés après chaque passage. Enfin, les boutiques proposent des couches, petits pots et lingettes.

• Vous pouvez remplir le coffre à ras bord avec les bagages sans surcoût. Attention cependant à la sécurité. Une bouteille d'eau laissée sur la plage arrière peut se transformer en projectile en cas de choc. C'est pourquoi les sacs à langer et à main doivent être placés au sol, et si le chargement dépasse l'appuie-tête, il faut le sécuriser avec un filet de coffre. Si vous optez pour un coffre de toit, vérifiez la charge maximale autorisée indiquée sur la carte grise (F2, anciennement PTAC) et le poids à vide (G1, anciennement PV). Pour savoir quelle charge vous pouvez ajouter, soustrayez G1 à F2.

Les inconvénients

• Principal risque : la fatigue du conducteur sur les longs trajets, ainsi que l'agacement ou les prises de risques si bébé pleure. Pas question de se retourner pour voir si tout va bien lorsque l'on est au volant, par exemple. Seule solution : *« Faire des pauses toutes les deux heures, à la fois pour le conducteur et pour sortir le bébé de son siège auto »,* recommande Clémentine Testuz.

• L'usage du cosy doit être limité à deux heures d'affilée. *« Sa forme n'est pas adaptée à la colonne vertébrale du nourrisson. Lors de la pause, allongez bébé à plat dos sur une petite couverture pour qu'il se détende. »*

• Avant de partir, aérez la voiture pour en chasser les toxiques et refroidir l'habitacle, pensez au pare-soleil et recouvrez le siège auto d'une housse en coton, lavable, qui limite la transpiration. *« Je vois beaucoup de parents qui n'enlèvent pas le blouson avant de sangler leur enfant dans le siège auto, or le harnais protège moins bien en cas d'accident, car il est moins ajusté. »* Quant à la clim, c'est oui, mais pas directement sur l'enfant, bien sûr.

• Enfin, *« certains bébés supportent très mal la voiture, surtout lorsqu'ils sont dos à la route et développent même tout petits un mal des transports. Dans ce cas, il faut en parler au médecin, qui peut prescrire un traitement, même si les options sont limitées »,* souligne Clémentine Testuz.

En pratique

• Emportez un siège auto adapté (normes, confort) ou réservez-le à l'avance auprès de la compagnie de location.

• N'oubliez pas le pare-soleil.

• Ajoutez un rétroviseur pour voir bébé derrière si vous êtes seul(e).

• Pensez à aérer la voiture avant le départ.

• Procurez-vous une housse en éponge pour le siège auto.

• Repérez à l'avance les aires de repos adaptées aux familles : Vinci vous permet, par exemple, de situer les aires équipées via une carte interactive sur vinci-autoroutes.com.

• Prenez un abonnement télépéage pour ne pas avoir à vous arrêter, ce qui risque de réveiller certains bébés.

En ferry

Les avantages

• Le bateau avec bébé n'a (presque) que des points positifs ! Le prix en premier lieu, la plupart des compagnies appliquant la gratuité jusqu'à 2 ans. C'est même gratuit jusqu'à 4 ans sur Corsica Ferries.

• L'espace : vous pouvez bouger sans risques, prendre l'air sur le pont en cas de mal de mer, etc. De plus, *« le roulis berce l'enfant »,* précise Clémentine Testuz. Si bébé pleure, vous pourrez facilement vous isoler.

• Les équipements pour enfants. Chez Corsica Linea, on précise : *« Des matelas bébés ainsi que des barrières peuvent être mis à votre disposition pour votre cabine. »*

• Sur certaines lignes, on trouve, en outre, des services spécifiques, *« une pouponnière est mise à disposition sur certains de nos navires »,* explique Corsica Ferries.

Les inconvénients

La durée du trajet est longue et le risque de mal de mer bien réel. Si vous en souffrez, passez votre chemin, car malgré tous les avantages du bateau, il sera compliqué pour vous de prendre soin d'un tout-petit en étant nauséeux…

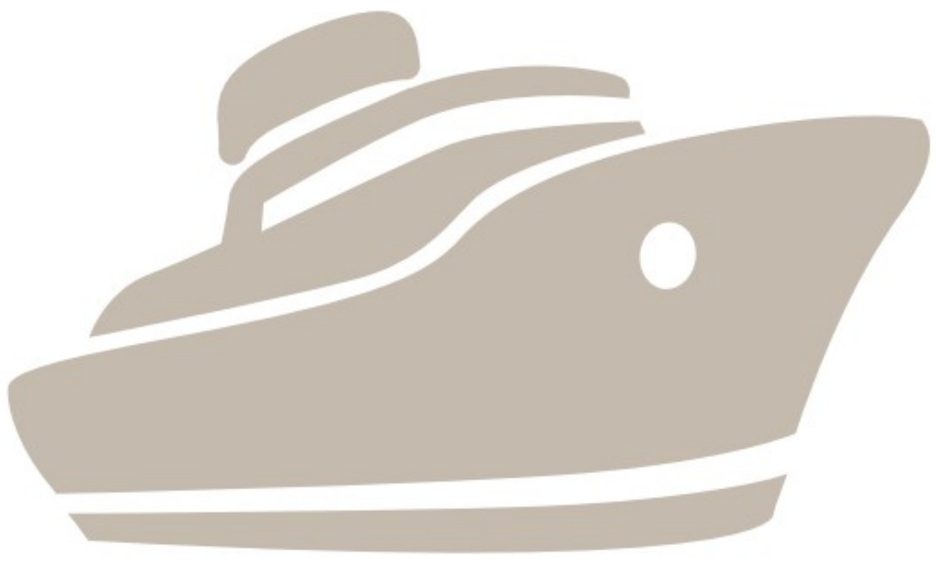
En pratique

• Réservez une cabine (repos et intimité).

• Prenez un porte-bébé ou une écharpe de portage, à cause des escaliers.

• Emportez tout le nécessaire avant de fermer votre voiture garée dans la cale. Car *« il n'est plus possible de se rendre dans son véhicule une fois la traversée commencée »,* indique notamment Corsica Ferries. ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX





LA CHECK-LIST DU PARENT SEREIN

- ✔ Emporter des jouets à ventouse (à coller sur le hublot ou la vitre du train) ou magnétiques, pour éviter de les perdre sous les sièges.
- ✔ Éviter les jouets bruyants.
- ✔ Prévoir un jouet nouveau, et donc inconnu, pour le moment où plus rien ne distrait bébé.
- ✔ Préférer les compotes à boire aux petits pots nécessitant une cuillère (des contenants vides « à boire » existent).
- ✔ Sans voiture-bar ou en avion, prévoir de l'eau et de la nourriture supplémentaires pour pallier les éventuels retards.
- ✔ Utiliser un porte-bébé ou une écharpe de portage pour se déplacer, aller aux w.-c.
- ✔ Penser à la poussette-canne pliable et facile à transporter.
- ✔ Expédier les bagages les plus lourds à l'avance (site cocolis.fr par exemple ou via une solution de prise en charge des bagages par la SNCF) si vous voyagez en solo et êtes très chargé(e).
- ✔ Tester une appli avec des bruits blancs (qui auraient des propriétés hypnotiques) pour calmer bébé (White Noise Baby ou White Noise Lite, par exemple) ou, bien sûr, avec des comptines.

Quand prendre son billet d'avion

Pour dénicher le meilleur tarif, y a-t-il des stratégies imparables ? Réservation nocturne, utilisation d'un VPN, multiplication des escales… «60» fait la chasse aux mythes ! Alors oui, mieux vaut s'y prendre à l'avance et, parfois, ne pas se ruer sur l'option la moins chère.

Lorsqu'une compagnie aérienne met en vente les places d'un avion, elle établit des « packs » de sièges qu'elle va vendre les uns après les autres en se basant notamment sur les ventes passées et les pratiques de la concurrence. D'abord à des prix modérés, puis, au fur et à mesure, à des tarifs de plus en plus élevés, *« de façon à en avoir presque jusqu'au dernier moment, pour les départs urgents et les voyages d'affaires »*, précise Alexandre Poisson, consultant principal chez Yield Tactics, qui conseille plusieurs compagnies dans leurs stratégies de tarification. Si on ajoute les options tarifaires de chaque voyageur (siège, repas…), il est fréquent que deux passagers assis côte à côte aient payé leur vol à des prix très différents.

Faut-il réserver très tôt ou attendre la dernière minute ?

En règle générale, plus on achète à l'avance, meilleurs sont les tarifs. Cependant, les vols sont mis en vente entre 11 et 12 mois avant le départ de façon automatisée et, à ce moment-là, les compagnies n'ont pas toutes mis au point leur stratégie tarifaire. Il peut être judicieux d'attendre un peu pour voir si les prix baissent. Mais, hors exception (un vol qui ne trouve pas preneur), acheter à la dernière minute sera toujours plus cher.

Les prix augmentent-ils quand on regarde plusieurs fois le même vol ?

Les compagnies assurent qu'elles n'utilisent pas les cookies [petits fichiers déposés sur l'appareil du visiteur d'un site pour suivre ses activités, NDLR] pour gonfler les prix quand un internaute manifeste un intérêt pour un vol. L'impression que les tarifs augmentent d'un jour à l'autre peut résulter de la vente complète d'une série de sièges d'une classe tarifaire. S'il restait, par exemple, une vingtaine de places à un prix donné et qu'un groupe les a réservées, la compagnie proposera alors celles de la classe tarifaire supérieure.

Bon à savoir

INUTILE DE RÉSERVER SON BILLET LA NUIT

Des consommateurs pensent que les prix des vols sont moins chers lorsqu'ils sont achetés la nuit. *« Cette fausse idée perdure. Cela vient probablement d'une agence de voyages très connue dans les années 2000 qui appliquait des frais de service beaucoup moins chers la nuit »,* éclaire Alexandre Poisson, consultant chez Yield Tactics. L'adéquation entre les prévisions de vente et ce qui s'écoule réellement est en permanence réévaluée. *« Les recalculs se font souvent la nuit. Mais il s'agit de la nuit à l'endroit du siège social de la compagnie. »*

Est-ce utile d'utiliser un VPN pour acheter son billet ?

En réalité, les tarifs dépendent du lieu de départ de l'avion et non pas de l'endroit où habite le client. Donc l'utilisation d'un VPN, qui simule la connexion depuis un autre pays – et parfois vanté comme une solution pour payer son vol moins cher – est inutile. En Europe, une compagnie qui afficherait un prix différent selon le pays d'achat pour un même point de départ serait de toute façon en infraction au regard de la réglementation.

Existe-t-il vraiment un « meilleur moment » pour acheter son billet ?

L'idée qu'il existe un rétroplanning idéal pour acheter moins cher est un mythe tenace. En réalité, les prix dépendent du remplissage, de la saison, de la concurrence ou de la destination. Si vous voyagez en haute saison, il faudra prendre votre billet très tôt, car il y aura une forte demande et pas de place pour tout le monde.

Est-ce une bonne idée d'utiliser les comparateurs ?

Oui, pour faire un état des lieux. Cela permet de simuler différents trajets, de varier les escales et les horaires, et de repérer les prix les plus avantageux par compagnie. En revanche, mieux vaut réserver ses billets d'avion directement auprès de la compagnie choisie. D'autant que la quasi-totalité des compagnies aériennes proposent la vente directe de billets via leur site. Éviter les intermédiaires simplifie les recours possibles en cas de problème.

Être flexible change-t-il vraiment la donne ?

Oui, et c'est même la clé ! Si vous pouvez décaler un peu votre départ, et viser le mardi ou le mercredi, jours traditionnellement les moins prisés, vous pourrez obtenir des tarifs plus intéressants. Si, en plus, vous pouvez avoir plusieurs options d'aéroports de départ, que vous acceptez les escales et/ou les horaires de départ et d'arrivée tardifs ou très matinaux, les prix baisseront encore.

Un billet peu cher est-il toujours une bonne affaire ?

Regarder uniquement le prix est une erreur fréquente. Car les prix d'appel cachent souvent de nombreux frais annexes. Mettre des bagages en soute, réserver son siège dans l'avion ou opter pour des billets modifiables, par exemple, risque d'augmenter la note. Faites également attention aux correspondances très courtes, qui peuvent se révéler risquées en cas de retard de vol.

Est-ce qu'acheter un aller-retour est toujours avantageux ?

Oui. Pour obtenir les meilleurs prix, évitez les allers simples et essayez toujours de passer le week-end sur place. Car les compagnies tentent de repérer les trajets effectués pour des voyages d'affaires, sur lesquels elles appliquent des tarifs plus élevés. Or les personnes qui voyagent à titre professionnel ont tendance à faire des sauts de puce en semaine et à rentrer chez elles avant le week-end. ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX



Les frais cachés du low cost

Ne vous fiez pas aux tarifs alléchants des billets proposés par les compagnies aériennes à bas prix. Car le coût de votre voyage peut facilement être multiplié par deux à cause des innombrables frais annexes, pour des services proposés plus ou moins subtilement.

Après avoir mal orthographié le nom de famille de ses deux petits-enfants lors d'une réservation pour un vol Ryanair, Martine cherche à les modifier sur le site de la compagnie low cost. Une formalité ? Pas vraiment, Ryanair lui réclame 230 € pour une simple erreur ! Aucune contestation possible : les changements de nom font bien partie de l'interminable liste de frais annexes élaborés par l'entreprise irlandaise. Ryanair, mais aussi EasyJet, Norwegian, Transavia, Vueling… Les compagnies à bas coût rivalisent d'imagination pour alourdir la facture d'un vol qui paraît pourtant peu onéreux au premier abord.

Repères

UNE PETITE TAILLE QUI AUGMENTE

■ Depuis le 4 septembre 2025, il est possible d'embarquer un bagage gratuit un peu plus grand qu'avant sur les vols Ryanair. La compagnie irlandaise permet d'emporter un sac de 40 x 30 x 20 cm (24 litres), soit plus grand que le précédent gabarit autorisé, de 20 litres. Une bonne nouvelle, qui intervient après que l'ensemble des compagnies européennes se sont mises d'accord sur une taille minimale de 40 x 30 x 15 cm pour le bagage placé sous le siège.

■ La plupart des compagnies low cost ont aussi adopté le format 40 x 30 x 20 cm pour les bagages gratuits. Seule exception : EasyJet, qui demeure l'entreprise la plus généreuse de ce point de vue, puisqu'elle autorise un bagage de 45 x 36 x 20 cm, soit d'un volume de 30 litres.

Les bagages

Le temps où l'on pouvait embarquer gratuitement un bagage cabine stocké dans les compartiments supérieurs est révolu. Les compagnies à bas coût font désormais toutes la distinction entre un « bagage cabine » et un « bagage à main » ou « petit bagage ». Et la différence est capitale : seuls des sacs au volume très réduit peuvent être emportés à titre gracieux dans l'avion… à condition qu'ils soient placés sous le siège devant vous. Les compartiments placés au-dessus des sièges sont réservés aux bagages cabine, payants. Il est important de vérifier les dimensions de votre sac avant de vous rendre à l'aéroport. Si, par malheur, il dépasse le gabarit, vous serez facturé au prix fort : comptez 75 € chez Ryanair ou Vueling, par exemple.





Désormais, aucun bagage placé dans les compartiments supérieurs n'est gratuit.

Vous souhaitez voyager avec un bagage cabine ? Vous n'aurez d'autre choix que celui de passer à la caisse. Et il faut se méfier des pièges placés bien stratégiquement par les compagnies sur leurs sites respectifs. La plupart d'entre elles proposent en effet une option bagage cabine sous forme d'un « pack » de services, qui permet aussi de choisir une place à bord ou d'embarquer avant le reste des passagers. Les prix diffèrent énormément selon les compagnies et la longueur des vols, mais se situent en général entre 30 et 100 € par voyageur. Cette option n'est toutefois pas obligatoire et il est possible de ne payer que le bagage cabine, pour un prix moins élevé. Ryanair et Wizz Air ont toutefois limité cette possibilité, en liant l'achat d'un bagage cabine à l'embarquement prioritaire dans l'avion. Attention, là encore, à respecter les dimensions maximales autorisées par la compagnie, sous peine de frais supplémentaires. Concernant les bagages en soute, leur tarif peut largement varier en fonction de leur poids. Ryanair facture par exemple les bagages d'un maximum de 10 kg entre 9,50 € et 45 € selon les vols… Mais cela grimpe vite lorsque la charge augmente. La compagnie affiche désormais un tarif de 40 à 60 € pour un bagage qui n'excède pas 20 kg… Et si le poids de votre valise est compris entre 20 et 23 kg, vous paierez encore quelques euros supplémentaires, soit entre 30 et 80 € en fonction du vol. Ses concurrentes comme Vueling ou EasyJet pratiquent aussi un tarif au poids, par palier. Vérifiez donc que votre bagage ne dépasse pas celui que vous avez sélectionné en ligne. Sinon, vous serez facturé au comptoir d'un montant qui peut atteindre 15 € par kilo supplémentaire.

Désormais, aucune compagnie low cost ne propose de choisir gratuitement son siège.

Sélection des sièges

Vous appréciez les hublots ? Vous préférez l'avant de l'avion ou simplement voyager près de vos proches ? Il faudra sans doute payer un supplément : aucune compagnie low cost ne propose de choisir gratuitement son siège. Pour cela, il vous faut a minima vous offrir une option comprenant bagage cabine et choix du siège.

Mais attention, les sièges proposés dans ces offres ne sont jamais les meilleurs : ils sont généralement placés au centre ou à l'arrière de l'appareil. Les compagnies compartimentent leurs avions avec soin afin d'augmenter les prix des sièges les plus désirables. Le premier rang des sièges situés à l'avant, qui permettent une sortie rapide de l'avion et offrent davantage d'espace pour les jambes, sont ainsi facturés en moyenne entre 10 et 40 €. Les tarifs sont ensuite dégressifs : comptez entre 7 et 15 € pour les autres sièges vers l'avant, et entre 5 et 10 € pour un siège « standard ». Si vous ne réservez pas de siège précis, certaines



FRAIS RÉCLAMÉS PAR SEPT COMPAGNIES À BAS COÛTS (en jaune les tarifs les

	easyJet	norwegian	RYANAIR
Taille maximale du petit bagage gratuit	45 x 36 x 20 cm	40 x 30 x 20 cm	40 x 30 x 20 cm
Frais en cas de bagage à main trop grand	Jusqu'à 48 €	45 € ou 90 € si vol avec correspondance	75 €
Bagage cabine	À partir de 8 €	De 16 à 35 € environ	De 6 à 36 € avec Priorité en ligne, de 20 à 60 € à l'aéroport
Frais de bagage en soute en ligne	À partir de 17,49 € pour un bagage de moins de 15 kg ; à partir de 23,49 € pour un bagage jusqu'à 23 kg	Aux alentours de 30 €, bagage jusqu'à 23 kg	Entre 9,49 € et 80,99 € selon le poids et le vol
Frais de bagage en soute à l'aéroport	65 €	45 € pour un vol direct, 90 € pour un vol avec correspondance	Entre 23,99 € et 59,99 €, impossible d'enregistrer un bagage de plus de 20 kg à l'aéroport
Bagage volumineux (équipement sportif)	51 € ou 61 € en ligne selon la taille, 62 € ou 72 € à l'aéroport selon la taille	40 € en ligne pour un vélo, 50 € à l'aéroport	60 €, 75 € à l'aéroport
Prix de l'enregistrement à l'aéroport	Gratuit	Gratuit	55 € (par passager)
Choix des sièges	De 8 à 40 €	De 10 à 47 €	De 8 à 30 €
Embarquement prioritaire	Speedy Boarding inclus dans le forfait « Smart » avec bagage à main et choix du siège, aux alentours de 40 €	Fast Track inclus dans les billets Flex et Premium ; environ 18 € pour les billets Lowfare	Priorité : de 6 à 36 € en ligne, de 20 € à 60 € à l'aéroport
Frais pour bébé sur les genoux (par vol)	31 €	10 % du tarif adulte	25 €
Frais de modification du nom sur le billet	73 € en ligne, 79 € par le service client	65 €, gratuit avec l'offre Flex	115 € en ligne, 160 € à l'aéroport
Frais de modification de réservation	À plus de 60 j du vol : 36 € en ligne, 42 € par le service client ; à moins de 60 j du vol : 53 € en ligne, 59 € par le service client	65 €, gratuit avec l'offre Flex	45 € en ligne, 60 € à l'aéroport

compagnies feront en sorte de vous placer près de vos proches durant le vol. Mais il faut s'y prendre tôt ! EasyJet recommande de vous enregistrer au moins trente jours avant le départ pour éviter d'être séparés à l'embarquement. D'autres ne s'embarrassent pas de ces principes : Wizz Air propose, par exemple, une « garantie de sièges voisins », qui coûte environ 14 € par passager et par vol. Ryanair ne fournit, quant à elle, aucune garantie de voyager près de vos proches si vous n'achetez pas votre place en amont.

Enfin, les compagnies à bas coût imposent une contrainte supplémentaire aux voyageurs qui ne paient pas de supplément pour leur siège : leur

plus excessifs)

transavia	VOLOTEA	vueling	WIZZ
40 x 30 x 20 cm	40 x 30 x 20 cm	40 x 30 x 20 cm	40 x 30 x 20 cm
70 €	65 €	Jusqu'à 150 €	Aux alentours de 40 €
Aux alentours de 35 €	En formule avec embarquement prioritaire, à partir de 8 €	De 10 à 59 € en ligne, de 45 à 75 € à l'aéroport	Jusqu'à 60 €, via Wizz Priority en ligne, de 65 à 75 € à l'aéroport
À partir de 36 € pour des bagages de moins de 15 kg ; à partir de 38 € pour des bagages de moins de 20 kg	À partir de 6 € pour un bagage jusqu'à 10 kg ; à partir de 10 € pour un bagage jusqu'à 20 kg	De 10 à 95 € pour un bagage de moins de 15 kg ; de 14 à 96 € pour un bagage de moins de 20 kg	De 14 à 130 € selon la saison et le vol pour 10 kg ; entre 20 et 144 € selon la saison et le vol pour 20 kg
À partir de 60 €	65 €	De 50 à 160 €	Variables selon le poids du bagage et l'aéroport
55 € pour un vélo	60 € par « équipement particulier »	De 45 à 65 € en ligne, de 55 à 75 € à l'aéroport	65 €
Gratuit	De 10 à 30 €	Gratuit	40 €
De 5 à 32 €	De 2 à 10 € en ligne, de 8 à 18 € à l'aéroport	De 5 à 80 €	De 4 à 60 €
Option Fast Track : 24 €	À partir de 8 €	Accessible avec le tarif Fly Grande (le plus cher) ou en sélectionnant un siège près des portes	Wizz Priority : jusqu'à 60 €, comprend un bagage cabine
25 €	25 € en ligne, 30 € à l'aéroport	25 €	32 €
Une modification gratuite, puis 65 € par modification ; option à 8 € pour des modifications gratuites jusqu'à 48 h avant le vol	40 € en ligne, 50 € à l'aéroport	50 €	70 €
55 € avec tarif Basic + option Flex 10 € pour éviter les frais de modification ; modifications incluses dans les tarifs Plus et Max	50 € en ligne, 60 € à l'aéroport	De 55 à 60 € au moins 15 j avant le départ ; de 60 à 70 € moins de 15 j avant le départ	De 40 € à 50 €

DESIGN TROMPEUR : L'ARME SECRÈTE

Malgré un règlement plus strict, les sites des low cost continuent à aiguiller les clients vers leurs options chères.

Surfer sur le site d'une compagnie low cost, c'est entrer dans un labyrinthe truffé de pièges destinés à vous faire dépenser plus. Celui de ryanair.com est frappant : après avoir choisi les dates de votre vol, un nouvel écran affiche trois tarifs : REGULAR, PLUS et TIME SAVER. Ce dernier, le plus cher, est même à « disponibilité limitée », pour vous inciter à cliquer ! Mais il existe aussi un tarif BASIC moins cher… Pour le trouver, il faut regarder juste au-dessus, dans une boîte de dialogue beaucoup plus petite. Vous décidez de le sélectionner ? Une fenêtre surgit alors, vous incitant à passer à REGULAR « pour seulement 24,25 € de plus ».



DES PRATIQUES ENCORE COURANTES

Mettre en avant les options les plus chères, promettre des offres « limitées », complexifier le choix des tarifs les plus bas… les compagnies low cost usent et abusent de techniques de « design trompeur ». Et en font parfois les frais. Au début des années 2010, Ryanair a été condamnée en Italie à 850000 € d'amende pour avoir volontairement rendu difficile à trouver l'option permettant de refuser son assurance voyage… Depuis, la régulation européenne protège mieux les consommateurs de ces pratiques. Le récent règlement DSA interdit explicitement les interfaces truquées. Mais les zones grises restent nombreuses et beaucoup de sites de commerce en ligne, en particulier ceux des voyagistes, continuent de jouer avec les limites.

place étant fixée à la dernière minute, il n'est généralement pas possible de s'enregistrer sur le vol plus de 24 heures avant le décollage. Mieux vaut ne pas oublier de le faire, car la procédure de check-in au comptoir de l'aéroport est payante chez certaines compagnies. Volotea la facture par exemple entre 10 et 30 €. Quant à Ryanair, elle n'exige pas moins de 55 € pour cette formalité !

Réservation, enregistrement

Voilà sans doute les pratiques les plus irritantes de ces compagnies, qui n'hésitent pas à profiter de vos erreurs ou de votre inattention pour vous imposer des frais parfois très importants. Et cela commence dès la réservation en ligne. Leurs sites sont conçus pour vous faire payer davantage *(voir ci-contre)*. Ceux de Ryanair et de Wizz Air sont des modèles du genre : détournement de votre attention pour vous inciter à prendre des options, surenchère d'avertissements menaçants quand vous les évitez, fenêtres surgissant automatiquement… Ne cliquez pas trop vite ! Quelle que soit la compagnie, vérifiez bien, avant de payer, que vous n'avez pas souscrit par mégarde à des services que vous ne désirez pas. Et préparez bien votre vol en anticipant notamment le nombre de bagages. Car enregistrer une valise au comptoir de l'aéroport se révèle beaucoup plus onéreux que lorsque vous le faites en ligne : certaines compagnies réclament un montant trois fois supérieur à celui que vous auriez payé en le réservant sur le site.

Gare aussi à ne pas vous tromper dans les noms des voyageurs – c'est celui qui figure sur le passeport qui fait foi. Certaines compagnies autorisent des corrections mineures gratuitement, dans le cas d'une coquille, par exemple. Mais ne tentez pas le diable, car le prix d'une modification sur un billet est énorme : Ryanair réclame 160 € pour cela à l'aéroport ! Ses concurrentes sont moins gourmandes, mais elles exigent généralement entre 50 et 70 €. Une bévue dans les dates



de trajet peut également coûter cher : la moindre modification d'un vol coûte en moyenne 50 €, sans compter la différence éventuelle de prix du nouveau billet. N'attendez pas la dernière minute pour vérifier que vous n'avez pas commis d'erreur, car les frais de modifications sont généralement plus élevés quand la date du vol approche.

Les services à bord

N'espérez pas obtenir gratuitement un café ou une bouteille d'eau durant votre voyage. La restauration à bord d'un vol d'une compagnie à bas coût est évidemment payante, plutôt chère, et d'assez piètre qualité par-dessus le marché. Comptez entre 10 et 15 € pour un repas comprenant un plat et une boisson, aux alentours de 4 € pour un soda, entre 2 et 3 € pour une bouteille d'eau et au moins 6 € pour une cannette de bière. Le mieux est donc de préparer votre nourriture et d'acheter vos boissons à l'aéroport, après avoir passé les contrôles de sécurité. Méfiance toutefois : certaines compagnies n'accepteront pas un sac supplémentaire contenant vos en-cas et pourraient bien vous les facturer. Il y a quelques mois, une touriste britannique a ainsi dû payer une soixantaine d'euros pour bagage à main supplémentaire sur un vol Ryanair… à cause d'une gourde qu'elle avait accrochée à son sac !



Les « extras »

Après que vous avez sélectionné votre vol, vos sièges et vos bagages, la plupart des compagnies vont aussi vous proposer de nombreux services supplémentaires avant de procéder au paiement. Le plus courant est l'assurance voyage, parfois souscrite à la va-vite par des clients en quête de tranquillité d'esprit. Mais celle-ci peut augmenter sensiblement le prix du billet, en fonction des options choisies et du coût du voyage. Et elle n'est pas forcément utile *(voir p. 68-71)*. Avant de signer, vérifiez d'abord si vous n'êtes pas couvert par la police d'assurance de votre carte bancaire : les cartes Visa Premier et Mastercard Gold, notamment, proposent déjà une assurance voyage couvrant les annulations de vol, les pertes de bagages ou les frais médicaux à l'étranger. Surtout, méfiez-vous des termes qui peuvent prêter à confusion lors de la réservation. Par exemple, l'assurance « annulation », largement mise en avant, n'est valable que dans des cas bien spécifiques (maladie avec certificat médical, décès d'un proche, licenciement…), pas si vous changez vos plans à la dernière minute !

Toutes les compagnies aériennes vous proposeront aussi de profiter de votre réservation pour louer une voiture une fois arrivé à destination, un service proposé grâce à des partenariats noués avec des entreprises tierces. Là encore, mieux vaut ne pas se précipiter et comparer les prix et la réputation du loueur sur des sites spécialisés : vous pourriez obtenir de meilleurs tarifs. Par ailleurs, vous ne pourrez pas vous retourner vers la compagnie aérienne qui vous a vendu cette prestation si, lors du dépôt de garantie, le loueur refuse la carte de débit avec laquelle vous avez pourtant payé votre voyage. De nombreuses entreprises de location de voitures étrangères n'acceptent que les cartes de crédit *(voir p. 58-59)*, peu courantes en France. ■



ÉRIC LE BOURLOUT

Bon à savoir

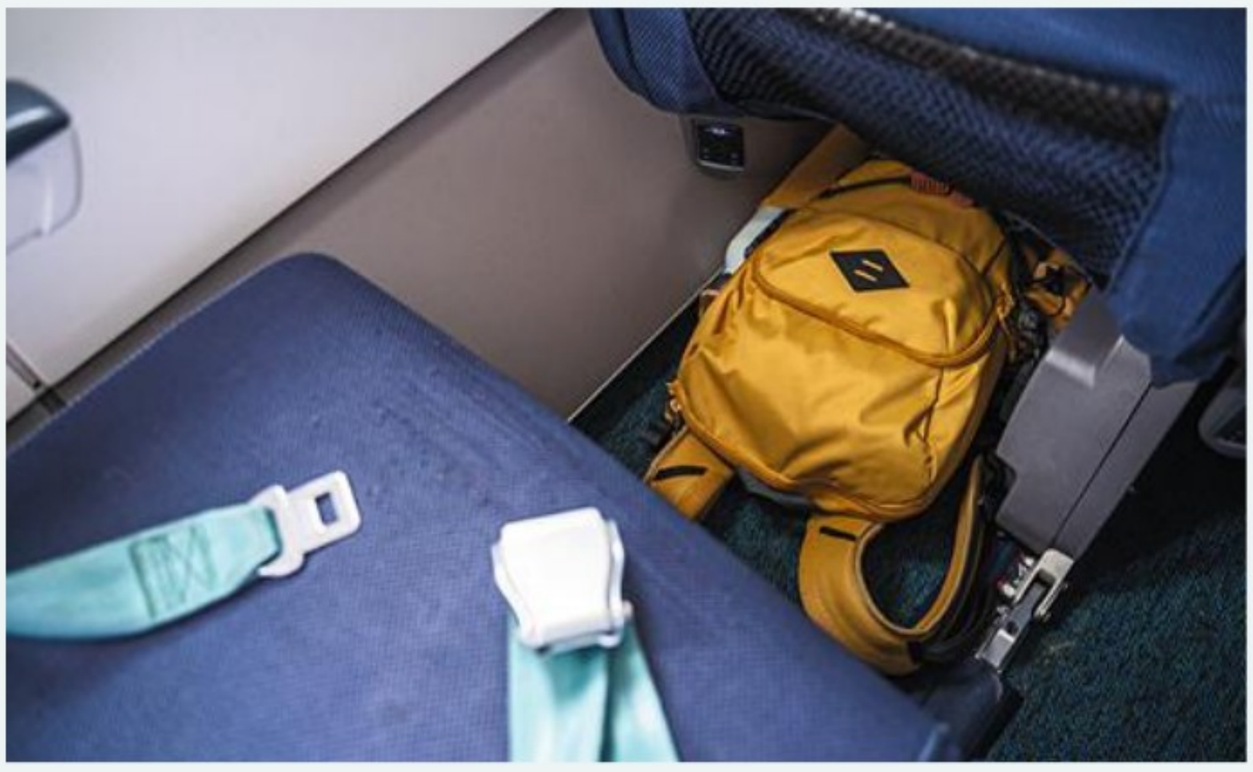


BÉBÉ PAIE AUSSI !

Même si votre bébé voyage sur vos genoux, il ne voyagera pas gratuitement… L'ensemble des compagnies low cost facturent la présence d'un nourrisson, jusqu'à deux ans. Au-delà, il faudra payer un billet au tarif normal. Les frais par vol pour un bébé oscillent entre 25 et 32 € selon les compagnies. Heureusement, la plupart ne facturent pas l'équipement pour transporter votre enfant. Poussette, siège, lit… (qui doivent cependant être enregistrés) sont généralement compris dans le prix du billet. Attention toutefois : les accessoires supplémentaires sont payants et voyager avec bébé ne donne pas toujours droit à un bagage gratuit supplémentaire.

QUAND LES COMPAGNIES CLASSIQUES S'INSPIRENT DES LOW COST

Les voyages en avion « tout compris », c'est bel et bien fini. Inspirés par les stratégies des compagnies à bas coût, les exploitants aériens traditionnels copient leurs techniques de dégroupage de services pour faire baisser le prix des billets « nus ».



La taille des bagages à main autorisés dans l'avion se réduit de plus en plus. Le critère : il doit pouvoir se glisser sous le siège devant le sien.

Depuis septembre 2025, Air France-KLM propose une nouvelle classe tarifaire. Baptisée « Basic », elle est disponible sur certains vols moyen-courriers (Paris-Helsinki, Dublin, Tunis…). Et, nouveauté pour la compagnie nationale, ce tarif n'intègre pas de bagage cabine. Air France, comme ses concurrentes à bas coût, n'autorise à ce tarif qu'un bagage « à main », à placer sous le siège devant soi. Elle est encore moins généreuse que ses rivales low cost quant aux dimensions du bagage à main : sa taille maximale doit être de 40 x 30 x 15 cm, soit 18 litres !

DE PLUS EN PLUS DIFFICILE DE CHOISIR SON SIÈGE SANS PASSER À LA CAISSE

Facturer les bagages cabine, c'est l'une des nombreuses techniques employées par les grandes compagnies pour tenter d'aller titiller les opérateurs low cost, qui leur livrent une concurrence féroce, notamment sur les vols moyen-courriers. Air France en tête, elles sont nombreuses à se convertir à une tarification « à la carte » pour faire gonfler leurs revenus auxiliaires, machine à cash des compagnies à bas coût et part de plus en plus importantes du chiffre d'affaires des transporteurs traditionnels. Autre exemple : le tarif le moins cher en classe économique – désigné sous le nom de Basic Economy chez la plupart des compagnies – n'inclut plus de bagage en soute. Il faut pour cela passer à la classe tarifaire supérieure, contre un supplément généralement salé. Il en va de même pour le choix des sièges, de plus en plus souvent payant, y compris sur des long-courriers. Air France le facture depuis 2025 sur l'ensemble de ses vols, quand un client choisit la classe tarifaire la moins chère. Comptez entre 27 et 67 € supplémentaires pour un Paris-New York.

Ce dégroupage des services permet toutefois aussi de goûter ponctuellement aux plaisirs du voyage de luxe : on peut ainsi, même en choisissant la classe tarifaire la moins chère, s'offrir l'accès au salon « lounge » (de 70 à 90 € chez Air France) ou aux services d'une conciergerie avec transfert privé et transport des bagages jusqu'à destination.

LORSQUE VOUS RÉSERVEZ, DES SERVICES GRATUITS SONT BIEN CACHÉS

Certaines compagnies traditionnelles s'inspirent aussi de leurs concurrentes lors de la réservation. Certes, on est encore loin du processus de réservation truffé de pièges au clic, comme peuvent l'être ceux de Ryanair ou de Wizz Air *(voir p. 38)*. Mais on trouve quand même de beaux exemples de design nous incitant à payer davantage sur de nombreux sites. Celui de la compagnie canadienne Air Transat, par exemple, vous pousse fortement à passer à une offre plus onéreuse et est loin d'indiquer clairement qu'il est tout à fait possible de choisir un siège gratuitement, sans supplément. Méfiance. ■ **É. L. B.**

ALBA VITTA STUDIO/STOCKSY

COMMENT FAIRE LE PLUS PETIT SAC DE VOYAGE POSSIBLE

Pour embarquer gratuitement un bagage, une seule solution : réussir à remplir un sac suffisamment compact pour pouvoir le glisser sous le siège devant vous. Nos experts en séjour court vous proposent une solution d'optimisation de rangement économique et efficace. Suivez le guide !

Seul un sac au volume très réduit peut être emporté à titre gracieux dans l'avion, à condition qu'il soit placé sous le siège devant vous. Il fait alors office de bagage et de sac à main. La plupart des compagnies low cost ont adopté le format 40 x 30 x 20 cm. Mieux vaut vérifier ces dimensions avant le départ car, si votre sac dépasse le gabarit, vous serez facturé au prix fort : comptez 75 € chez Ryanair, par exemple. Pour relever ce défi, nous avons imaginé une voyageuse partant à Séville pour quatre jours dans une location disposant de linge de toilettes et d'un sèche-cheveux.



CONTENU À CASER

1 pull, 1 pantalon, 4 t-shirts, 1 pyjama, 4 paires de chaussettes, 4 sous-vêtements, 1 paire de chaussures pour sortir. Trousse de toilette avec shampoing, après-shampoing, démaquillant, coton, brosse à cheveux, brosse à dents, dentifrice, crème. 1 portefeuille, 1 passeport, 1 livre de poche, 1 chargeur de téléphone portable, des lunettes de soleil.

MATÉRIEL UTILISÉ

1 **Un sac de voyage**. Par exemple, ici, le sac Spilbergen, 10 € (Action). Mesurant 40 x 25 x 20 cm (20 litres), il contient plusieurs compartiments.

2 **Six flacons transparents** de 100 ml maximum (vendus entre 2 et 15 €, par lot selon les enseignes) répondant aux règles de sécurité sur les produits liquides acceptés en cabine.

3 **Deux pochettes de compression de voyage,** 13 € (Nature & Découvertes). Elles sont légères (en nylon) et spécialement conçues pour être compressées manuellement.





MONTAGE

Les vêtements sont placés dans la grande pochette, les sous-vêtements dans la petite. Une fois les pochettes comprimées, il reste encore assez de place pour la paire de chaussures et la trousse de toilette. Poids final : 6,2 kg !

ELIOTHL

Comment se faire indemniser

Vol annulé ? Retard important ? Bagages perdus ou volés ? Ne baissez pas les bras, vous avez des droits : remboursements, prise en charge, indemnisation. Toutefois les démarches pour obtenir réparation sont parfois complexes et les compagnies rétives.

En mars 2026, plusieurs passagers de Volotea ont interpellé *60 millions de consommateurs.* En raison de la guerre au Moyen-Orient, la compagnie a annulé leur vol en Europe et les a contraints à acheter des billets plus chers. Thomas Gonçalves, juriste à l'Institut national de la consommation, est formel : cette pratique est parfaitement illégale *(lire aussi www.60m.fr/volotea-vols-annules).* Si l'annulation de vol est en général une situation rare, le retard est, lui, beaucoup plus fréquent. Comment obtenir une indemnisation ? Voici quelques clés pour y voir plus clair et entamer les bonnes démarches en cas de problème.

Bon à savoir

FAITES-VOUS REMBOURSER LES TAXES AÉROPORTUAIRES

Vous avez raté votre avion ? Même si vous n'aviez pas d'assurance, vous pouvez vous faire rembourser une partie de votre billet. Si vous ne voyagez pas, la compagnie n'a pas à reverser certaines taxes aéroportuaires et peut vous les restituer : la taxe d'aéroport et la redevance passager. Des frais qui peuvent représenter 20 % du prix du billet. Adressez-vous à la compagnie aérienne par courrier ou, si c'est possible, via un formulaire en ligne, pour éviter qu'elle vous facture des frais de dossier. La compagnie a 30 jours pour vous rembourser à compter de la réception de la demande.

› Votre vol a été annulé

La compagnie doit proposer, selon votre convenance, un remboursement (ou un avoir, si vous l'acceptez) ou vous proposer un réacheminement au plus vite vers votre destination. Votre avion a été annulé à la dernière minute ? Elle doit aussi vous fournir une assistance si besoin, notamment payer les repas, l'éventuelle nuit d'hôtel, les rafraîchissements, le taxi… Conservez bien les factures et tickets de caisse.

Dans le cadre du règlement européen 261/2004, vous pouvez aussi prétendre à une indemnisation si l'annulation du vol vous a été indiquée moins de quatorze jours avant le départ. Celle-ci est de 250 € pour les vols de moins de 1500 km, de 400 € pour les vols intra-européens ou ceux compris entre 1500 et 3500 km, et de 600 € dans le cas d'un vol hors Europe de plus de 3500 km. Attention, toutefois : cette indemnisation n'est pas due si la compagnie a eu affaire à une « circonstance extraordinaire », comme un événement climatique majeur ou un conflit armé. Elle est aussi divisée par deux si la compagnie parvient à vous transporter jusqu'à

destination avec un retard raisonnable (de moins de deux heures pour un vol de 1 500 km, par exemple). De surcroît, elle n'est pas versée automatiquement : nombre de compagnies traînent les pieds pour la payer. Depuis février 2026, la procédure pour demander une indemnisation consiste à écrire au service clientèle de la compagnie par courrier avec accusé de réception. Puis de patienter. Sans réponse du transporteur au bout de soixante jours ou si la compagnie refuse de vous octroyer cette indemnité, vous pouvez alors saisir le médiateur Tourisme et Voyage *(voir encadré p. 44).*

› Votre vol a été retardé

Les légers retards de vols sont fréquents… Mais attention, un retard n'est pris en compte par le règlement européen 261/2004 uniquement si vous arrivez à destination avec un retard supérieur à trois heures. Dans ce cas, la loi prévoit une indemnisation égale à celle des annulations de vols, autrement dit de 250 € pour les vols de moins de 1 500 km à 600 € pour les vols de plus de 3 500 km, si le retard dépasse quatre heures. À l'aéroport, l'attente peut être bien longue. Là encore, la compagnie ne doit pas vous laisser en plan. *« La compagnie est tenue de vous donner des vouchers [bons d'échange] afin d'acheter à boire et à manger dans l'aéroport »,* rappelle Imane El Bouanani, responsable juridique de Flightright en France. *« Mais ce n'est pas toujours le cas. Vous pouvez cependant obtenir un remboursement de votre nourriture en gardant précieusement les factures, qui doivent bien mentionner le montant et le lieu de la transaction. »* Si votre avion a un retard de plus de cinq heures au décollage, vous avez le droit de demander le remboursement intégral du billet – à condition de renoncer au voyage, évidemment. Dans ce cas, la compagnie doit aussi prendre en charge votre vol retour vers votre point de départ si vous êtes en correspondance.

Pour obtenir compensation, il vous faudra, dans un premier temps, faire une réclamation auprès de la compagnie. Nombre d'entre elles disposent d'une rubrique dédiée aux retards sur leur site. Mais, là encore, une lettre recommandée avec accusé de réception est aussi une excellente option.



En cas de gros retard, la compagnie doit vous donner des bons d'achat pour vous nourrir.

INDEMNISATION : UN CASSE-TÊTE

Régler un litige avec une compagnie aérienne est devenu plus compliqué avec l'entrée en vigueur du décret du 5 août 2025.



Si la compagnie refuse de vous indemniser, il vous faut saisir le médiateur Tourisme et Voyage (MTV) avant d'intenter une action en justice (décret 2025-772). Auparavant, le passage par un conciliateur de justice suffisait. *« Cette nouvelle procédure est gratuite pour le passager lésé, mais payante pour la compagnie,* précise Imane El Bouanani, responsable juridique de Flightright France. *Il faut que la compagnie soit adhérente au MTV pour qu'il s'empare de votre cas. Sinon, vous n'aurez pas de solution à votre litige et ne pourrez aller en justice ensuite. C'est un vrai problème. »* Or plusieurs compagnies d'importance (British Airways, Iberia, Vueling…) ne le sont toujours pas à ce jour.

LA SAISINE DU TRIBUNAL EST PAYANTE

Si l'avis rendu par le médiateur – non contraignant – ne vous satisfait pas, vous pouvez entamer une action en justice. Mais la procédure de saisine du tribunal a aussi été complexifiée. Auparavant gratuite, via un formulaire Cerfa, il faut désormais envoyer une assignation, une démarche payante qui passe obligatoirement par un commissaire de justice. *« Ces frais sont compris entre 50 et 100 €, dans des dossiers où l'indemnisation ne dépasse parfois pas 250 € »,* pointe Imane El Bouanani. Des frais remboursés en cas de décision favorable au passager, mais de nature à décourager les passagers lésés d'engager une procédure.

› Vous avez manqué une correspondance à cause d'un retard du premier avion

Si le voyage comprend une correspondance et que vous avez acheté les deux billets avec une seule réservation, pas de panique : la compagnie responsable du retard sur le premier vol doit vous acheminer au plus vite jusqu'à destination. Si vous voyagez avec une compagnie européenne (ou que vous partez d'Europe) vous êtes également couvert par le règlement 261/2004, qui impose les mêmes indemnisations forfaitaires qu'en cas de retard ou annulation de vol. Dans l'attente d'un vol de remplacement, la compagnie doit prendre en charge vos frais de nourriture et, éventuellement, d'hébergement ou de transport. Attention, en revanche, si vous avez acheté vos vols séparément et disposez donc de deux réservations différentes. Dans ce cas, la compagnie responsable du retard du premier vol n'a aucune obligation de vous aider. Vous pouvez cependant prétendre à une indemnisation sur le vol retardé.

› On vous refuse l'embarquement (surréservation, problème de document…)

Veillez tout d'abord à respecter scrupuleusement les heures limites d'embarquement. Le moindre retard peut vous coûter votre vol, sans aucune compensation. *« Inutile d'essayer de tricher »,* prévient Imane El Bouanani, car c'est votre numéro PNR (votre numéro d'identification utilisé à chaque étape de votre voyage, notamment à l'enregistrement) qui fera foi. En revanche, si le vol est en situation de surréservation et que la compagnie vous refuse l'entrée dans l'appareil, vous avez droit, comme pour un retard ou une annulation de vol, à une indemnisation forfaitaire de 250 à 600 €. Attention à ne pas confondre cette somme avec ce que la compagnie vous proposera comme dédommagement éventuel pour attendre un prochain vol.



› Vos bagages sont retardés ou ont été perdus

Malgré de longues minutes d'attente à l'espace de livraison des bagages, votre valise n'est pas là… Dans ce cas, signalez le problème immédiatement à la compagnie à l'aéroport ou, à défaut, via son service clientèle dans les vingt et un jours qui suivent. Vous devrez remplir un formulaire (baptisé PIR), indispensable au suivi de votre dossier. Privé de bagage, vous êtes en droit d'effectuer des achats de première nécessité (vêtements, produits d'hygiène, chargeur…), qui vous seront remboursés par la compagnie, dans la limite du raisonnable. Conservez bien les tickets de caisse pour faire valoir vos droits par la suite. Si votre bagage n'est pas retrouvé après vingt et un jours, il est alors considéré comme perdu. Ceci ouvre droit à un dédommagement qui peut atteindre la somme maximale de 1 600 € environ par bagage. Il faut, pour cela, effectuer une demande par écrit au service clientèle, qui comprend les justificatifs d'achat des biens perdus. À défaut, la compagnie effectuera plutôt un dédommagement au poids, bien moins intéressant (aux alentours de 20 € par kilo). Un bon réflexe est de prendre une photo du contenu de votre valise avant le départ, et de conserver les factures de tous vos biens de valeur.

Si vous transportez des articles précieux en soute, n'hésitez pas à effectuer une déclaration spéciale d'intérêt, contre un supplément sur le prix de votre billet. Ce document garantira mieux vos effets personnels. Attention, enfin, aux bagages cabine : ils sont placés sous votre responsabilité dans l'avion et il sera difficile de faire valoir vos droits en cas de vol ou de casse, à moins de pouvoir prouver la faute de la compagnie aérienne.



Repères

PRÉFÉREZ UNE COMPAGNIE EUROPÉENNE

- En cas de retard, d'annulation ou de surréservation, le droit des passagers européens est régi par le règlement européen 261/2004 qui garantit assistance pour les passagers, ainsi qu'une indemnisation forfaitaire de 250 € à 600 €.
- Il couvre tous les vols qui décollent d'Europe, quelle que soit leur destination. En revanche, vous ne pouvez pas prétendre à être indemnisé pour un voyage effectué intégralement hors Europe.
- Seuls les vols à destination de l'Europe assurés par une compagnie européenne sont concernés par ce règlement. Si vous revenez de New York et que votre vol a quatre heures de retard, par exemple, vous pouvez prétendre à 600 € d'indemnisation si vous voyagez avec Air France… Mais à rien du tout si vous avez préféré United Airlines ou Delta.

› Vos bagages ont été détériorés

Votre valise a subi un choc lors du transport et est abîmée ? Il est impératif de le faire constater au plus vite par un représentant de la compagnie, dès sa réception à l'aéroport, afin de démontrer que la détérioration est de sa responsabilité. Prenez des photos des dégâts subis, à la fois de votre valise et des éventuels objets abîmés à l'intérieur. Dans les sept jours, envoyez une réclamation par écrit à la compagnie, en joignant à votre courrier la facture de votre valise et des autres biens détériorés, le cas échéant, ainsi que toutes les preuves que vous avez pu réunir. ■

ÉRIC LE BOURLOUT

Attention aux parkings illégaux

Parking privé, chez l'habitant, service de voiturier… Pour garer leur voiture à proximité d'un aéroport, de nombreuses solutions sont proposées aux voyageurs. Un grand nombre d'entre elles sont des arnaques qui exposent à des PV et des dégâts sur le véhicule.

Se garer à l'aéroport pour partir en vacances coûte cher : plus de 250 € la semaine à Orly et près de 200 € à Lyon-Saint-Exupéry pour un parking proche des terminaux (sauf réservation en ligne, *voir encadré ci-dessous).* Alors, pour alléger leur budget, de nombreux voyageurs se laissent tenter par les parkings hors aéroport à prix cassés, deux à trois fois moins chers, avec service de voiturier ou de navette. Ce n'est pas sans risque. Ethel de la Rochefordière en a fait l'amère expérience. Après avoir réservé sa place de parking en ligne, elle a remis les clés de son véhicule à un « voiturier » au dépose-minute de l'aéroport. À son retour, *« il n'y avait plus de miroir dans l'un des rétroviseurs, le pare-brise était fissuré, le compteur affichait 350 kilomètres de plus et mon chargeur de téléphone avait été volé,* explique-t-elle. *Et, pour couronner le tout, j'ai reçu une contravention de 135 € pour excès de vitesse ! »* Sa voiture avait été utilisée pendant son absence. *« J'ai porté plainte, mais j'ai été déboutée au bout d'un an, le montant du préjudice, évalué à 850 €, ne justifiant pas un suivi de procédure selon la justice »,* raconte-t-elle. Pas si simple d'obtenir réparation dans ce type d'affaires.

Bon à savoir

STATIONNER MOINS CHER À L'AÉROPORT

Laisser son véhicule à l'aéroport pour les vacances n'est pas forcément synonyme de gouffre financier. Voici deux astuces pour vous garer sur un parking officiel vidéosurveillé et sécurisé, et à moindre coût.

- Optez pour la réservation de votre place de parking en ligne sur le site internet de l'aéroport, car les aéroports pratiquent des prix « spécial web ». Une semaine de stationnement en juillet, par exemple, est facturée 77,90 € sur le parking Eco d'Orly et 57,90 € sur le P5 de Lyon Saint-Exupéry.
- Toujours sur le site officiel de l'aéroport, choisissez un parking éloigné avec service de navette, avec des temps d'attente et de trajets qui n'excèdent généralement pas 15 minutes.

UN SITE PRO ET DES SERVICES RODÉS MASQUENT L'ARNAQUE

Ce type de parking, qui stocke parfois des milliers de véhicules, est fréquent dans les villes voisines des grands aéroports. Les maires des communes limitrophes d'Orly et de Beauvais parlent de dizaines de parkings clandestins. Ces derniers sont bien référencés sur internet et leurs sites très pro font illusion. La réservation s'effectue en ligne. Le jour J, le propriétaire se rend à l'adresse indiquée et confie ses clés à un employé, qui se charge de garer le véhicule parmi



Près des aéroports, des terrains aménagés en parking et tenus en toute illégalité se multiplient.

T. DIQUATTRO/LE PARISIEN/PHOTOPQR/MAXPPP

des centaines d'autres. Une navette emmène ensuite le voyageur jusqu'au terminal de l'aéroport. En apparence, un bon plan pour l'usager, qui ne se doute pas un seul instant qu'il s'agit d'un parking sauvage. Cyrille Telman, maire de Wissous (Essonne), en a dénombré quatre particulièrement problématiques dans sa commune. *« Le plus important accueille 1 400 véhicules,* précise-t-il. *Ces sociétés louent des terrains et y installent des parkings sans aucune autorisation. L'une d'entre elles s'est même approprié une partie du bois et n'a pas hésité à faire tomber les arbres pour augmenter sa capacité d'accueil. C'est un véritable fléau. »* Tout y est : règles d'urbanisme enfreintes, atteintes à l'environnement, nuisances sonores pour les riverains, risques de dégradations pour les propriétaires des véhicules parqués sur des parcelles non sécurisées et pas aux normes…

En septembre dernier, à Athis-Mons, près d'Orly, plus de 200 voitures situées sur un parking illégal ont été saisies. Charge aux propriétaires de venir les récupérer dans les quinze jours. Après avoir émis plusieurs arrêtés municipaux ordonnant l'arrêt de l'activité sans aucun effet, le maire de Wissous a, quant à lui, engagé des procédures judiciaires contre deux exploitants. *« L'un d'entre eux a écopé d'une amende de 100000 €, avec obligation de remise en état des lieux sous quatre mois, plus trois mois d'emprisonnement ferme pour le gérant. »* Pourtant, les deux parkings sont toujours en activité. La condamnation n'est, en effet, pas assortie d'une exécution provisoire : en faisant appel de la décision, les exploitants suspendent l'exécution de la condamnation et continuent leur juteux business. *« Et cela peut durer encore longtemps,* regrette Cyrille Telman. *Il y a eu un cas similaire à Lyon et la société est allée jusqu'en cassation. Cela a duré sept ans. »*

RAYURES, CONTRAVENTION OU ACCIDENT… LA NOTE EST SALÉE !

Les escrocs du stationnement ne se cantonnent pas aux parkings clandestins. Ils proposent aussi aux voyageurs des services de parking… fantôme ! *« Ils récupèrent vos clés à l'aéroport en vous disant qu'ils vont garer votre véhicule dans un parking sécurisé et, en réalité, ils le laissent sur un parking de supermarché, voire dans la rue »,* explique Caroline Tichit, avocate en droit routier et médiatrice au barreau du Val-de-Marne. Certains vont même jusqu'à utiliser les véhicules qui leur sont confiés. *« Alors que vous pensez que votre voiture est stationnée en lieu sûr, elle sert à réaliser des prestations de VTC ! »*, confirme l'avocate. Avec parfois de très mauvaises surprises pour le propriétaire :

rayures, salissures, dégâts… *« Il y a même eu des cas d'accident pendant l'utilisation du véhicule »,* affirme Caroline Tichit. Comme Ethel de la Rochefordière, des propriétaires ont reçu des contraventions pour excès de vitesse ; d'autres ont retrouvé des déchets et des cendres dans l'habitacle. Sans parler de ceux qui, comme elle, ont découvert des centaines de kilomètres en plus au compteur ou trouvé le réservoir d'essence vide… Et les cas se multiplient ces derniers temps. *« Sachant que l'on ne voit que la partie émergée de l'iceberg,* note l'avocate. *Car, lorsqu'on a seulement quelques kilomètres en plus au compteur et qu'il n'y a pas de dommages visibles, comment savoir que son véhicule a été utilisé à son insu ? »*

DES PROCÉDURES JUDICIAIRES COMPLIQUÉES ET INCERTAINES

Plusieurs propriétaires conscients d'avoir été abusés ont porté plainte et les tribunaux concernés ont diligenté des enquêtes. Mais les procédures sont longues et, pour dire vrai, assez incertaines, *« le principal problème est de parvenir à identifier le responsable de l'escroquerie, car ces sociétés ferment et rouvrent sous d'autres noms, avec des hommes de paille et parfois de fausses domiciliations »,* souligne Caroline Tichit. Quant à espérer être indemnisé du préjudice, les chances sont encore plus faibles. Et ce, même si la procédure aboutit à une condamnation, car *« bien souvent, la société incriminée a fermé et n'est pas solvable »,* se désole l'avocate. Mieux vaut donc prendre toutes les précautions pour se protéger en amont. Et, pour cela, le consommateur ne peut compter que sur sa vigilance.

> **« Alors que vous pensez votre voiture stationnée en lieu sûr, elle sert à réaliser des prestations de VTC. »**
>
> **Caroline Tichit,** avocate en droit routier

Malgré les efforts de « nettoyage » engagés par les aéroports et les communes avoisinantes, ces services de pseudo-voiturier et faux parking continuent de pulluler. *« On coupe une tête et il en repousse deux !,* affirme Grégory Hachin, gérant de la société de voiturier-parking Ector, qui noue des partenariats avec les aéroports. *C'est un vrai problème, qui fait beaucoup de tort à la filière. »* Pas facile pour l'usager de faire le tri parmi les nombreux acteurs, en apparence tous plus sérieux les uns que les autres. Selon Grégory Hachin, un indice doit mettre la puce à l'oreille : des prix particulièrement attractifs. *« Si une prestation "voiturier - place de parking" est proposée à moins de 10 à 15 € par jour, c'est qu'il y a sans nul doute un loup. »*

SUR INFOGREFFE.FR, VÉRIFIEZ L'ADRESSE DU SIÈGE ET LE SIRET

Dans tous les cas, il faut toujours vérifier l'existence juridique de la société qui vend le service, en tapant le nom de la société sur Infogreffe. Un numéro de Siret doit apparaître ainsi que l'adresse du siège social. *« Entrez-la sur Google Map et regardez si elle correspond bien à une entreprise, ou s'il s'agit d'une maison de particulier ou d'un immeuble d'habitation »,* conseille Caroline Tichit, qui recommande également *« d'exiger de parler à quelqu'un au téléphone ».* Et, surtout, il est important de se poser la question suivante : l'économie mérite-t-elle de risquer que mon véhicule soit utilisé et dégradé, m'obligeant à engager une procédure longue et onéreuse ? ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX

Repères

QUELLE COUVERTURE EN CAS D'ACCIDENT ?



■ Si un voiturier légal a un accident avec votre voiture, son assurance doit prendre le relais. *« Nos voituriers sont autoentrepreneurs et doivent avoir une responsabilité civile pour collaborer avec nous,* explique Grégory Hachin, dirigeant du service Ector. *Et nous avons contracté deux assurances complémentaires en cas de besoin. »*

■ Si vous avez affaire à des services illégaux et des conducteurs non professionnels sans assurance, *« c'est comme si vous aviez prêté votre véhicule à un ami (sauf exclusion particulière dans votre contrat),* indique Arthur Martiano, dirigeant du comparateur d'assurances Le Lynx. *La franchise est alors majorée : soit elle est augmentée à un montant fixe, jusqu'à plus de 1 500 €. Soit elle est multipliée par deux ou trois ».*

SE GARER CHEZ L'HABITANT : DES TARIFS SOUVENT ATTRACTIFS

Des plateformes spécialisées proposent désormais un stationnement économique chez l'habitant. Le hic ? Certains loueurs abusent du système au détriment des voyageurs et des riverains, qui pâtissent souvent de nuisances sonores incessantes.

Le « Airbnb du parking » existe. Plusieurs plateformes fonctionnant sur le principe de la célèbre appli mettent en relation les propriétaires de véhicules avec des « hôtes » qui louent une place de parking dans leur jardin ou leur garage. *« Cela permet de se garer à proximité des aéroports, ports et gares TGV pour deux fois moins cher,* affirme Geoffroy de Villepin, fondateur de la plateforme CasaPark. *Sur Beauvais ou Roissy, on est entre 5 et 6 € par jour. »* Un service de navette jusqu'à l'aéroport ou la gare est généralement proposé. *« Il est compris dans le forfait, sauf en horaires nocturnes à partir de 22 h. »* Des tarifs très attractifs, mais *quid* de la sécurité ? *« Nous appelons systématiquement nos hôtes pour procéder à des vérifications et, surtout, comme sur Airbnb, les revenus sont séquestrés par la plateforme jusqu'à ce que la prestation soit terminée »,* explique le dirigeant. Un système d'avis de la part des voyageurs récompense les « bons » hôtes et pénalise les autres.



Pour 5 ou 6 € par jour, des particuliers louent un stationnement dans leur jardin ou sur leur terrain.

DES NUISANCES POUR LES RIVERAINS

Quand les hôtes jouent le jeu, il s'agit d'une alternative intéressante aux parkings classiques. *« En général, les gens proposent une ou deux places. Mais il est vrai que certains possèdent un parc plus important avec 7, 10 ou 15 places »,* reconnaît Geoffroy de Villepin. Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan de Grand Lieu (à proximité de l'aéroport de Nantes), rapporte, lui, des *« parkings de 30 à 50 voitures avec des allées et venues incessantes, de jour comme de nuit »,* dans sa petite commune de 4000 habitants, très résidentielle et caractérisée par des parcelles assez grandes. *« Avec, en prime, des services annexes de nettoyage (aspirateur/karcher) qui créent des nuisances sonores pour les riverains,* dénonce-t-il. Quid *des règles d'urbanisme, du code de l'environnement et des principes du bien-vivre ensemble ? »* Sans compter que les véhicules stationnés ne sont pas toujours en sécurité. Plusieurs procédures judiciaires sont en cours. Garer sa voiture sur un terrain rural au milieu de dizaines d'autres, sans surveillance ni éclairage n'est alors pas plus sécurisant que de la stationner dans un parking illégal. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'hôte pour en savoir plus sur la configuration de son « parking » et le nombre de places qu'il propose.

AUCUNE GARANTIE DE SÉCURITÉ

Côté assurance, attention si vous êtes assuré au tiers. En cas d'incident, de dégât accidentel ou de vol, *« vous devrez démontrer que vous êtes en capacité d'identifier le tiers responsable du sinistre,* prévient Arthur Martiano, dirigeant du comparateur d'assurances Le Lynx. *Pourrez-vous prouver qu'il y a eu négligence de la part de l'hôte ? Que ce n'est pas vous qui avez laissé la porte ouverte dans le cas d'un vol ? »* Si vous ne souhaitez pas prendre une assurance tous risques, vous pouvez en souscrire une en tiers étendu, *« en prenant les couvertures adéquates, comme l'incendie et le vol ».* ■ **C. B. ET L. M.**

Consignes : quand ça coince

Stocker ses bagages dans un casier pour profiter de quelques heures de balade avant le départ de son train, c'est bien. À condition qu'ils ne se retrouvent pas coincés dans la consigne. Ce type de service proposé par de nombreuses applis est-il vraiment fiable ?

En juillet 1956, la SNCF lançait les premières consignes automatiques : des *« casiers métalliques que le voyageur ouvrira en glissant une pièce de monnaie dans une fente »*, relatait *Le Monde*. Puis la France a connu des vagues d'attentats et la mise en place du plan Vigipirate, conduisant à l'arrêt de ce service, pourtant si pratique, dans les gares et les aéroports. Depuis trois ans, la SNCF est revenue aux casiers automatiques dans 13 gares (Bordeaux St-Jean, Lyon Part-Dieu, Paris Nord…), avec passage des bagages aux rayons X avant stockage, Vigipirate oblige.

Mais ce service restreint – il y a 3000 gares en France – cohabite désormais avec une myriade d'acteurs privés. Contre quelques euros, Bounce, City-Locker, LuggageHero, Nannybag et Stasher



Des acteurs privés investissent le secteur, notamment dans les gares et aéroports.

J.-F. FREY/L'ALSACE/PHOTOPQR/MAXPPP

proposent une solution de stockage chez un commerçant ou dans un casier automatique installé en dehors des gares et aéroports. Nannybag a signé en 2023 un contrat avec la SNCF, promettant des consignes à cinq minutes à pied de 89 gares françaises. En parallèle, deux systèmes ont vu le jour au sein des gares et aéroports : Bagages du Monde (service de transport de bagages) a étendu ses services à la consigne au sein des deux aéroports parisiens, Safe Bag officie à l'aéroport de Toulouse et Bag Mobile dans celui de Marseille.

EN CAS DE PROBLÈME, L'IA N'EST PAS UN BON INTERLOCUTEUR !

Mais ces casiers, à partir de quelques euros la journée, sont-ils fiables ? Sur Trustpilot, qui recense les avis des utilisateurs, LuggageHero et Nannybag sont plutôt bien notés. Pourtant, les expériences malheureuses existent, *« engendrant beaucoup de stress lorsqu'on a un avion à prendre »,* reconnaît Jean-François Foncin, fondateur de City-Locker, qui assure qu'un véritable humain répond à la hotline en cas de problème. Bag Mobile et Safe Bag répondent également au téléphone. Chez Bounce, Nannybag, Radical Storage, le support se fait par chat et/ou mail.

Une de nos lectrices, Camille, parisienne de 37 ans, en a fait les frais lors d'un week-end prolongé à Lisbonne. *« Au moment de récupérer nos bagages dans un casier Bounce totalement automatique, le code ne marchait pas. Nous avons effectué une manipulation sur l'appli pour générer un nouveau code. Cela a provoqué un dysfonctionnement et le casier s'est bloqué. Et pas moyen d'obtenir de l'aide ! Nous parlions à un chatbot géré par une IA, pas de réponse sur Instagram, pas de réponse par mail… »* L'heure tourne et Camille comprend qu'ils vont rater leur avion. En effet, il leur faudra 24 heures pour obtenir une réponse par mail. Bilan pour le couple ? Plus de 1 000 € dépensés en billets d'avion perdus, nouveaux billets et nuit d'hôtel supplémentaire. *« Nous avons porté plainte, mais cela n'a rien donné pour le moment et Bounce ne répond pas aux mails de réclamation que nous leur envoyons. »* A posteriori, Camille pense que le fait d'avoir récupéré des affaires dans le casier durant la location a peut-être mis fin à la réservation et bloqué l'accès. C'est un point à vérifier, car toutes les consignes ne le permettent pas. Lisez bien les conditions de vente avant de réserver.

> **« Le casier s'est bloqué. Nous parlions à un chatbot, pas de réponse sur Instagram ni par mail. »**
>
> **Camille,** utilisatrice de Bounce à Lisbonne

Autre écueil fréquent : sous-estimer le temps nécessaire pour récupérer ses bagages. Bianca, qui avait laissé sa valise à un commerçant via Nannybag, témoigne ainsi sur Trustpilot : *« Ils ont ramené un autre sac à dos que le mien et j'ai failli rater mon train. »* Il peut surtout y avoir la queue à la consigne, et aucun service ne rembourse un train ou un avion manqué pour cause de retard au niveau des consignes. La SNCF précise d'ailleurs que sa responsabilité n'est pas engagée *« si un client manque son train en raison de l'affluence ou de l'attente au niveau de la consigne conciergerie ».* Le problème est sans aucun doute récurrent, car Bagages du Monde, qui opère aux aéroports Charles-de-Gaulle et Orly, propose un « traitement prioritaire » moyennant 5 € supplémentaires.

Nombre de voyageurs se plaignent également des distances entre les transports et la consigne qui leur a été allouée, car certaines applis délivrent seulement après paiement l'endroit exact où se trouve le casier. Gabriel avait ainsi réservé une consigne LuggageHero et raconte : *« Ils vous disent sur la carte que vous pouvez déposer*

Repères

DES SOLUTIONS LOCALES

Des initiatives ultralocales de consignes se développent en France, pour pallier le manque d'implantation des grandes chaînes de consignes.

- Les offices de tourisme sont un bon recours pour obtenir des informations et certains, comme à Orléans (8 € par jour /bagage), offrent eux-mêmes ce service.
- Des hôtels ouvrent leur consigne-bagagerie aux personnes extérieures, comme l'hôtel Au Valéry à Sète (5 €/bagage pour les non-clients).
- Des systèmes locaux existent également en province, comme Keepcase à Aix-en-Provence (keepcase.net, à partir de 3 €/3 h).

Prestataire	Couverture	Type et capacité	Tarif	Garanties vol, perte, dégradation
Bag Mobile	Aéroport, port, gares et centre-ville de Marseille et de Nice	Conciergerie ou casiers automatiques	À partir de 3 € l'accessoire et 5,50 € le bagage cabine	500 €
Bagages du Monde	Aéroports Roissy-CDG et Paris Orly	Conciergerie	À partir de 3 € l'accessoire et 6 € le bagage cabine	500 €
Bounce	Plus de 32000 sites dans plus de 4000 villes	Casiers et commerces	À partir de 4,25 €/j	10000 €
City-Locker	Cannes, Lille, Lyon, Nice, Paris, Strasbourg	Casiers automatiques	12 € ou 15 € par casier/j selon la date et le lieu	1500 €
LuggageHero	Plus de 240 villes (dont Amsterdam, Madrid, Montréal, Paris, Rome…)	Casiers et commerces, capacité variable selon les lieux	Variable selon les lieux. Ex. pour 2 sacs : de 1,49 €/h à 4,90 €/j + frais de service	2500 €
Nannybag	Plus de 10000 points de stockage dans 40 pays et 500 villes	Commerces	À partir de 2,50 €/j	10000 €
Radical Storage	13000 points dans le monde dans 1000 villes	Commerces	5 €/j + 1,75 € de commission par bagage	3000 €
Safe Bag	Aéroports de Nice, Montpellier, Toulouse-Blagnac	Conciergerie	À partir de 4 €/h	50 €
SNCF	13 gares dont 5 à Paris + via Nannybag à proximité immédiate de 89 gares	Casiers automatiques et commerces	À partir de 5,50 €/j	La SNCF n'a pas la réponse
Stasher	Près de 9000 points de stockage	Casiers et commerces	Variable selon la ville et le bagage	1200 €

vos bagages à 200 m, puis ils vous attribuent un magasin à l'autre bout de la ville une fois que vous avez payé (30 minutes de déplacement pour poser les bagages). » Même problème pour de nombreux utilisateurs de Radical Storage, qui ont, pour certains, marché 3 km jusqu'à leur consigne. Par ailleurs, prenez garde aux horaires d'ouverture des lieux où vous déposez vos bagages. Car, si chez City-Locker tout est automatisé et que vous pouvez récupérer vos bagages à tout moment entre 8 et 22 heures, 7 jours sur 7, ce n'est pas le cas partout. Certains commerçants peuvent, par exemple, fermer durant la pause déjeuner.

PRÉVOYEZ UN AUTRE SAC POUR LES OBJETS PROHIBÉS

Et, encore une fois, aucun remboursement n'est possible. La SNCF précise qu'elle *« ne peut être tenue responsable si le client n'est pas en mesure de récupérer ses bagages en raison d'une arrivée en dehors des heures d'ouverture de la consigne ».*

Dernier point à connaître avant de réserver une consigne : la liste des objets (hors produits dangereux, bien sûr) que l'on peut y déposer et ceux interdits. Ainsi, aucune denrée périssable n'est autorisée dans les consignes SNCF et, plus étonnant, aucun smartphone, tablette ou ordinateur chez Nannybag. Le bon réflexe : prendre un bagage à main supplémentaire pour emporter avec vous ces objets interdits. ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX

Bon à savoir

DÉPOSER SES VALISES LA VEILLE D'UN VOL

Vous avez une escale d'une journée ou un vol très matinal ? Vous pouvez parfois enregistrer, puis déposer vos bagages la veille au soir. Le lendemain, vous irez directement aux contrôles de sécurité. Air France (aéroport CDG), Easyjet (Allemagne, Angleterre) et Lufthansa (jusqu'à 30 h avant le départ via un dépose-bagage automatique) proposent ce service gratuitement. Attention, il existe des restrictions selon les destinations (24 h avant au lieu de 30 h pour les vols vers les États-Unis chez Air France).



Offre découverte

6 mois



25 € seulement

au lieu de ~~28,80 €~~

Soit 13 % de réduction



+

Un accès libre au site

www.60millions-mag.com

---

60 millions de consommateurs

BULLETIN D'ABONNEMENT **OFFRE DÉCOUVERTE**

À compléter et à renvoyer sous enveloppe sans l'affranchir à :
60 Millions de consommateurs - Service Abonnements - Libre réponse 96316 - 59789 Lille Cedex 9

OUI, je profite de cette offre Découverte pour recevoir 60 Millions de consommateurs pendant 6 mois (soit 6 numéros mensuels papier et numérique) + l'accès au site Internet pour 25 € au lieu de 28,80 € (prix de vente au numéro)
soit **13 % de réduction**

+ SIMPLE
+ PRATIQUE
+ RAPIDE



Abonnez-vous en ligne sur
www.60millions-mag.com

Je choisis de régler par :

☐ Chèque à l'ordre de 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS

☐ Carte bancaire n° : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Expire fin : |_|_| |_|_|

Date et signature obligatoires

AHS234

Mes coordonnées : ☐ Mme ☐ M.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Téléphone : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

E-mail : .....

Nous réutiliserons vos données pour vous adresser des offres commerciales, sauf opposition en cochant cette case ☐
Vos coordonnées (hormis téléphone et e-mail) pourront être transmises à des fins commerciales à des organismes extérieurs (presse française, recherche de dons) sauf opposition en cochant cette case ☐

Offre valable pour la France métropolitaine jusqu'au 31/07/26, pour les nouveaux abonnés. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours après réception de votre premier numéro, que vous recevrez sous un délai maximum de 30 jours après réception de votre bon de commande. Conditions générales d'abonnement sur 60millions-mag.com. L'Institut national de la consommation (INC), éditeur de 60 Millions de consommateurs, 76 avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF, RCS NANTERRE 381 856 723, traite les données recueillies pour exécuter les contrats d'abonnement et de vente, gérer la relation avec les clients, le service après-vente, les campagnes promotionnelles et la prospection commerciale. Consultez la politique de protection des données personnelles sur 60millions-mag.com pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits.





EN TRAIN, VOITURE, AVION…

Ça roule avec vos animaux

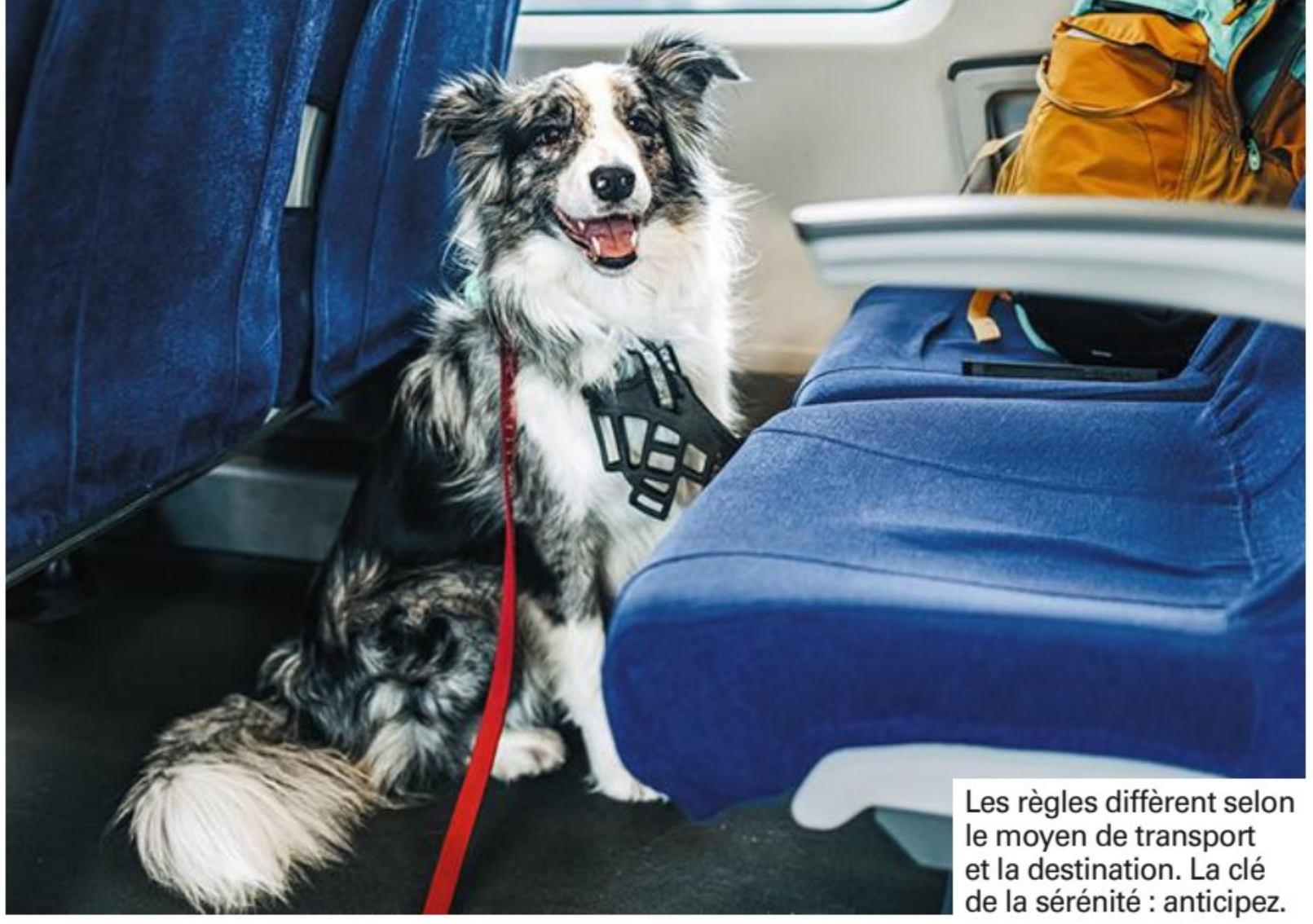
Partir en vacances avec son animal de compagnie est l'occasion de partager des moments uniques. À condition de bien préparer le voyage ! Matériel, éducation, vaccins… quels sont les éléments à anticiper pour un voyage serein ? Chaque mode de transport a ses règles.

C'est tranché ! Après avoir mûrement réfléchi, vous avez décidé de partir en vacances avec votre animal de compagnie plutôt que de le faire garder. Une belle occasion de découvrir ensemble de nouveaux horizons et de partager des instants de détente et de complicité. *« L'un des préjugés fréquents concernant les chiens est qu'ils sont malheureux en voyage, car ils perdent leurs repères. Alors qu'au contraire, ils vont retrouver ce qu'ils aiment, comme renifler de nouvelles odeurs, rencontrer d'autres chiens, explorer des endroits inconnus… C'est mieux pour leur épanouissement que d'attendre quotidiennement que l'on rentre du travail »,* assure Morgane Trussardi, une youtubeuse (@LittleGypsy), autrice du livre *Voyager avec son chien* (éd. Albin Michel, 2024), qui parcourt le monde depuis sept ans avec son chien Ayko. Les chats non craintifs peuvent aussi apprécier ces moments passés en dehors de leur environnement habituel. Si les lapins et les hamsters sont plus rétifs aux changements, ils ont la capacité de s'adapter pour peu qu'on les protège au maximum des mouvements brusques et du vacarme.

HABITUEZ VOTRE CHIEN AU PORT DE LA MUSELIÈRE

Dans tous les cas, vous devez préparer soigneusement le voyage. Avec un chien, mieux vaut s'assurer que celui-ci est en mesure de se comporter correctement durant le séjour. *« La base c'est de bien l'éduquer avant de partir,* explique Morgane Trussardi. *Le plus important pour sa sécurité est de pouvoir le rappeler dans n'importe quelle circonstance. Il doit aussi savoir rester sur place sans bouger, d'autant qu'en voyage on patiente souvent, que ce soit, par exemple, dans les transports en commun ou à la réception d'un*





Les règles diffèrent selon le moyen de transport et la destination. La clé de la sérénité : anticipez.

hôtel. » Si ce n'est pas déjà fait, il est également impératif d'habituer son chien à être tenu en laisse et à porter une muselière, parfois obligatoire dans certains lieux ou moyens de transport lorsque l'animal pèse plus de 6 kg. Chiens et chats doivent aussi être accoutumés à leur caisse de transport, alors que les lapins ou les hamsters peuvent généralement voyager dans leur cage.

CONSULTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE AVANT UN VOYAGE À L'ÉTRANGER

Quel que soit l'animal, vous avez intérêt à faire le point avec votre vétérinaire afin d'obtenir toutes les recommandations nécessaires en fonction de l'état de santé de votre fidèle compagnon et du lieu de destination. Surtout si vous envisagez de partir à l'étranger, car cela nécessite de nombreuses formalités administratives et sanitaires *(lire p. 57).* Faites contrôler les oreilles de l'animal en cas de voyage en avion pour vérifier qu'il n'a pas d'otite. Et s'il est stressé dans les transports, demandez au vétérinaire de vous prescrire un calmant adapté.

N'oubliez pas, le moment venu, d'emporter une trousse à pharmacie comprenant, *a minima,* un produit antiseptique, des compresses et du sérum physiologique, afin de pouvoir lui nettoyer les yeux si besoin. Pour trouver un lieu où vous loger, consultez sur internet les plateformes d'hébergements touristiques comme Airbnb, booking.com, hotels.com ou Tripadvisor. La plupart d'entre elles permettent de filtrer les logements acceptant les animaux domestiques. Bon à savoir, le site 30millionsdamis.fr liste les lieux ouverts à leur accueil en France (campings, chambres d'hôtes, gîtes, hôtels…) selon les départements. *« Si vous avez un chien, fatiguez-le quelques jours avant le départ en faisant de grandes balades pour qu'il reste calme durant le voyage »,* conseille Morgane Trussardi. Pensez à emporter un jouet de mastication ou de léchage, une gourde, une gamelle rétractable et de la nourriture. Pour ce qui est de l'organisation du trajet, tout va dépendre du mode de transport choisi.

En voiture

C'est le moyen de déplacement le plus simple et offrant le plus de liberté. Si le code de la route ne prévoit pas de disposition spécifique pour les animaux, il stipule toutefois que les mouvements et la vision du conducteur ne doivent pas être gênés par les passagers et les objets transportés (art. R.412-6). Pas question donc de laisser l'animal se déplacer librement à l'intérieur du véhicule. Un chien peut être attaché à l'une des ceintures de sécurité de la banquette arrière à l'aide d'une sangle et d'un harnais, ou bien être protégé par une grille ou un filet de séparation à placer entre les sièges avant et la banquette arrière ou entre cette dernière et le coffre. Un chat ou un rongeur peut être installé dans une caisse de transport ou une cage, que l'on attache sur un siège avec la ceinture de sécurité ou que l'on place au sol en la calant. Pensez à vous arrêter toutes les deux heures pour sortir l'animal de la voiture (mais pas de sa cage) et lui donner à boire. Ne le laissez jamais longtemps seul dans le véhicule.

En bus

Les deux grandes compagnies de bus longue distance en France – BlaBlaCar Bus et FlixBus – n'acceptent pas les animaux de compagnie. Seuls les chiens guides d'aveugle ou d'assistance peuvent voyager, gratuitement et aux pieds de leur propriétaire, sur présentation des documents et certificats d'identification en vigueur.

En train

Votre animal de compagnie est le bienvenu sur les TGV, Intercités et TER de la SNCF. S'il est de petite taille, il voyage dans un panier ou une caisse de transport (45 x 30 x 25 cm au maximum), à placer sur vos genoux ou à vos pieds. Un gros chien doit être tenu en laisse et muselé, en veillant à ce qu'il ne gêne pas le passage dans les allées. Pas plus de deux chiens en laisse ou deux contenants sont autorisés par passager. Dans tous les cas, il faut prendre un billet pour chaque animal et chaque train emprunté au prix forfaitaire de 10 € (gratuit pour les chiens guides d'aveugle ou d'assistance). Autrement dit, si vous prenez deux trains en correspondance avec un chat, par exemple, vous devrez payer 20 €. Pour les voyages vers l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie et la Suisse, le tarif passe à 20 € avec un chien en laisse. En revanche, les animaux ne sont pas acceptés dans les Eurostar à destination du Royaume-Uni, à l'exception des chiens guides d'aveugle. Sur les Ouigo, le prix du billet est de 10 €, quelle que soit la taille de l'animal.

En avion

Chaque compagnie aérienne fixe ses conditions. Easyjet et Ryanair, reines du low cost, refusent les animaux, à l'exception des chiens guides d'aveugle ou d'assistance. Les compagnies classiques acceptent généralement les chiens et chats âgés d'au moins quinze semaines en cabine s'ils pèsent moins de 8 kg avec leur sac de transport. Un sac assez compact pour être glissé sous le siège de devant. Les chiens et chats plus lourds voyagent dans la soute climatisée, à l'intérieur d'une caisse répondant à certains critères *(voir encadré ci-dessous)*. Dans les deux cas, il faut signaler la présence de l'animal au moins 72 heures avant le départ. Chez Air France, le transport coûte 70 € en cabine et 100 € en soute pour les vols en France métropolitaine ; le prix est respectivement de 125 et 200 € pour les vols vers l'Europe, l'Afrique du Nord et les départements et régions d'outre-mer ; de 200 et 400 € pour les autres destinations. Attention, les chiens et chats à museau plat (bouledogue, boxer, carlin, chat persan…) sont souvent interdits de voyage en soute, car ils ont plus de risques de suffocation. Si de rares compagnies comme Corsair acceptent les petits rongeurs en cabine, les animaux autres que chiens et chats ne peuvent généralement voyager que par avion-cargo via une entreprise spécialisée.

En bateau

Mis à part le *Queen Mary 2*, qui accueille chiens et chats lors des traversées de l'Atlantique (800 € pour une petite cage et 1 000 € pour une grande), les navires de croisière ne tolèrent, en général, que les chiens guides d'aveugle. Les animaux sont en revanche acceptés sur la plupart des ferrys. Mais les conditions varient selon les compagnies. Certaines les autorisent dans des cabines spécialement aménagées et des espaces communs définis, comme Corsica Ferries, alors que d'autres obligent leurs maîtres à les laisser dans leurs véhicules ou à les placer dans des chenils. ■

AMINE MESLEM

Bon à savoir

UNE CAISSE ADAPTÉE AUX AVIONS

Les chiens et les chats en soute doivent voyager dans une cage de transport aux normes de l'Iata (International Air Transport Association). En fibre de verre ou en plastique rigide, elle doit avoir un système centralisé qui verrouille simultanément les points de fermeture situés en haut et en bas de la porte. Les deux parties de la coque doivent être maintenues par des boulons ; et les gamelles, fixées à la porte grillagée, accessibles sans ouvrir la caisse. L'animal doit pouvoir se retourner, s'allonger mais aussi se tenir debout, tête dressée, sans toucher le haut de la caisse. Les roues doivent être retirées ou bloquées avec du ruban adhésif si elles sont rétractables.



QUELLES FORMALITÉS POUR SE RENDRE À L'ÉTRANGER ?

Si vous voulez voyager hors de France avec votre animal, sachez qu'il faut vous y préparer, et même très en avance. Car les démarches peuvent se révéler fastidieuses et certaines vaccinations obligatoires. De plus, la réglementation varie selon les pays.

VOYAGER DANS L'UNION EUROPÉENNE

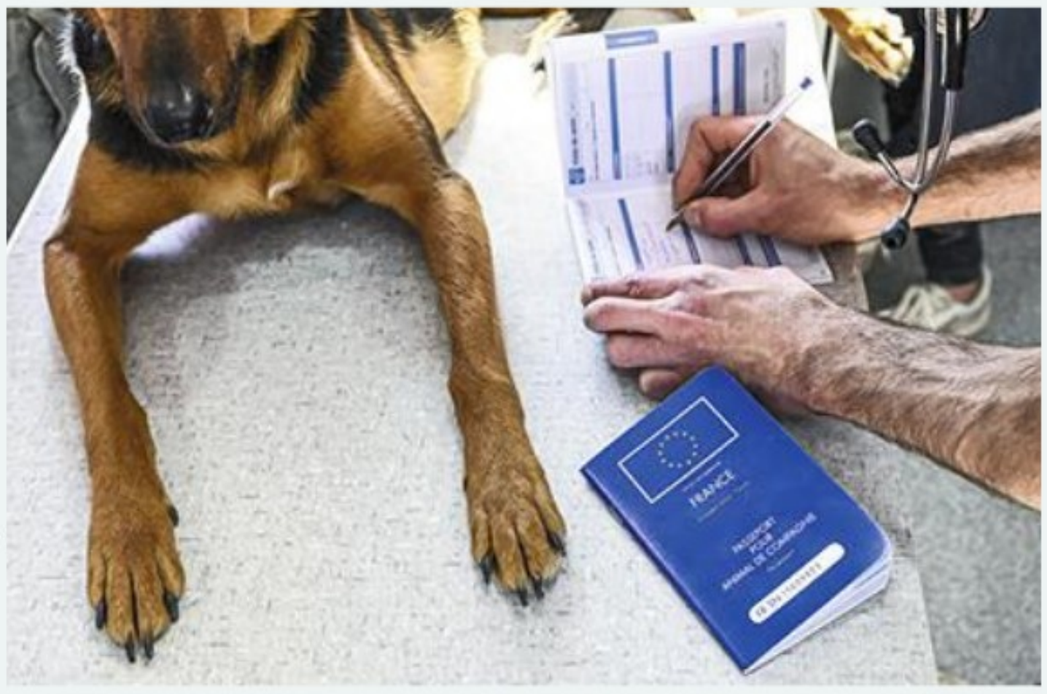
La même réglementation s'applique lorsqu'on se déplace au sein des 27 pays de l'Union européenne (UE), ainsi que dans quelques pays voisins (Andorre, Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, San Marin, Suisse et Vatican) avec un chien, un chat ou un furet. Il faut respecter les obligations suivantes :

• **l'animal doit être identifié par une puce électronique** (ou transpondeur) implantée sous la peau. S'il a été identifié par un tatouage apposé avant le 3 juillet 2011, celui-ci doit être clairement lisible.

• **Il est impératif qu'il soit vacciné contre la rage.** Mieux vaut être prévoyant car ce vaccin n'est considéré comme valide qu'après un délai minimum de 21 jours. L'animal doit être âgé d'au moins 12 semaines au moment de la vaccination. Certains pays (Bulgarie, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, Lituanie, Luxembourg, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Tchéquie) autorisent toutefois les jeunes chiens, chats et furets de moins de 12 semaines non vaccinés contre la rage ou ceux âgés d'entre 12 et 16 semaines et vaccinés mais qui n'ont pas atteint le délai d'immunité de 21 jours. Il convient alors de remplir l'une des deux conditions suivantes : soit l'animal est accompagné de sa mère avec un document établissant que celle-ci a été vaccinée contre la rage avant de lui donner naissance ; soit le maître fournit une déclaration attestant que l'animal n'a pas eu de contact, depuis sa naissance jusqu'au moment du voyage, avec toute espèce sauvage exposée à la rage.

• **Un traitement contre les vers *(Echinococcus)* doit avoir été administré** à votre chien entre 24 et 120 heures avant l'arrivée si vous vous rendez en Finlande, Irlande, Irlande du Nord, Norvège ou à Malte.

• **Les chien, chat ou furet doivent disposer d'un passeport européen.** Ce document sécurisé comporte notamment les coordonnées du propriétaire, les caractéristiques de l'animal, l'emplacement de la puce ou du tatouage, et son code d'identification, ainsi que les dates de début et de fin de validité du vaccin antirabique. Délivré par un vétérinaire, il coûte entre 15 et 20 € environ. Il n'existe pas de réglementation commune concernant les autres animaux (hamsters, lapins, oiseaux, reptiles…). Pour voyager dans l'UE avec eux, il faut donc s'informer des règles en vigueur auprès de l'ambassade du pays de destination.



S. AUDRAS/RÉA

Passeport pour animal de compagnie délivré dans le véhicule itinérant du dispensaire de VetAgro Sup, Marcy l'Étoile (69)

VOYAGER HORS DE L'UNION EUROPÉENNE

Contactez l'ambassade du pays dans lequel vous souhaitez vous rendre pour connaître précisément les conditions requises, qui varient sensiblement d'un État à l'autre. En règle générale, un chien ou un chat doit *a minima* être identifié par une puce ou un tatouage, être vacciné contre la rage et disposer d'un certificat international de bonne santé établi par un vétérinaire dans la semaine précédant le départ. Attention, certains pays comme l'Australie ou Maurice, et même la Nouvelle-Calédonie, imposent une mise en quarantaine durant une période d'au moins cinq à dix jours ; les frais sont à la charge du propriétaire. ■ **A. M.**

Pas de carte, pas de voiture

Avez-vous la bonne carte bancaire pour louer une voiture ? Pour le dépôt de garantie, les loueurs refusent souvent les cartes de débit et proposent une assurance coûteuse. Pour l'éviter, anticipez et voyez avec votre banque.

Été 2025 à l'aéroport d'Ajaccio. Vanessa arrive à 23 heures avec ses deux enfants et de grosses valises pour un séjour de deux semaines en Corse. Elle a loué une voiture dans une petite agence locale. Mais avant de récupérer les clés du véhicule, elle doit s'acquitter du dépôt de garantie, ou caution, destiné à couvrir les dommages pouvant survenir au cours de la location et les éventuels compléments de facturation. Mais le loueur refuse sa carte bancaire, pourtant utilisée pour le paiement en ligne. Le motif ? Il s'agit d'une carte de « débit » et non de « crédit ». Seule solution proposée : souscrire une assurance complémentaire d'un montant de 400 € !

LISEZ BIEN LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Cette expérience malheureuse n'est pas un cas isolé. *« Cela représente la majorité des réclamations client que nous avons à traiter »,* confirme Pierre Feisthauer, chargé de développement chez le comparateur en ligne de location de voitures Carigami. Longtemps cantonnée aux pays étrangers, cette pratique *« est en passe de devenir la norme en France,* confirme-t-il. *Les cartes de débit ne sont que très rarement acceptées ».* Sixt stipule sur son site que *« les cartes de débit ne sont pas toutes acceptées en France ».* Les conditions de vente d'Avis expliquent que *« dans certaines agences, nous pourrons accepter les cartes de paiement suivantes […] : carte de débit Visa, carte de débit Mastercard… »* Mais dans les faits, c'est une autre histoire. Un représentant d'une société de location, qui souhaite garder l'anonymat, nous explique que *« chaque directeur d'agence fait ce qu'il veut »* et confirme que le besoin de prélever la caution à partir d'une carte de crédit *« tend à se généraliser ».* La raison ? Selon Pierre

Repères

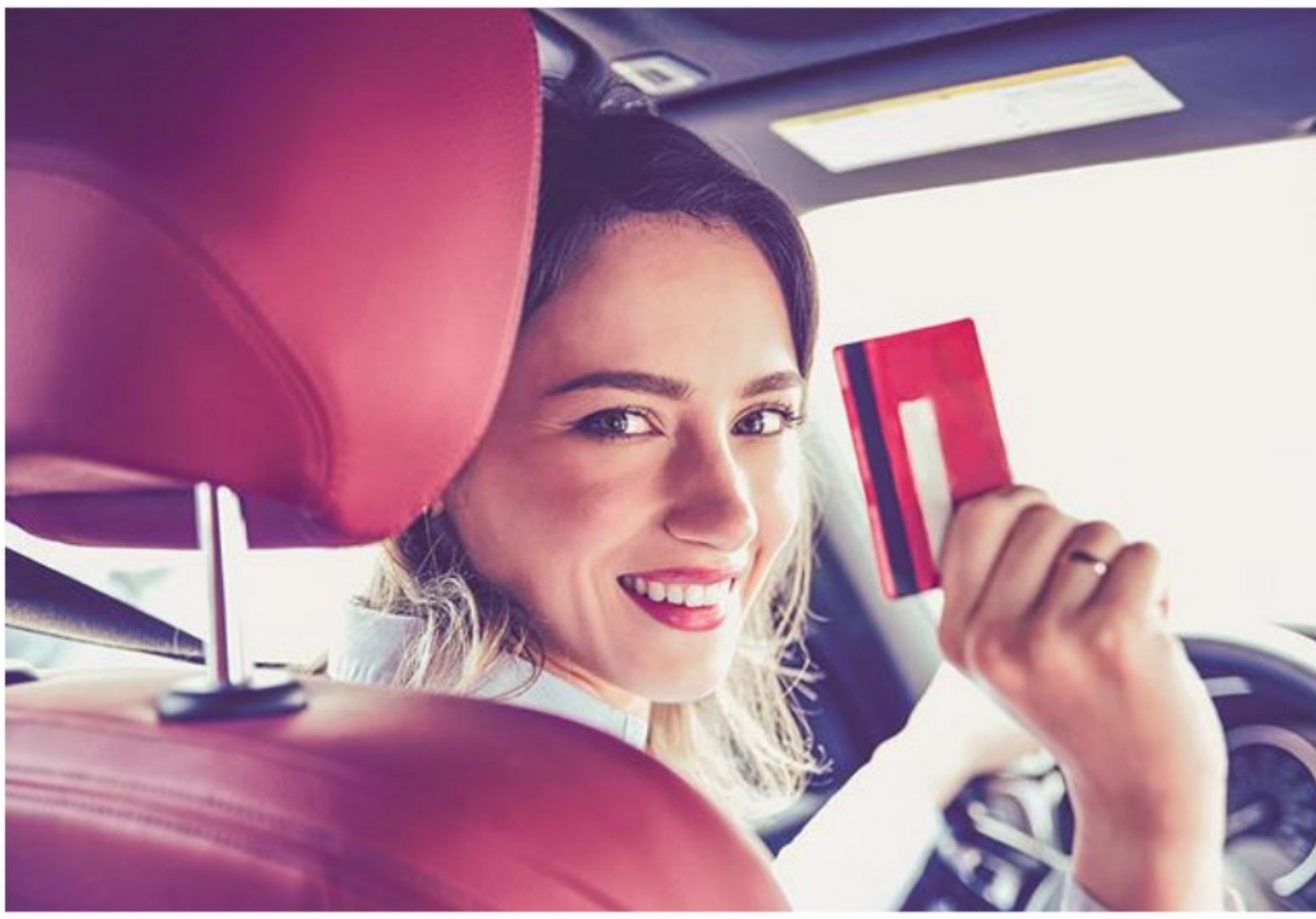
DÉBIT OU CRÉDIT : QUELLE DIFFÉRENCE

Depuis 2015, une réglementation européenne oblige la banque à mentionner la nature de la carte bancaire en façade ou au dos de cette dernière.

- **Mention « Débit » :** votre carte est liée à votre compte courant sur lequel sont prélevées les sommes, immédiatement ou à une date fixe.
- **Mention « Crédit » :** vous disposez d'une somme d'argent mise à disposition par votre banque, sans que les fonds soient disponibles sur votre compte. C'est la carte souvent demandée par les loueurs.
- **Attention :** les cartes liées à votre compte courant et avec un débit différé portent aussi la mention « Crédit » bien qu'elles n'en soient pas. Elles sont toutefois acceptées par les loueurs.

Feisthauer, *« les véhicules coûtent de plus en plus cher et les loueurs ont besoin de garanties de plus en plus fortes »*. D'après un expert bancaire, la carte de crédit n'offrirait pourtant aucune garantie supplémentaire par rapport à la carte de débit.

Ces pratiques sont légales : si l'information est précisée dans les conditions générales de vente (CGV), les loueurs peuvent imposer la carte de crédit et refuser le véhicule à ceux qui n'en possèdent pas, à moins qu'ils ne souscrivent une assurance complémentaire. Celle-ci peut représenter jusqu'à 20 % du montant de la location. *« Il ne s'agit pas d'une vente forcée au sens légal,* souligne Thomas Gonçalves, juriste à l'Institut national de la consommation. *Ce qui serait le cas si le loueur souscrivait de son propre chef une assurance pour le compte du consommateur et l'obligeait à la payer au moment de la prise en main du véhicule. »*



ON PEUT L'OBTENIR, MAIS IL FAUT LA DEMANDER

Beaucoup de gens découvrent le problème au moment de prendre le véhicule en agence, car *« la plupart ne font pas la différence entre carte de crédit et carte de débit,* constate Pierre Feisthauer. *Nous envoyons systématiquement un mail quarante jours avant la location pour rappeler au client qu'il doit avoir une carte de crédit. Mais cela ne suffit pas… »* Or la carte bancaire la plus courante est une carte de débit, grâce à laquelle les fonds sont prélevés directement sur le compte courant. La carte de crédit, au contraire, est une carte qui donne accès à une réserve d'argent mise à disposition par la banque, sans que les fonds soient disponibles sur le compte courant, et remboursable selon un taux défini.

> **« Nous envoyons un mail 40 jours avant la location pour rappeler qu'il faut une carte de crédit. Mais cela ne suffit pas… »**
>
> **Pierre Feisthauer,** chargé de développement chez Carigami

Avant de finaliser une location en ligne, il est donc préférable de vérifier le type de carte accepté par l'agence, en épluchant les CGV de la société de location ou, sur son site, l'onglet « paiement ». *« Il n'y a rien d'opaque, mais il est vrai que l'information n'est pas toujours accessible au premier coup d'œil »,* reconnaît Pierre Feisthauer. Si l'on possède une carte de débit et que le loueur impose la carte de crédit, il faut alors se rapprocher de sa banque. *« Il est rare qu'elle refuse l'option crédit, à moins d'être à découvert tous les mois,* indique un expert de La Banque Postale. *La réserve d'argent est paramétrable. Même avec un petit salaire, on peut obtenir un petit montant de crédit, 500 ou 1 000 € selon les banques. »* L'opération est généralement gratuite et la nouvelle carte ne coûte pas plus cher que la carte de débit classique. Il faut toutefois faire sa demande au moins deux semaines avant le début de la location, car l'édition de la nouvelle carte peut prendre un certain temps.

Cette « carte de crédit » n'impose pas de piocher dans la réserve mise à disposition par la banque. *« Par défaut, les paiements se font comptant. Pour payer à crédit, il faut sélectionner l'option sur le TPE à chaque opération »,* précise le spécialiste. En d'autres termes, il est possible de demander cette carte pour éviter que le loueur de voitures n'impose une assurance dispendieuse, mais ne jamais utiliser le crédit afin de n'engager aucuns frais de remboursement. ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX















Locations & argent

Hébergements non conformes, camping sauvage, frais bancaires à l'étranger, assurances… Nos experts vous donnent leurs conseils pour aborder vos vacances dans les meilleures conditions et éviter les pièges parfois coûteux.

Peut-on encore camper pas cher ?

Mobil-homes et parcs aquatiques XXL ont colonisé les campings français. Un modèle qui séduit de nombreux vacanciers, au détriment du camping traditionnel et des vacances à petits prix. Mais les irréductibles des vacances en tente ou caravane ont encore leurs filons.

« Quand nous avons acheté le camping, en 2005, il n'y avait quasiment pas de mobil-homes. Aujourd'hui, nous en avons 50 et ils sont toujours complets l'été », explique Sylvie Véron, propriétaire des Chênes Verts, un camping 4 étoiles situé à Villeneuve-en-Retz (44). Cette tendance se confirme dans une majorité de campings français. Pour les vacanciers qui choisissent cette formule, le budget peut être élevé. *« En haute saison, le tarif moyen d'un mobil-home standard pour quatre ou cinq personnes est d'environ 336 € par semaine en 1 étoile et jusqu'à 1 600 € en 5 étoiles, avec des prix qui peuvent monter bien plus haut,* note Fabienne Yobe, directrice générale de la Fédération des campeurs, caravaniers et camping-caristes (FFCC). *Les emplacements nus sont moins chers : de 190 à 210 € la semaine en 3 étoiles, les plus nombreux, et de 315 à 420 € la semaine en 5 étoiles. »* Les vacanciers s'y retrouvent-ils ? Peut-on encore planter sa tente à petit prix dans des endroits touristiques ? Oui, car la tendance du camping 5 étoiles est défiée par d'irréductibles campeurs.

PRATIQUE

HUIT RÉFLEXES POUR PAYER MOINS CHER

- **Partir hors saison,** ce qui assure une économie de 20 à 40 %.
- **S'éloigner des bords de mer,** et notamment de la Côte d'Azur.
- **Préférer la Bourgogne,** le Centre-Val de Loire ou encore l'Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Renoncer à certains équipements,** comme les centres aquatiques.
- **Opter pour un camping GCU,** un camping municipal ou Onlycamp.
- **Tester le camping à la ferme** (bienvenue-a-la-ferme.com).
- **Dormir chez l'habitant** (jardin, champs…) à dénicher sur campspace.com, par exemple.
- **Dormir sous la tente,** voire en caravane, plutôt que se loger en mobil-home.

Les campings montent en gamme et en prix

En France, entre 60 et 80 % des emplacements de camping sont désormais équipés d'un mobil-home. L'intérêt ? Une saison de location étendue, car le campeur ne craint pas la pluie avec un toit sur la tête, et une rentabilité accrue pour



Dans un camping 5 étoiles, le tarif d'un mobil-home peut aller jusqu'à 1 600 € la semaine en haute saison.

le propriétaire. Un emplacement nu rapporte entre 300 et 1 500 € par an selon l'endroit, contre de 3000 à plus de 10000 € par an pour un mobil-home.

Cette mutation du camping est poussée par des chaînes comme Cap Fun ou Yelloh! Village, soutenues par de grands groupes financiers qui investissent massivement dans les lieux les plus touristiques. L'appétit des investisseurs pour le camping est vorace : Maeva, filiale du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs, a racheté les franchises Camping Paradis et Ushuaïa Villages, et l'activité Mistercamp. En parallèle, European Camping Group (ECG) acquiert quatre ou cinq campings par an sous les marques Marvilla Parks, Tohapi, et la franchise Homair, affichant une croissance à deux chiffres. Les campings indépendants non franchisés se font de plus en plus rares, notamment sur les littoraux. Sylvie Véron, dont le fils va reprendre le camping dans un an avec sa compagne, fait figure d'exception, surtout dans un endroit aussi prisé que la Côte atlantique.

> **« Certains campings possèdent des conciergeries et organisent des excursions privées. »**
>
> **Fabienne Yobe,** directrice générale de la FFCC

Ces campings à la formule bien rodée multiplient les services et les équipements, comme des parcs aquatiques. Celui du camping La Rive de Biscarrosse (Landes) s'étale sur 6500 m². Aux Ormes, à Dol-de-Bretagne, le camping s'est doté d'une « bulle » maintenue à une température de 29 °C, abritant une végétation luxuriante, des lagons, des toboggans aquatiques et une piscine à vagues. Même inflation du côté des services : *« Certains campings possèdent des conciergeries, proposent la livraison de courses à l'emplacement et organisent des excursions privées »,* explique Fabienne Yobe. On y trouve parfois des « quartiers » premium, sans voiture, sans bruit voire… sans enfants *(lire encadré p. 66)*, comme au camping Sandaya Aloha de Sérignan (Hérault). Autre tendance, qui permet au passage d'augmenter encore les tarifs, l'ajout d'un tipi destiné aux bambins (leur « chambre ») à côté du mobil-home des parents. Enfin, les mobil-homes deviennent des cottages de plus en plus luxueux, dotés, pour certains, de jacuzzi privatif, comme au

CAMPING SAUVAGE : ENCORE AUTORISÉ ?

Pas si simple de planter sa tente au milieu de nulle part. Il existe des règles à respecter pour rester dans la légalité.



Le retour à la simplicité, l'appel de la liberté, et… la gratuité ! Le camping sauvage a ses adeptes. Il existe en deux formules : le camping sauvage, en tente, van ou caravane, pour plusieurs nuits ; et le bivouac, à la belle étoile ou en tente, pour une seule nuit. Dans les deux cas, la législation (article R.111-32 du code de l'urbanisme) autorise ces pratiques sauf interdiction du propriétaire des lieux (qui peut être l'État dans un parc naturel ou une forêt domaniale). Et c'est là que les choses se compliquent car, en France, il n'existe quasiment pas de terrain « sauvage ».

LE BIVOUAC EST PARFOIS TOLÉRÉ

De nombreux endroits sont interdits, comme certains parcs nationaux, tel celui de Port-Cros. Dans d'autres, il est possible de planter la tente sous réserve : dans les Ecrins, *« elle devra être de dimension ne permettant pas la station debout, montée après 19 h et démontée avant 9 h »*. Il s'agit donc d'un bivouac. L'autre solution est de réserver un emplacement (gratuit ou pour quelques euros) dans des endroits naturels répertoriés et autorisés. Beaucoup sont réservables sur bivouacs. huttopia.com et lecampingsauvage.fr. En juillet, la semaine dans une prairie près de Hourtin, en Gironde se monte à 118 € ; un jardin à Erdeven, dans le Morbihan, coûtera 85 €… Les campeurs aventureux et peu exigeants sur le confort seront comblés !

Blue Bayou de Vendres (Hérault). Est-ce encore du camping ? *« On tend clairement vers le village vacances,* explique Philippe Bossanne, fondateur de Huttopia et Onlycamp, qui prend le contre-pied de cette tendance. *J'appelle ces campings des "campings-clubs", à l'inverse des campings-nature, qui favorisent le calme, la simplicité et les emplacements nus. »*

Ces vacances qui allient nature, fun et confort plaisent. *« En 2025, on a eu presque 148 millions de nuitées, soit plus de 4 % d'augmentation de fréquentation »,* précise Alix Merle, chargée d'étude au sein du cabinet Xerfi. En réalité, ce type de camping, bien loin de la tente et du réchaud à gaz, a apporté une nouvelle clientèle. C'est le cas de Céline Abraham, 50 ans : *« La tente n'est vraiment pas faite pour moi. Quand le temps n'est pas beau, tout devient humide à l'intérieur et, avec les enfants, ce n'est pas pratique du tout. Dormir par terre n'est pas confortable pour le dos, les matelas pneumatiques se dégonflent… En mobil-home, la literie est généralement de très bonne qualité, et nous choisissons un cottage avec une chambre parentale et une autre chambre équipée de deux lits pour les enfants, ce qui permet de conserver une certaine intimité. »* Dernier détail, et non des moindres, les sanitaires : *« Il est essentiel qu'il y ait des toilettes et une douche à l'intérieur. Le fait de ne pas avoir à partager les sanitaires avec tout le monde est très important. »* Alors, pourquoi choisir le camping et non une location ou un hôtel ? *« J'aime l'ambiance du camping, la convivialité, les soirées, le fait de retrouver les amis d'une année sur l'autre »,* s'enthousiasme Céline.

Le camping traditionnel fait de la résistance

Si elle fait le bonheur des uns, la montée en gamme et la standardisation du camping font le malheur des autres : les campeurs à petits budgets, ceux qui recherchent un emplacement nu, ou pour une nuit ou deux. Environ 80000 emplacements nus ont disparu en vingt ans, au grand dam des randonneurs et cyclotouristes. Alors, peut-on encore camper pas cher et sans mobil-home ? Oui, répond Christophe Leroy, membre du Rétro Camping Club de France (RCCF), adepte

du « vrai » camping et collectionneur de caravanes vintage : *« Pour moi, un camping, c'est un bel endroit, le calme et de la verdure. Le but, ce n'est pas d'être collé à quelqu'un pendant une semaine. On va faire la vaisselle aux éviers collectifs, on discute avec des gens, c'est convivial. Si on a tout dans le mobil-home, c'est comme à la maison et ça ne change pas beaucoup du quotidien. »*
L'autre point important pour ce campeur invétéré, qui apprécie autant la caravane que la tente, c'est le prix. *« Un camping, c'est 25 € maxi par nuit. Quand je vois des campings à 60 ou 70 € la nuit, pour moi, c'est autre chose. C'est de l'hôtellerie de plein air, proche des tarifs hôteliers. »*
Pour camper à petit prix plusieurs fois par an (même l'hiver pour aller skier, en caravaneige), Christophe Leroy a deux astuces : les campings municipaux et ceux du Groupement des Campeurs universitaires (GCU). Cette association loi 1901, fondée par des enseignants, a acquis des terrains et installé des campings partout en France, dans des endroits parfois très prisés, comme Cavalaire, La Bourboule et La Grande-Motte. Désormais ouverte à tous, la réservation de ces emplacements demande un peu d'anticipation, mais garantit des tarifs très intéressants : après adhésion annuelle (26 € pour les plus de 26 ans), l'emplacement pour deux adultes et deux enfants vous coûtera 36 € la nuit à Capbreton, dans les Landes, en haute saison, un peu plus si

Repères

DÉNICHER UN EMPLACEMENT AU DERNIER MOMENT

- L'appli We love Camping (iPhone et Android) répertorie près de 200 campings en France (dont la Corse), Italie et aux Pays-Bas, dont au moins les deux tiers sont réservés aux emplacements nus.
- L'appli FFCC-Tourisme et plein air permet de géolocaliser les emplacements nus encore disponibles (en temps réel pour les campings qui ont activé cette option).
- Viser les campings municipaux, hors des sentiers battus. Pour les trouver : camping-municipal.org ou l'onglet « camping municipal » du site hpaguide.fr.
- Miser sur des sites qui n'imposent pas de réserver une semaine complète, comme Onlycamp.



Le camping municipal est une option économique pour des vacances en caravane ou en tente.

vous n'êtes pas adhérent. Le mobil-home avec deux chambres est à 116 € la nuit. Un bon plan ! Les campings municipaux, encore nombreux (plus de 1400, soit 18 % des campings français), conservent souvent des prix raisonnables par rapport aux grands campings suréquipés. Par exemple, 23 € la nuit en août pour une famille de quatre en tente au camping municipal de Saint-Père, dans l'Yonne, qui précise : *« Nous n'avons jamais eu à refuser de campeurs par manque de place. Les portes du camping restent ouvertes toute la nuit. »* L'endroit est pourtant bucolique, avec vue sur l'église gothique du village et la basilique de Vézelay.

Il faut compter une quinzaine d'euros la nuit en tente pour quatre au camping municipal La Chêneraie, à Gabarret, dans les Landes, qui propose aussi des mobil-homes à 325 € la semaine (46 € environ la nuit) en pleine saison et possède une piscine extérieure chauffée, un terrain de volley et un boulodrome. *« La municipalité veut le conserver,* explique Mme Lopez, employée municipale qui gère le camping, *ça rapporte un peu d'argent à la commune qui ne compte que 1500 habitants. »* Pourquoi des prix serrés ? *« Nous n'avons ni la mer ni la montagne. Donc, pour attirer les gens, il vaut mieux mettre des prix bas. »* C'est en effet le secret : plus on s'éloigne des côtes et des sites touristiques, moins les vacances en camping sont coûteuses. Bourgogne, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes ne comptent qu'un tiers, voire moins, de campings haut de gamme. Tandis que plus de la moitié des emplacements en Pays de la Loire, Occitanie, Paca et Nouvelle-Aquitaine sont classés 4 et 5 étoiles.

> **« Quand je vois des campings à 60 ou 70 € la nuit, pour moi, c'est autre chose. C'est de l'hôtellerie de plein air. »**
>
> **Christophe Leroy,** du Rétro Camping Club de France

Derniers réflexes pour diminuer la facture ? Tester le camping chez l'habitant. Par exemple, sur le site campspace.com, on trouve pléthore de propositions de particuliers qui louent un bout de jardin ou un champ avec toilettes sèches pour des prix très attractifs : 134 € la semaine du 1 au 8 août pour quatre personnes dans un jardin proche du centre-ville d'Avignon ou 224 € la semaine du 8 au 15 août dans un champ à 7 km du lac de Serre-Ponçon.

DES EMPLACEMENTS NUS À 17 € LA NUIT CHEZ ONLYCAMP

Le camping à la ferme se révèle également une bonne option : le site bienvenue-a-la-ferme.com offre une liste de producteurs qui proposent des hébergements, dont 188 accueillent les campeurs. Il en coûtera une quinzaine d'euros à la Ferme des pins (Drôme) pour une tente quatre personnes, avec électricité, douche chaude et sanitaires. Imbattable ! Enfin, des irréductibles poursuivent le développement des emplacements nus, à prix fixe. Philippe Bossanne, dans sa centaine de campings Onlycamp, propose 90 % d'emplacements nus allant de 17 à 24 € (selon la présence d'un lieu de baignade à proximité) en haute saison pour deux adultes (et quelques euros de plus par enfant). En dehors de juillet-août, les prix chutent à 15 et 17 € ! Il assure qu'il y a toujours des emplacements disponibles, même en haute saison. *« Le camping reste malgré tout une activité accessible,* insiste Christophe Leroy. *Acheter une tente, une table et quatre chaises, c'est possible à petit budget, et on passe de belles vacances ! »* ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX

Bon à savoir

LES CAMPINGS SANS ENFANTS SE DÉVELOPPENT EN FRANCE

54 % des Français se disent favorables à davantage de lieux spécifiquement réservés aux adultes. L'offre s'adapte à la demande et les campings sans enfants se multiplient, dont celui de Château de Lacomté fut un précurseur dès 2009, avec Camp Laurent en Charentes et Sen Yan dans les Landes. Ce sont, pour la plupart, des petits campings intimes, à la campagne, mais qui connaissent un vrai succès. Leur argument : *« Dans notre domaine de vacances, le monde tourne autour de vous, plutôt qu'autour de vos enfants ou des enfants d'autres personnes »,* vante le camping Les Armengauds. Un argument massue pour parents épuisés, d'autant qu'ils peuvent désormais aller au camping dans un wagon « no kids » de la SNCF !



LE VAN AMÉNAGÉ, SYNONYME D'INDÉPENDANCE, MAIS PAS DONNÉ

Partir à l'aventure au volant de son van, s'arrêter où l'on veut… et poster le tout sur Insta ! Une tendance qui séduit de plus en plus de Français. Du combi à aménager soi-même au van haut de gamme entièrement équipé, les possibilités sont nombreuses.



Les jeunes familles sont de plus en plus nombreuses à préférer les vacances nomades en pleine nature, en van aménagé, aux campings étoilés très équipés.

Les réseaux regorgent d'images de vans au soleil couchant, avec un couple amoureux ou une famille réjouie. On trouve *« 18,2 millions de publications Instagram taguées #vanlife, sans compter #VanLifeDiaries, #Vanlifers, #VanLifeMovement et #VanLifestyle »,* rapporte l'Observatoire Société & Consommation (ObSoCo). Le van serait-il devenu la nouvelle caravane, synonyme de liberté et de simplicité ? *« En parallèle de la "premiumisation" du camping, on observe une demande croissante des jeunes générations, plus nomades, qui voyagent en van, en famille ou en couple, et recherchent des campings simples ou des emplacements nus,* explique Fabienne Yobe, directrice générale de la Fédération des campeurs, caravaniers et camping-caristes (FFCC). *Ils recherchent des séjours plus abordables axés sur la nature et la déconnexion, à l'opposé des campings très équipés. »* Alors, on s'équipe pour conjuguer vacances et liberté : l'an dernier, les immatriculations de vans aménagés et camping-cars ont bondi de 8 % ! Le *California Dream* a pourtant un coût, même si l'on opte pour du camping sauvage ou semi-sauvage, car l'investissement de départ reste très important : à partir de 68000 € pour le mythique VW California, quand le Mercedes Marco Polo haut de gamme peut atteindre 120000 €, relève l'ObSoCo, qui analyse la contradiction des fans de vans : *« Le van aménagé devient […] l'achat coûteux qui libère de la consommation. L'aspiration à la simplicité génère son propre marché premium. »* Au vu des tarifs, une autre tendance apparaît : l'installation d'une tente de toit sur sa voiture. Également star des influenceurs, elle se révèle être une option beaucoup plus économique. Vendues à partir de 1200 €, ces tentes adaptables à la plupart des véhicules se fixent sur le toit et permettent de vadrouiller partout en autonomie, sans se préoccuper de trouver un sol favorable pour planter des sardines et fixer sa tente. On évite l'humidité du sol en profitant d'une vue panoramique au réveil grâce à la position surélevée. Le tout pour un coût très inférieur à un van.

UN FORMAT MINI VENU DES ÉTATS-UNIS

Autre gros succès : les mini-caravanes rétro, qui comprennent en général une petite chambre et une mini-cuisine. Elles sont très peu encombrantes à ranger hors utilisation et moins onéreuses qu'un van (à partir de 10000 €). Venues des États-Unis, elles sont appelées « tear drop » du fait de leur forme en goutte d'eau. Et on en trouve même en bois ! La Bouriquette, inventée par un Normand, est un mélange franchement cosy entre la roulotte et la caravane. Comptez 14500 € tout de même pour allier *made in France*, look et liberté. ■ **C. B. ET L. M.**

Une assurance voyage est-elle utile ?

Pour partir l'esprit tranquille, nombre de Français souscrivent une assurance voyage. Mais, au préalable, il vaut mieux étudier les conditions générales, car ce type de contrat comporte de nombreuses exceptions et les risques garantis peuvent être par ailleurs déjà couverts.



Les contrats d'assurance couvrant les séjours hors d'Europe contiennent de nombreuses exceptions.

Train ou avion annulé, bagages égarés, papiers d'identité dérobés, accident ou affection nécessitant des soins urgents… un événement malheureux peut vite transformer des vacances de rêve en séjour cauchemardesque. De nombreux acteurs proposent d'être couvert contre un ou plusieurs de ces aléas : les compagnies d'assurances (Allianz, Axa, Generali, Groupama…) et les courtiers spécialisés (Ava, Chapka, Heymondo…), mais aussi les agences de voyages, transporteurs, plateformes de réservation d'hébergements et de vols, etc. D'après une étude du comparateur de produits financiers HelloSafe, le volume de polices d'assurance voyage souscrites a progressé de 28 % entre 2020 et 2025 en France, et représente désormais un chiffre d'affaires estimé à près de 1,5 milliard d'euros. *« La crise sanitaire a changé les mentalités, plaçant l'assurance voyage comme un réflexe de précaution notamment face à de nouveaux risques (épidémies, instabilité géopolitique, climat) »,* analyse le comparateur. Mais des souscripteurs regrettent parfois leur choix. Les assurances voyage constituent 7 % des litiges enregistrés par la Médiation de l'assurance (pour la période de septembre 2024 à fin août 2025), essentiellement en raison de refus d'indemnisation. Ces contrats regorgent effectivement d'exceptions, d'où l'importance de bien lire leurs conditions générales avant d'opter pour l'un d'eux. Mais est-il vraiment nécessaire de prendre une assurance voyage ? Cela va dépendre des risques contre lesquels vous souhaitez vous protéger et de vos autres contrats, qui les couvrent peut-être.

Les frais médicaux peuvent atteindre des montants très élevés, notamment aux États-Unis, au Japon et en Australie.

Problèmes médicaux

Tomber subitement malade ou être victime d'un accident à l'étranger sont les risques les plus préoccupants et ceux à considérer en priorité. Le pays de destination est un facteur déterminant. En cas de problème médical survenant dans la plupart des États européens vous serez pris en charge de la même façon que les assurés sociaux de ces États, si vous êtes muni de la carte européenne d'assurance maladie *(voir ci-dessus).* Pratique ! Un bémol toutefois : l'Assurance maladie ne rembourse jamais les dépenses engagées pour un rapatriement. Surtout, ne comptez pas sur elle si vous voyagez hors d'Europe, car rien ne l'obligera à prendre en charge vos frais médicaux. Et quoi qu'il arrive vous devrez régler l'intégralité de ces frais sur place. Or ils peuvent atteindre des montants très élevés, notamment en Amérique du Nord, au Japon et en Australie. À titre d'exemple, le coût moyen d'une appendicectomie est de 41 800 € aux États-Unis et de 1 025 € en France ! N'attendez pas non plus d'aide de la part de votre complémentaire santé, étant donné que les mutuelles ne prennent généralement pas en charge les dépenses effectuées à l'étranger non remboursées par la Sécurité sociale.

Mieux vaut donc disposer d'une assurance couvrant les soins d'urgence et le rapatriement lors d'un séjour hors d'Europe. Elle est d'ailleurs indispensable pour obtenir un visa dans certains pays comme l'Algérie, Cuba ou la Russie.

LES CARTES BANCAIRES COUVRENT LE RAPATRIEMENT

Bonne nouvelle, vous disposez déjà d'une couverture si vous êtes titulaire d'une carte bancaire Visa (à l'exception de la Visa Electron) ou Mastercard. Une Visa Classic ou une Mastercard Standard permet ainsi d'être remboursé des frais médicaux non pris en charge par l'Assurance

Bon à savoir

PENSEZ À LA CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE



Valable dans l'Espace économique européen (pays de l'UE plus Norvège, Islande, Liechtenstein), Suisse et Royaume-Uni, la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) vous permet d'être pris en charge dans les mêmes conditions qu'un assuré social de l'un de ces pays quand vous passez par des prestataires du service public local. Seuls les soins devenus nécessaires en cours de séjour sont pris en compte. Demandez-la à votre caisse d'assurance maladie au moins 20 jours avant votre départ. Elle sera valide durant deux ans.



maladie et la complémentaire santé à hauteur de 11 000 €. Ce montant peut se révéler insuffisant dans certaines situations. Mais avec les cartes haut de gamme (Visa Premier, Platinum ou Infinite ; Mastercard Gold, Platinum ou World Elite) le plafond de remboursement grimpe à 155 000 €. Toutes, y compris la Visa Classic et la Mastercard Standard, prennent en charge un rapatriement jugé nécessaire par les médecins. Le conjoint ou concubin du titulaire de la carte, ainsi que ses enfants de moins de 25 ans fiscalement à sa charge bénéficient aussi de ces protections, même s'ils voyagent séparément. Si vous ne disposez pas d'une des cartes précitées ou estimez que son taux de remboursement est trop faible, prenez une assurance voyage basique qui couvrira le rapatriement et vos frais de santé jusqu'à 500 000 €. À titre indicatif, comptez 112 € environ pour assurer deux personnes en vue d'un voyage de deux semaines au Canada.

Bon à savoir

LOCATION DE VOITURE : ÉVITEZ LES GARANTIES INUTILES

Si vous détenez une carte Visa Premier, Mastercard Gold ou American Express Gold, ou une carte de gamme supérieure de l'un de ces organismes, vous bénéficiez d'une protection lorsque vous louez un véhicule. Vous êtes couvert en cas de dommages matériels avec ou sans tiers identifié, que votre responsabilité soit engagée ou non, et en cas de vol. Inutile de souscrire aux assurances accidents-vol et rachat total de franchise proposées par le loueur. Prenez toutefois la responsabilité civile automobile, pas prise en charge par votre carte. L'assurance est limitée à deux sinistres par an réglés par carte.

Attention, les assurances voyage, tout comme les garanties attachées aux cartes bancaires, excluent la prise en charge des conséquences de maladies préexistantes diagnostiquées avant le voyage. Elles ne protègent donc pas des effets d'une maladie chronique. *« Mon mari s'est blessé après avoir perdu connaissance lors d'un séjour au Canada. Mais l'assurance a refusé de rembourser les soins au prétexte que le malaise était dû à son diabète »,* s'agace Monique M., retraitée de l'Éducation nationale. Sont aussi souvent exclus les accidents survenant durant des compétitions sportives et lors de la pratique de certaines activités telles que les sports de combat ou l'alpinisme à plus de 3000 mètres.

Annulation de voyage

Au moment d'acheter un billet de train ou d'avion, une assurance annulation est systématiquement proposée pour un prix modéré : de 2 à 3 € pour un trajet en TGV, par exemple, ou de 25 à 40 € pour un vol moyen-courrier. Ne comptez pas dessus pour vous faire rembourser si vous changez d'avis. Elle ne peut servir qu'en cas d'annulation ou de modification liée à certains événements imprévus que vous pourriez rencontrer. Il s'agit notamment de problèmes de santé vous concernant (sauf s'ils sont causés par des maladies déjà diagnostiquées ou traitées), du décès ou d'une pathologie affectant gravement un membre de votre famille ou la personne chargée de vous remplacer professionnellement, d'un préjudice matériel rendant inhabitable votre domicile ou votre résidence secondaire, ou bien d'une catastrophe naturelle dans la ville de destination.

UNE RAISON PROFESSIONNELLE PEUT ÊTRE INVOQUÉE

Des imprévus d'ordre professionnel sont aussi pris en compte : licenciement (sauf en cas de faute lourde ou grave), obtention d'un emploi de salarié ou d'un stage rémunéré, déménagement en raison d'une mutation, suppression ou modification des congés validés par l'employeur avant la réservation du voyage. Vous êtes également couvert si vous ratez le train ou l'avion, car vous n'avez pas pu arriver à temps à la gare ou à l'aéroport du fait d'un retard du moyen de transport public ou d'une

panne du véhicule utilisé pour vous y rendre. En revanche, vous ne serez pas remboursé dès lors que le train ou l'avion est annulé par le transporteur, y compris en cas de grève.
Si vous achetez vos billets avec une carte bancaire Visa ou Mastercard haut de gamme, vous bénéficiez de facto d'une assurance annulation qui fonctionne en cas d'événements imprévus, à hauteur de 5000 € avec une Visa Premier ou une Mastercard Gold, et jusqu'à 10000 € avec une carte de gamme supérieure. Elle vous donne même droit à une indemnité en cas d'annulation du train ou de l'avion par le transporteur. Celle-ci est toutefois limitée à 400 € pour une Visa Premier et 450 € pour une Mastercard Gold, et jusqu'à 840 € pour une carte de gamme supérieure.

Vol ou perte de bagage

Dès lors qu'ils sont enregistrés et pris en charge par le transporteur, les bagages sont sous sa responsabilité. Si une compagnie aérienne égare ceux placés en soute, elle doit vous dédommager à hauteur de 1600 € environ par passager. En revanche, les bagages que vous emportez dans la cabine d'un avion, à bord d'un train ou d'un bateau ne sont pas couverts. Votre carte bancaire Visa ou Mastercard haut de gamme, si vous en avez une, ne garantit que les valises placées sous la responsabilité d'une compagnie aérienne ou ferroviaire, en complétant les indemnités versées par celle-ci (800 € par bagage pour une Visa premier).
L'assurance annulation de la SNCF couvre le vol des bagages que vous avez emportés lors d'un trajet garanti (mais pas le vol d'objets laissés sans surveillance), jusqu'à 500 €.
Pour assurer ses affaires personnelles lors d'un séjour où l'on effectue plusieurs trajets dans des transports publics, mieux vaut souscrire une assurance voyage incluant une protection contre le vol ou la perte. Elle peut également garantir les affaires contenues dans le coffre d'une voiture fermé à clé, non visibles, ou celles remisées dans une consigne fermée ou le coffre-fort d'un hôtel. Les espèces, cartes bancaires, titres de transport, papiers d'identité et documents ne sont toutefois pas couverts. Des preuves d'achats des objets dérobés ou perdus vous seront réclamées. ■

AMINE MESLEM

QUELLE ASSURANCE EN CAMPING ?

Une extension de garantie de votre assurance habitation peut protéger votre matériel contre le vol et les intempéries.

A minima, il vous faut une garantie responsabilité civile pour les dommages matériels ou corporels que vous, votre conjoint, vos enfants à charge ou vos animaux pourriez causer involontairement à des tiers. Elle est exigée par certains propriétaires de camping et par l'Office national des forêts, si vous installez votre tente dans une forêt domaniale. Votre contrat multirisque habitation inclut normalement cette garantie. Vérifiez toutefois que le camping n'en soit pas exclu, auquel cas vous pouvez demander une extension de garantie à votre assureur. Par ailleurs, si vous venez avec une caravane, une responsabilité civile pour les éventuels dommages causés par celle-ci peut aussi être exigée.

LE VOL NON COUVERT PAR LE CAMPING

En règle générale, les propriétaires de camping précisent dans leur règlement intérieur qu'ils se déchargent de toute responsabilité en cas de vol sur votre emplacement. Seuls sont garantis les objets personnels que vous avez déposés dans les coffres-forts mis à la disposition des clients. Votre assureur multirisque habitation peut éventuellement vous proposer une option à votre contrat afin de protéger votre matériel de camping contre le vol, mais aussi les dommages accidentels. Cela vous coûtera de 60 à 150 € par an environ, selon le montant garanti.
La Fédération des campeurs, caravaniers et campingcaristes propose une assurance couvrant le matériel de camping contre les dommages (intempéries, incendie et explosion), à hauteur de 2000 € (franchise de 15 €), moyennant 20 € par an pour une personne seule.



Que faire en cas de galères

Faux propriétaire, logement non conforme, caution conservée… Les locations saisonnières réservent parfois leur lot de mauvaises surprises susceptibles de gâcher vos vacances. Nos conseils pour résoudre les litiges les plus fréquents et éviter de vous retrouver lésé.

Une majorité de vacanciers réservent désormais leur location en passant par des plateformes comme Abritel, Airbnb ou Booking, devenues en dix ans des acteurs incontournables du voyage. Mais, en 2024, selon une étude OpinionWay pour Airbnb, 6 % des Français déclaraient avoir été victimes d'une escroquerie liée à une location de vacances. *« Le montant des arnaques liées aux hébergements de vacances s'établissait en moyenne à 1600 €,* souligne Théo Ponchel, directeur d'études chez OpinionWay. *Du vol de numéro de carte bancaire, en passant par l'usurpation d'identité, les fraudes sont multiples. »* Néanmoins, *« un tiers des répondants se disait prêt à réserver leur logement en dehors d'une plateforme et un quart estimait ne pas pouvoir être victime d'une arnaque »,* continue l'expert. Vous le verrez pourtant dans les litiges ci-dessous, être passé par le système de paiement d'une plateforme de location saisonnière vous protège de nombreux problèmes.

Bon à savoir

L'ÉTAT DES LIEUX, UN PASSAGE OBLIGÉ ?

Quel que soit le mode de réservation, l'état des lieux n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé. Réalisé à l'arrivée et annexé au contrat de location, il détaille l'état du mobilier et des équipements. Souvent exigé dans les campings, il est tout aussi important sur les plateformes qui sécurisent la réservation, sans garantir la conformité du logement. *« Ce document protège les deux parties et évite des réclamations injustifiées après le séjour*, assure David Rodrigues, de la CLCV. *Sans état des lieux, vous êtes présumé avoir reçu un logement en bon état et pourrez être tenu responsable de dégradations déjà existantes. »*

Logement non conforme

« À notre arrivée, nous avons découvert un appartement dans un état indigne d'une location touristique : odeur persistante de cannabis, clic-clac cassé, couettes tachées, fuite sous l'évier… » **Manon V.**

› Selon le ministère de l'Économie, la non-conformité du logement avec l'annonce est le litige le plus fréquent. *« L'article 1725 du code civil prévoit l'obligation pour le bailleur de délivrer au locataire le bien loué et de l'entretenir afin qu'il soit en état de servir à l'usage pour lequel il a été loué »,* assure David Rodrigues, responsable juridique Droit des baux de la CLCV (Association





nationale de défense des consommateurs et usagers). Pour faire valoir vos droits, soyez réactifs.

› Dès votre arrivée, prenez des photos et vidéos pour prouver toute non-conformité du logement ou dégât. Gardez une copie de l'annonce originale. Vous pouvez considérer comme non conforme une route très bruyante non mentionnée, des moisissures, des draps sales, des nuisibles, le wifi ou des équipements défectueux, une chambre en moins, des lits jumeaux à la place d'un lit double, une localisation erronée (1,5 km de la remontée mécanique et non 200 m), une orientation différente de plus de 30 degrés…

› Prévenez immédiatement le propriétaire ou la plateforme en privilégiant l'écrit, SMS ou mail, et conservez tous les échanges.

› En cas de réservation auprès d'un particulier, il doit trouver une solution : remboursement, relogement ou indemnisation. S'il ne répond pas dans les 24 heures, adressez-lui une lettre recommandée avec accusé de réception.

› Sans réponse, saisissez le conciliateur de justice (service-public.gouv.fr/), qui arbitre les litiges dont la somme ne dépasse pas 5000 €.

› Si le règlement à l'amiable n'a pas fonctionné, passez par le juge des contentieux de la protection du tribunal judiciaire, par requête, en joignant les copies des pièces justificatives (facture, contrat).

› Vous avez réservé sur une plateforme en utilisant son système de paiement ? L'acceptation des conditions générales au moment de la réservation vous protège. Sur Airbnb, la garantie AirCover offre aux locataires un panel de protections dont celle d'être relogés et/ou remboursés, par exemple si le nombre de couchages est insuffisant. L'assistance Leboncoin bloque l'acompte et reloge trois nuits (au maximum) à l'hôtel ; la garantie Sérénité Abritel accompagne les vacanciers sous la forme d'une compensation ou d'un relogement. *« Tout se règle au cas par cas,* note Xavier Rousselou, porte-parole d'Abritel. *Pour un équipement manquant, vous serez simplement dédommagé, alors que pour un chauffage défectueux en plein hiver, un hébergement alternatif s'impose. »*

Annulation de dernière minute

Si vous avez signé un contrat de location en bonne et due forme, même par échanges de mails, et versé un acompte, le propriétaire est



engagé. Conservez tous vos échanges avec lui, ils constitueront des preuves en cas de litige. L'hôte doit vous rembourser la somme versée et vous indemniser pour le préjudice moral (vacances gâchées, stress) et financier (relogement, frais de transport). Procédez alors comme pour le logement non conforme : si le règlement à l'amiable échouait, n'hésitez pas à saisir le juge des contentieux de la protection du tribunal judiciaire *(lire p. 73)*.

Défaut de remise des clés

› Ne rentrez jamais par effraction dans le logement sous peine d'engager votre responsabilité pénale et civile ! Le propriétaire a l'obligation de vous remettre les clés aux dates et heures prévues dans le contrat de location ou la confirmation de réservation. *« Le refus ou l'incapacité de fournir les clés constitue un manquement grave,* souligne David Rodrigues. *Contactez le propriétaire ou le gestionnaire pour demander une solution immédiate. Conservez toutes les preuves : messages, captures d'écran, relevés d'appels, heure d'arrivée… »*

Repères

VÉRIFIER LA GARANTIE VILLÉGIATURE

- Incluse dans la plupart des assurances multirisques habitation, la garantie villégiature couvre les dommages matériels occasionnés en cas de location (casse, incendie, dégât des eaux…). Pensez à vérifier son plafond avant votre départ.
- Pas besoin de l'étendre si son plafond est de 200 000 € et que vous louez, *« un appartement de 60 m² dans le sud de la France pour deux semaines,* assure David Rodrigues de la CLCV, *car les dommages seront couverts ».*
- Si vous louez une villa haut de gamme d'une valeur supérieure à celle de votre logement principal, il est recommandé d'augmenter le plafond. Cela coûte entre 20 et 50 €, selon les assureurs et la durée du séjour. Elle couvrira alors l'ensemble des dégâts éventuels hors franchise.

› Faute d'accord à l'amiable dans les deux jours, envoyez une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, en précisant que vous vous réservez le droit de saisir la justice en cas de non-réponse sous sept jours.

› Si vous êtes passé par une plateforme, le service client s'engage à vous trouver une solution de relogement sous 24 heures et à vous rembourser si nécessaire.

Logement non disponible

« À notre arrivée, une famille était déjà sur place et avait encore une semaine à passer dans les lieux. » **Théo F.**

› Contactez le propriétaire pour demander une explication et une solution rapide. Gardez une trace écrite de votre réclamation. Mentionnez l'heure, le lieu et la présence d'autres occupants, photos à l'appui (valises, sacs, portail de la maison). Si vous avez réservé via une plateforme, appelez leur service client. La plupart s'engagent à vous trouver un hébergement équivalent aux mêmes conditions tarifaires. Si aucune solution de relogement n'est possible, vous avez droit à un remboursement intégral des sommes versées, y compris les frais de service.

› En cas d'arnaque flagrante, vous pouvez porter plainte pour escroquerie ou abus de confiance en ligne (service-public.gouv.fr/) ou en gendarmerie.

Dégradations involontaires

« J'ai renversé du vernis sur la moquette de la maison que je louais. » **Natacha R.**

› Optez pour la transparence et prévenez le propriétaire le plus vite possible. Il pourra organiser les réparations rapidement.

› En cas de réservation auprès d'un particulier, faites jouer votre garantie villégiature, incluse dans votre contrat d'assurance pour votre logement principal. Elle couvre les dommages causés dans un logement loué temporairement *(lire encadré ci-contre)*. Déclarez le sinistre à votre assurance en fournissant un constat, des photos et, si possible, un devis de réparation.

› Si vous avez réservé par Airbnb, la garantie AirCover vous assure une protection automatique et gratuite contre les dommages involontaires que vous pourriez causer au logement. C'est au propriétaire de déclarer le dommage via le « centre de résolution ».

› Le propriétaire vous réclame une indemnité ? *« Ne payez jamais sans preuve (devis, facture) et sans avoir contacté votre assurance ou Airbnb »,* explique l'avocat Xavier Demeuzoy.

Dégâts qui impactent vos biens

« En rentrant de la plage, nous découvrons une maison inondée : le chauffe-eau avait rendu l'âme et noyé nos valises. »
Valérie D.

› Documentez l'étendue des dégâts avec des photos et des vidéos, notez la date, l'heure et les circonstances du sinistre.

› Prévenez le propriétaire ou le gestionnaire et faites-lui un compte rendu détaillé. C'est à lui de déclarer le sinistre à son assurance habitation, d'organiser les réparations et de vous proposer une solution de relogement à ses frais, si, par exemple, la salle de bains est inondée.

› Si le propriétaire refuse d'agir, vous pouvez lui envoyer une mise en demeure par courrier recommandé avant d'envisager un recours en justice.

› Dans le cas où vos objets personnels ont été endommagés, votre assurance habitation peut couvrir les dommages subis. Fournissez-lui le contrat de location, les preuves des dégâts (photos, factures) et conservez les objets détériorés jusqu'à l'expertise de l'assurance.

Expulsion en cours de location

« J'ai été expulsé de ma location avant la fin de mon séjour par de nouveaux arrivants. » **Jérôme L.**

› Le contrat de location saisonnière est un engagement ferme. Dès que vous avez signé et payé un acompte ou la totalité, le propriétaire est tenu de vous garantir la jouissance paisible du logement pour la durée convenue. *« Votre bail fait foi,* assure David Rodrigues. *Ne quittez pas les lieux sans accord écrit du propriétaire et demandez-lui de régulariser la situation (relogement à ses frais, remboursement). »*

› Si l'on tente de vous expulser physiquement, contactez immédiatement la police ou la gendarmerie en leur présentant votre contrat. Le propriétaire est passible d'une sanction pénale. Même si la réponse n'est pas instantanée, il est indispensable de porter l'affaire devant la justice via le juge du contentieux de la protection pour faire constater la violation de vos droits, et obtenir le remboursement des frais éventuels et une indemnisation pour préjudice moral. Déposez une requête au greffe du tribunal judiciaire du lieu de la location. Si vous êtes passé par une plateforme, le service de conciliation doit vous proposer une solution.

Retenue abusive de la caution

« On nous demande de régler la somme de 1500 € pour la dégradation d'un lit escamotable qui était vétuste et que nous avons utilisé dans des conditions appropriées. » **Jean-Pierre L.**

› Vérifiez votre contrat de location et les conditions de rétention du dépôt de garantie, appelé couramment « caution » : montant, délai, motifs valables, comme des dégâts ou un ménage non fait, qui doivent être prouvés par l'état des lieux.

› Exigez par mail ou lettre recommandée un état des lieux de sortie par écrit. Sans preuve écrite des dégâts, le propriétaire ne peut pas garder votre caution.

› Si le dialogue est impossible, envoyez-lui une lettre recommandée avec accusé de réception pour exiger le remboursement sous quinze jours.

› Sans réponse de sa part, saisissez le conciliateur de justice, puis le juge des contentieux de la protection du tribunal judiciaire par requête en joignant les copies des pièces justificatives.

› Si vous êtes passé par une plateforme, optez pour une médiation afin de trouver un terrain d'entente. Vérifiez aussi que la garantie de votre carte bancaire ou de votre assurance habitation couvre ce type de litige. ■

FANNY BIJAOUI



Les familles avec enfants y trouvent leur compte, avec des équipements adaptés.

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

L'échange de maisons, ça paie

Économique, pratique et sympathique, troquer son logement contre un autre ne s'improvise pas. Pour beaucoup de familles, notamment, le jeu en vaut la chandelle. Toutes les clés pour pousser la porte de ce mode de voyage, qui connaît un succès grandissant.

Appartement parisien contre mas provençal, maison de campagne dans le Bordelais contre un deux-pièces à Berlin… L'échange de maisons séduit de nombreux particuliers. Un concept né dans les années 1950 aux États-Unis, quand un jeune professeur new-yorkais a eu l'idée de partager une liste de collègues prêts à échanger leurs maisons pour les vacances. Grâce à internet, les sites dédiés ont fleuri et grandement simplifié le processus. L'inflation, qui grève le budget vacances des familles, attise l'attrait pour ce mode de séjour qui nécessite, avouons-le, un certain lâcher-prise, puisqu'on accueille des inconnus chez soi, et beaucoup de préparation.

MISEZ SUR LES MEMBRES RÉACTIFS ET AGUERRIS

Avant de se lancer, il convient d'abord de choisir une plateforme parmi la dizaine disponible, telles que HomeExchange, HomeLink, Intervac, Kindred, People Like Us, Switchome… Le nombre d'annonces joue un rôle important, car, plus il y

en a, plus vous aurez de chances de trouver un logement correspondant à vos dates et à votre destination. Le numéro un mondial du secteur est HomeExchange avec plus de 200000 membres dans 155 pays. Il a absorbé huit concurrents en quelques années. Derrière, on trouve des sites comme l'acteur historique Intervac (une ONG), avec 35000 membres et l'australien People Like Us. Au-delà du nombre d'annonces, le sérieux des utilisateurs et leur volonté réelle d'échanger sont également à prendre en compte pour ne pas perdre votre temps. Tous les membres de HomeExchange ne sont pas actifs, loin de là.

À l'exception de Switchome, le seul qui revendique la gratuité totale, et de ThirdHome, il faut généralement souscrire un abonnement annuel variant de 130 à 160 €. Chez Kindred vous devrez régler en plus des frais de services et de ménage pour chaque échange, selon le nombre de nuitées (350 € pour une semaine à Paris). ThirdHome en applique aussi.

Sur tous les sites, vous pouvez échanger de façon réciproque et simultanée (chacun va chez l'autre aux mêmes dates) ou non (l'un en février et l'autre en août). HomeExchange propose en plus un système de « points invités » (guestpoints ou gp). Cette monnaie virtuelle sert à « payer » des échanges non réciproques et donc multiplie les possibilités. Votre logement est valorisé selon la superficie, le nombre de couchages, l'emplacement géographique et les équipements disponibles (lave-vaisselle, jacuzzi, vélos, etc.). Vous accumulez des points par nuitée lorsque vous accueillez des invités. Exemple : vous donnez 250 gp/nuit pour aller chez des New-Yorkais qui peuvent les dépenser au Nevada ou à Berlin, ou les garder pour plus tard. 80 % des échanges se déroulent de cette manière sur HomeExchange. People Like Us a mis en place un système similaire : vous gagnez un Globe par séjour en recevant des invités durant au moins cinq jours. Vous pouvez ensuite le dépenser chez quelqu'un d'autre ou le conserver pour un échange non réciproque ultérieur. Mais, à la différence de HomeExchange, il n'y a pas de nombre de points alloués selon les qualités de chaque maison, seuls les séjours sont récompensés. *« Le système de points donne une valeur transactionnelle aux maisons et crée, à notre avis, une ambiguïté sur la philosophie de l'échange de maisons, égalitaire et basée sur le partage,* souligne-t-on chez People Like Us. *Tous les logements sont égaux de notre point de vue. »*

> **« Le système de points donne une valeur transactionnelle aux maisons et crée une ambiguïté. »**
> **People Like Us**

Il existe aussi des sites misant sur le luxe. HomeExchange a ainsi lancé en 2022 HomeExchange Collection, destiné aux membres possédant des biens « haut de gamme » (2000 dans le monde actuellement), pour une adhésion annuelle de… 850 €. ThirdHome va encore plus loin : vous pouvez proposer à l'échange uniquement votre maison secondaire, à condition qu'elle soit évaluée au minimum à 500000 $ (environ 432000 €) !

BIEN PRATIQUE POUR ARROSER OU NOURRIR LES PERRUCHES

Les usagers des plateformes sont surtout des couples avec enfants, qui ont besoin d'espace et apprécient de trouver sur place tout le nécessaire pour que leur progéniture puisse s'amuser, manger, dormir… comme à la maison. Viennent ensuite les couples dont les enfants ont pris leur envol et les retraités, plutôt adeptes des échanges longue durée.

Repères

COMMENT METTRE TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ

- Préparez bien votre annonce : prenez un maximum de photos un jour bien lumineux. Donnez des détails sur l'environnement, les activités, les transports… Soyez très précis, sans enjoliver.
- Faites beaucoup de demandes : lancez-en au moins 20, voire plus. Commencez la recherche plusieurs mois avant si possible. Soyez flexible sur l'endroit et, éventuellement, sur les dates.
- Ayez un compte actif : plus vous répondez vite aux sollicitations, plus les algorithmes font remonter votre annonce. Actualisez toujours votre calendrier.
- Renseignez les destinations qui vous plaisent lorsque le site le permet.



Il est courant de demander aux « invités » d'effectuer certaines tâches, comme s'occuper d'animaux domestiques et arroser les plantes.

La plupart sont propriétaires de leur logement : 81 % chez HomeExchange, 95 % chez Switchome. Mais les locataires sont aussi acceptés. En fonction des modalités décidées entre usagers, des services peuvent être rendus : arroser les plantes, relever le courrier, garder un animal ou échanger les voitures. Autre avantage, les sites permettent de filtrer les annonces selon différents critères comme l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Sans oublier qu'une présence chez vous en plein mois d'août constitue une sécurité contre les cambrioleurs.

LES CAS OÙ L'ASSURANCE DOIT ENTRER EN JEU SONT RARES

Lorsqu'on laisse sa maison, luxueuse ou pas, il est légitime de s'inquiéter de la façon dont on va la retrouver. Privilégiez les annonces au profil vérifié et, au début, contactez plutôt des échangeurs aguerris qui sauront vous guider. *Quid* des risques de casse ? Selon HomeExchange, 99,7 % des trocs se passent sans incident. Lilli Engle, présidente de HomeLink France, assure qu'aucun incident n'a été signalé sur HomeLink depuis ses débuts. Ce site, comme beaucoup, ne propose d'ailleurs pas d'assurance ; la responsabilité civile de ses membres suffit *(voir encadré).* HomeExchange et Kindred incluent toutefois une couverture des dommages matériels dans leur abonnement. Attention, aucun incident ne veut pas dire aucun problème. Il est courant que surviennent *« des dommages mineurs, comme de la vaisselle cassée ou un pneu de vélo crevé, qui se règlent à l'amiable entre les membres »,* précise Charles-Édouard Girard, cofondateur de HomeExchange. Il affirme que les déclenchements d'assurance sont très rares sur la plateforme. Avant d'échanger, le mieux est de parler clairement des modalités en cas de petit accident.

Pour limiter les problèmes, laissez un livret d'accueil avec les modes d'emploi de l'électroménager et les consignes générales. Ajoutez, bien sûr, vos bonnes adresses et conseils touristiques, pour que votre hôte puisse découvrir les environs comme un « local ». Et n'oubliez pas le petit cadeau de bienvenue, toujours apprécié !

Partage, gratuité et bons plans font le charme de l'échange de maisons. Mais l'apparition de dispositifs à points et, surtout, de frais de service similaires à ceux des locations de courte durée de type Airbnb en dénature quelque peu l'esprit. Depuis le 1er mars 2025, Amsterdam impose que les échanges par points invités soient limités à trente jours par an et les hôtes soumis au paiement d'un permis de 73,30 €. Les invités, eux, doivent payer une taxe de séjour et voyager à quatre au maximum… Au grand dam de Lilli Engle, qui se bat pour faire entendre que l'échange de maisons est bel et bien du troc. ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX

Repères

FAUT-IL UNE ASSURANCE SPÉCIFIQUE ?

- La responsabilité civile, généralement comprise dans l'assurance habitation des deux parties, suffit normalement. Reste à s'assurer que celle de l'autre partie est à jour, surtout pour les séjours à l'étranger.
- Prévenez votre assureur, sûrement ravi que votre logement ne soit pas vide durant les vacances. Il peut proposer d'ajouter une garantie responsabilité civile villégiature si votre contrat n'en contient pas.
- Les locataires peuvent échanger si leur bail ne comporte pas de clause l'interdisant. Mais attention, il ne doit y avoir aucune transaction d'argent, au risque de passer dans la case sous-location.

CHÈQUES-VACANCES

Pas si simple de les écouler

Resto, billet d'avion ou de train… Les Chèques-Vacances participent aux petits plaisirs estivaux de millions de Français. Mais ils ne sont pas toujours faciles à dépenser, tant certains commerçants se montrent récalcitrants.

Environ 1,75 milliard d'euros de Chèques-Vacances sont distribués chaque année à 4,8 millions de Français, avec, pour chacun, un montant moyen de 373 €. Un coup de pouce pour s'offrir des extras au fil de l'année ou des vacances via les 120000 enseignes partenaires (commerces de proximité, hôtels, compagnies aériennes, SNCF, parcs d'attractions…). Depuis 2020, les Chèques-Vacances ont pris le virage du numérique et existent désormais en version dématérialisée (appelés Chèques-Vacances Connect), que l'on gère depuis une appli sécurisée sur smartphone. Au-delà de l'aspect pratique, ces titres présentent deux avantages par rapport aux chèques papier : ils limitent le risque de perte ou de vol, et permettent de payer le montant exact chez les commerçants, qui ne peuvent pas rendre la monnaie sur les chèques imprimés. Dépenser ses Chèques-Vacances n'est toutefois pas toujours simple : des commerces refusent les chèques numériques, d'autres les exigent, d'autres encore imposent des modalités contraignantes. Voici les solutions aux huit problèmes les plus courants rencontrés par nos lecteurs.



1 | Je n'ai pas pu acheter mon billet de train avec mes Chèques-Vacances papier

Certains prestataires, tels que la SNCF et les sociétés d'autoroute, n'acceptent désormais plus les titres en version papier. Par conséquent, il faut les échanger contre des chèques dématérialisés. La marche à suivre est la suivante : sur l'appli ou le site de l'ANCV, vous devrez saisir le numéro des titres dans l'espace « services » et imprimer le bordereau émis à partir de ces informations. Détachez alors les chèques papier de votre chéquier et envoyez-les avec le bordereau à l'adresse indiquée. Le conseil de Christophe Boniface, directeur commercial de l'ANCV : *« Conservez le talon des chèques, qui fait foi en cas de problème, et préférez un envoi en recommandé pour éviter le risque de perte. »* Une fois l'opération terminée, vous trouverez la dotation au format numérique dans votre

application ANCV. À savoir : l'échange est gratuit (en dehors des frais d'envoi qui sont à votre charge). Seule condition, il faut échanger un montant minimum de 30 €.

2 | Mes Chèques-Vacances dématérialisés sont refusés par le commerçant

C'est auprès des commerces de proximité, notamment des restaurants, que le risque de se voir refuser les Chèques-Vacances Connect est le plus grand. Mais certains grands groupes le font aussi, comme Disneyland Paris *(lire encadré ci-dessous).* Ce qui vous oblige à convertir vos chèques au format papier (10 €, pour couvrir les frais d'édition des titres papier et leur envoi en recommandé). L'ANCV travaille à rallier davantage de commerçants à la cause du chèque dématérialisé : *« Nous subventionnons les professionnels de proximité, notamment les restaurateurs, à hauteur de 50 € pour couvrir les frais bancaires inhérents à la mise en place du paiement par Chèque-Vacances Connect sur leur terminal de paiement électronique »,* indique Christophe Boniface. 6500 tables ont bénéficié de ce coup de pouce en 2025, sur les 40000 référencées au total par l'ANCV.

Repères

MICKEY, FÂCHÉ AVEC LES CHÈQUES-VACANCES

À Disneyland Paris, tout est fait pour décourager d'utiliser ses précieux chèques.

- **Impossible d'acheter un billet seul avec ses Chèques-Vacances. Il doit être couplé à une nuit d'hôtel, ajoutant 300 € minimum au budget/personne.**
- **Le parc exige qu'il s'écoule au moins 3 semaines entre la réservation et le séjour, et demande 15 % d'acompte réglé par carte bancaire.**
- **Les Chèques-Vacances dématérialisés ne sont pas acceptés. Il faut les convertir au format papier via l'appli ou le site ANCV. Un service qui coûte 10 € quelle que soit la somme.**



3 | Pour accepter mes Chèques-Vacances, le prestataire impose des conditions

Durée du séjour, nombre de nuits d'hôtel, montant minimum ou maximum d'achat… Certains prestataires imposent leurs propres modalités pour la prise en charge des Chèques-Vacances. Ce n'est pas très commercial, mais légal ! *« On ne peut rien exiger, le commerçant est maître chez lui,* reconnaît Christophe Boniface. *Il est libre d'imposer ce qu'il veut concernant l'utilisation des titres. »* Par ailleurs, *« le cadre juridique ne permet pas au professionnel de rendre la monnaie sur le Chèque-Vacances, celui-ci devant servir intégralement à payer une prestation dans le domaine du tourisme et des loisirs »,* ajoute Christophe Boniface.

Notre conseil Privilégiez les Chèques-Vacances Connect pour pouvoir payer au centime près.

4 | Un restaurant référencé n'accepte pas mes Chèques-Vacances

Ce type d'expérience contrariante concerne surtout les Chèques-Vacances Connect. *« Même si le partenariat est contractualisé, il est impossible d'imposer au commerçant de prendre le chèque »,* admet Christophe Boniface. Pas d'autre solution, dans ce cas, que de sortir sa carte bleue et de faire une dépense non prévue dans son budget… Vous pouvez toutefois faire remonter l'information via le site ou l'appli ANCV, afin que le partenaire soit déréférencé du guide. Cela évitera ainsi aux autres bénéficiaires de se faire avoir à leur tour.

Notre conseil Au restaurant, vérifiez que les Chèques-Vacances sont toujours acceptés avant de passer commande.

5 | J'ai annulé une réservation payée avec mes Chèques-Vacances et le prestataire m'impose un avoir

Le commerçant (voyagiste, hôtelier, parc de loisirs, etc.) est dans son droit. Adoptez le réflexe de questionner le partenaire sur les conditions d'annulation avant de finaliser la transaction. Vous pouvez également consulter les conditions générales de vente : *« Les modalités d'annulation et de remboursement doivent y être*



Certains restaurants référencés acceptent les Chèques-Vacances, mais pas sous forme numérique.

précisées à partir du moment où le commerçant accepte les Chèques-Vacances », confirme Christophe Boniface.

6 Mes Chèques-Vacances sont périmés

Lorsqu'un Chèque-Vacances arrive à sa date limite d'utilisation (toujours au 31 décembre, deux ans après sa date d'émission), vous pouvez le prolonger. Vous avez trois mois pour faire la demande (entre le 1er janvier et le 31 mars). Cet « échange » répond aux mêmes modalités que les échanges format papier vers Connect : il est gratuit pour des titres dématérialisés et payant à hauteur de 10 € par demande pour les versions papier. Ces nouveaux chèques seront valables deux ans à partir de l'année d'émission. *« Et ils seront de nouveau échangeables s'ils n'ont pas été dépensés avant leur fin de validité. Si bien qu'en faisant un peu attention aux dates, on ne les perd jamais ! »,* souligne Christophe Boniface.

7 Que faire si j'ai perdu mes Chèques-Vacances ?

Signalez-le immédiatement à l'ANCV. Si, au bout de trois ans, les chèques n'ont pas été utilisés, vous serez recrédité du montant correspondant. La personne qui les a trouvés les a utilisés ? *« Malheureusement, on ne pourra rien faire pour vous, parce qu'on les aura remboursés aux commerçants qui les auront encaissés »,* explique Christophe Boniface. En cas de vol, il faut bien sûr porter plainte au commissariat. Mais la responsabilité de l'ANCV ne sera pas engagée et vous ne serez pas remboursé des sommes dérobées.

Notre conseil Privilégiez les Chèques-Vacances Connect qui limitent les risques, l'accès à l'application se faisant par code ou reconnaissance faciale. *« Et le système bénéficie d'un deuxième niveau de sécurité puisque pour payer, il faut aussi entrer un code. »* ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX

Bon à savoir

ATTENTION AUX ARNAQUES !



Méfiez-vous des e-mails, SMS frauduleux et appels téléphoniques se faisant passer pour l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances. Il s'agit de tentatives d'hameçonnage destinées à vous extorquer. L'ANCV peut envoyer des messages informatifs, mais *« nous ne proposons jamais d'échanger des chèques en cliquant sur un lien ni ne demandons des coordonnées bancaires par téléphone »,* indique Christophe Boniface, directeur commercial. Si vous recevez un tel message, vérifiez que l'adresse d'expédition se termine par ancv.com ou ancv.fr. Ne cliquez sur aucun lien. Pour toute démarche, passez par le site de l'ANCV ou par l'appli.

P. TURPIN/PHOTONONSTOP

Éviter le hors-forfait à l'étranger

Chercher un horaire, vérifier une adresse… en voyage, consulter son smartphone est d'une aide précieuse, mais peut coûter très cher ! Pour éviter une facture douloureuse au retour, mieux vaut anticiper et étudier en détail son forfait téléphonique.

Discuter avec ses proches par messagerie ou par appel vocal, s'orienter grâce à la géolocalisation, réserver en ligne des billets pour visiter un monument… Se servir de son smartphone lors d'un séjour hors de l'Hexagone est assurément fort utile. Mais quelques précautions s'imposent avant de partir pour éviter de se retrouver avec une facture salée une fois rentré chez vous. Le premier réflexe est de vérifier les modalités de votre contrat de téléphonie mobile concernant les communications à l'étranger. Si vous voyagez dans l'Espace économique européen (les pays de l'Union européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), la réglementation vous permet, depuis 2017, d'utiliser votre forfait sans frais supplémentaires. L'opérateur a toutefois le droit de plafonner l'enveloppe de données autorisées. Le Royaume-Uni est aussi inclus dans la quasi-totalité des forfaits. En revanche, l'Albanie, Andorre, le Monténégro, la Serbie et la Suisse en sont souvent exclus.

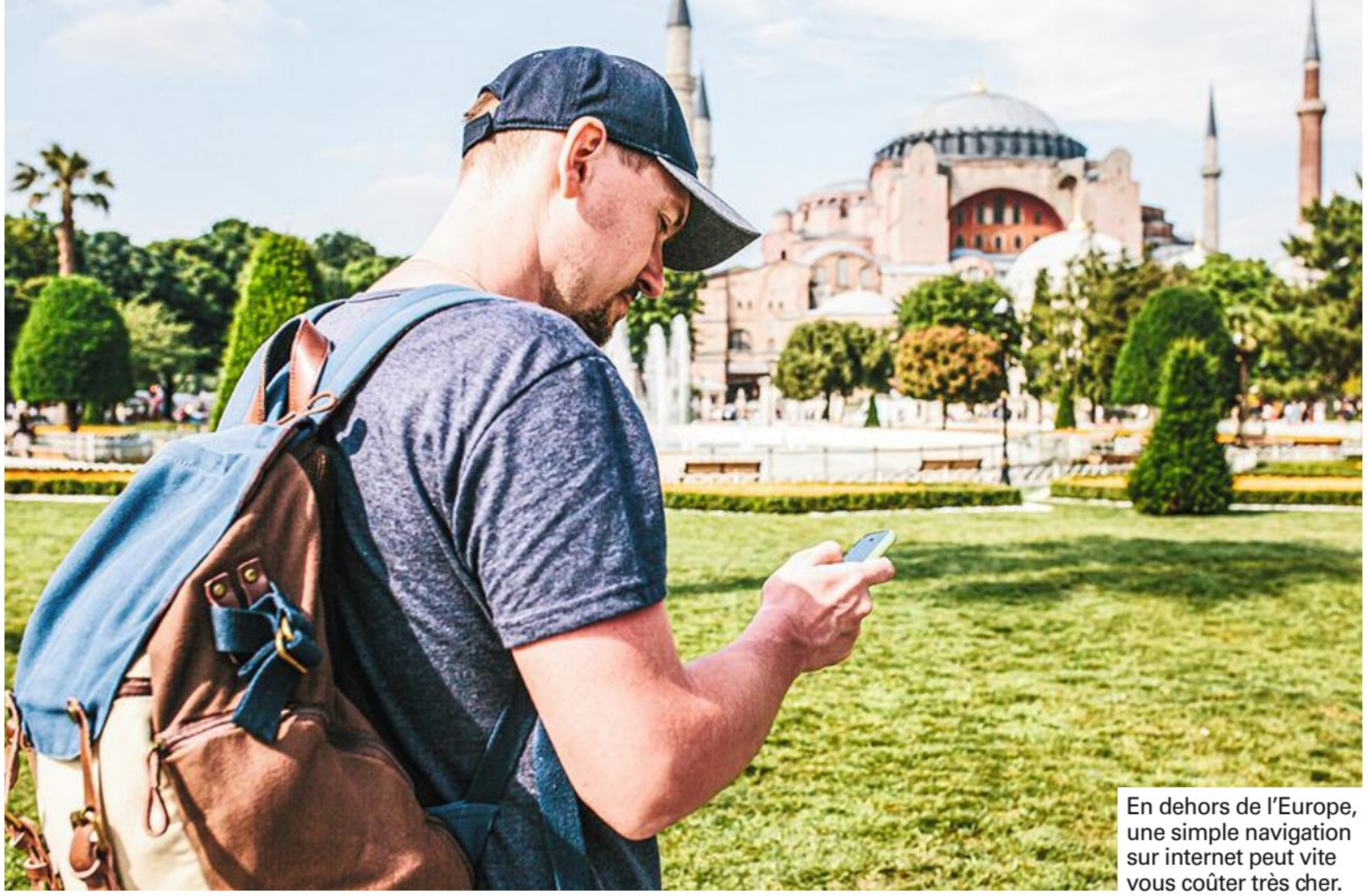
DES FORFAITS INTERNATIONAUX À ACTIVER TEMPORAIREMENT

Les forfaits les plus généreux, mais aussi les plus onéreux, intègrent des pays situés en dehors de l'Europe (Canada, Émirats arabes unis, États-Unis, Japon, par exemple). L'un des plus intéressant est celui de Free (Free 5G+) avec 35 Go/mois utilisable depuis 117 destinations. Attention aux appels émis hors forfait : ils peuvent coûter entre 1,50 et 3,90 €/minute et ceux reçus entre 0,50 et 2 €/minute. Pire, la consommation de données (data) peut être facturée entre 10 et 18 €… le mégaoctet !
Dès lors, que faire si votre lieu de villégiature n'est pas mentionné dans votre forfait mobile ? La plupart des opérateurs proposent des options « voyage », qui s'activent temporairement à la date souhaitée. Leurs prix varient selon la

Repères

TÉLÉPHONER VIA LE WIFI

- Free est le seul opérateur qui permet d'appeler depuis l'étranger grâce à la VoWifi (voix par le wifi). En téléphonant chez vous, le coût de la communication sera le même que si vous appeliez depuis la France. Pour cela, activez l'option Appels wifi dans les réglages des données cellulaires (iPhone) ou depuis les Réseaux mobiles (Android).
- L'appli Viber Out permet de passer des appels internationaux depuis l'étranger sur des numéros fixes ou mobiles (à partir de 0,24 €/min).
- Chez Libon, les tarifs varient selon les pays avec des forfaits allant de 0,01 € à 0,71 €/min.



En dehors de l'Europe, une simple navigation sur internet peut vite vous coûter très cher.

destination, la durée et la formule retenue (data uniquement ou comprenant aussi les appels et SMS en nombre limités ou non). Pour un séjour en Amérique du Nord par exemple, Orange propose son Pass Voyage facturé 29,99 € pour 35 Go de données, appels et SMS illimités pendant 31 jours. Chez SFR, il faut compter 30 € pour le Pack Séjour comprenant 60 min d'appels, 60 SMS et 15 Go de data durant 30 jours consécutifs. Bouygues, lui, se contente de fournir 12 Go de data (ni appels ni SMS) pour 35 € sur la même durée.

DES TARIFS TRÈS COMPÉTITIFS AVEC UNE CARTE SIM VIRTUELLE

Si l'offre de votre opérateur vous paraît trop chère ou sous-dimensionnée pour l'usage que vous prévoyez, il existe d'autres possibilités. La première consiste à vous tourner vers une carte eSIM prépayée. Il s'agit d'une carte SIM électronique (et non physique) à télécharger dans votre smartphone (vérifiez auparavant que celui-ci est compatible) correspondant au pays où vous allez séjourner. Ce système présente plusieurs avantages. Selon l'opérateur retenu, avant votre départ, il est possible de choisir la durée d'activité de la carte (d'un à trente jours en général) et les options incluses, comme le volume de données, le réseau 4G et/ou 5G et la possibilité d'appels et SMS en quantité limitée ou non. Surtout, les prix se montrent bien plus compétitifs. Chez Roamic, par exemple, la facture s'élève à 7,99 € pour bénéficier de 10 Go durant un séjour de 30 jours aux États-Unis. Comptez 13,20 € pour les mêmes prestations chez eSim.sm, 12,99 € chez Upesim, 14 € chez Ubigi, 10,99 € (pour 9 Go) chez GoMoWorld et 10,24 € (10 Go) chez ByteSIM. À noter que ce dernier opérateur virtuel propose aussi un forfait comprenant un numéro de téléphone américain pour passer des appels locaux illimités, expédier et recevoir des SMS (illimités) et profiter de données en illimité pour 64,29 € (valable 30 jours). Un supplément utile lorsqu'il s'agit de recevoir un SMS de confirmation pour un service (livraison, covoiturage, etc.). Sans numéro, il vous faudra passer par les applis de messagerie comme WhatsApp, Messenger, Google Meet, FaceTime, Telegram, etc.

Une autre possibilité consiste à se procurer une carte SIM ou eSIM locale prépayée, une fois arrivé à destination. Des boutiques d'opérateurs ou de simples automates en proposent souvent dans les aéroports ou les gares. Dernière option : rester à l'affût du moindre réseau wifi ouvert et accessible gratuitement. Mais cette solution économique est contraignante et comporte des risques pour la sécurité de vos données personnelles. ■

FABRICE BROCHAIN



PAIEMENTS HORS ZONE EURO

En Asie, les gestionnaires de distributeurs prélèvent souvent des commissions sur les retraits.

Faut-il changer de banque ?

Les règlements et retraits d'argent en dehors du territoire français peuvent être grevés de divers frais et commissions. La facture risque de vite grimper si l'on effectue plusieurs paiements ou retraits en dehors de la zone euro. Nos solutions pour réduire la note.

La carte bancaire (CB) est le moyen le plus pratique pour régler ses dépenses à l'étranger, pour peu qu'elle soit affiliée à l'un des deux grands réseaux de paiement internationaux, Visa ou Mastercard. Mais cette simplicité peut se révéler dispendieuse selon son lieu de villégiature. En cas de séjour dans l'un des 21 pays européens de la zone euro, pas de problème : aucuns frais supplémentaires sur les paiements par CB. Les retraits d'espèces s'effectuant la plupart du temps dans les mêmes conditions tarifaires qu'en France, ils peuvent être payants à partir d'un certain nombre de retraits (souvent trois pour une Visa classic ou une Mastercard standard) réalisés dans une autre banque que la sienne. Parfois, des banques locales prélèvent une commission, mais elles sont tenues de l'indiquer clairement sur leurs distributeurs automatiques de billets (DAB) avant le retrait. Des banques comme BNP Paribas ou HSBC disposent de distributeurs dans de nombreux pays.

Il convient surtout d'être vigilant dès que vous envisagez un voyage hors zone euro. Les Visa et Mastercard sont acceptées quasiment partout, sauf dans certains pays comme la Corée du Nord, Cuba, l'Iran, la Russie, la Syrie ou le Venezuela. Mais votre banque appliquera des frais à la fois fixes et variables. À titre d'exemple, pour régler un achat dans une autre monnaie que l'euro avec

une carte Visa classic, SG prend une commission de 2,7 % du montant plus 1 € par opération et 3 € s'il s'agit d'un retrait au distributeur. Chez BNP Paribas, la commission est de 2,9 %, plus 0,90 € par paiement et 3 € par retrait. Avec LCL, la commission est de 3,05 %, plus 1,26 € par paiement et 3,17 € par retrait ! Vous avez donc tout intérêt à retirer un gros montant d'un coup plutôt que de multiplier les retraits de petites sommes. D'autant que les gestionnaires de DAB locaux peuvent aussi prélever une commission au passage (procédé fréquent aux États-Unis et en Asie). Si un commerçant vous donne la possibilité de payer par carte dans la monnaie locale ou en euro, choisissez toujours la première option, afin de ne pas pâtir d'un taux de change désavantageux.

Avant de partir, renseignez-vous sur l'existence éventuelle d'une option « voyage » auprès de votre banque. Beaucoup en proposent. Par exemple, à BNP Paribas, moyennant 10 €/mois (gratuit pour les clients âgés de 18 à 24 ans), l'option Travel permet de s'affranchir de toute commission pour les paiements et retraits de devises hors zone euro. SG propose une option « internationale » similaire pour 18,50 €/mois.

BANQUE EN LIGNE : PAS DE FRAIS À L'ÉTRANGER ET CB GRATUITE

Et les cartes American Express ? Bien moins répandues que les cartes Visa ou Mastercard, elles permettent surtout de collecter des miles lors de voyages en avion ou des points lors de certaines dépenses (à convertir pour des achats). Mais il faut compter sur une commission de 2,8 % pour les paiements et de 3,5 % (plus une taxe de conversion supplémentaire de 2,5 %) pour les retraits hors zone euro.

Des banques exclusivement en ligne proposent des formules plus attrayantes. BoursoBank, Fortuneo et Hello bank!, par exemple, fournissent gratuitement des cartes Visa ou Mastercard classiques (à condition d'effectuer au moins un paiement par mois, sinon des frais mensuels de 3 à 9 € s'appliquent), alors qu'elles sont commercialisées de 45 à 55 €/an par les établissements traditionnels. D'autres, comme Revolut, les proposent gratuitement, mais facturent des frais d'envoi d'environ 8 €. La plupart des banques exclusivement en ligne se distinguent surtout par l'absence de commission lors de paiement dans une autre monnaie que l'euro. Quelques-unes appliquent des frais minimes, à l'instar de Revolut, qui prélève une commission de 1 % au-delà de 1 000 € de paiements mensuels. Les retraits d'espèces en devises sont, quant à eux, plus contraignants. Ainsi, Monabanq autorise seulement trois retraits gratuits par an. Au-delà, une commission de 2 % par opération s'applique. Revolut autorise cinq retraits gratuits mensuels ou 200 €, et prélève ensuite 2 % de la somme avec au minimum 1 € par opération. Seule Fortuneo ne prend pas de commission.

Il existe des options bancaires internationales, qui rendent gratuites les opérations faites en devises.

Attention aux dépenses : les découverts ne sont pas tolérés, hormis chez BoursoBank et Fortuneo, qui, après respectivement trois et six mois d'ancienneté, vous accordent 1 000 € et 200 € de découvert autorisé. Bon à savoir, N26, Revolut et Wise proposent des comptes dans d'autres monnaies que l'euro. Ils ont l'avantage de pouvoir être alimentés au taux de change interbancaire, souvent plus favorable que celui pratiqué par Visa et Mastercard. Une fois sur place, vous pouvez utiliser la carte bancaire avec la devise locale sans frais supplémentaires. ■

FABRICE BROCHAIN

Repères

LES DÉMARCHES AVANT DE PARTIR

- Informez la banque des dates de votre séjour à l'étranger. Car certains établissements bloquent préventivement l'utilisation de cartes bancaires (CB) en dehors du territoire afin d'éviter les fraudes.
- Vérifiez la date d'expiration de votre CB. Si elle intervient durant votre séjour, demandez son renouvellement anticipé auprès de votre banque.
- Contrôlez les plafonds autorisés pour les retraits et les paiements. Ils sont insuffisants ? Demandez qu'ils soient rehaussés temporairement.
- Enregistrez dans les contacts de votre smartphone le numéro du service permettant de faire opposition à votre carte depuis l'étranger en cas de vol.

60 millions de consommateurs

COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION

Découvrez nos anciens numéros

4€80 le numéro

Une mine d'informations utiles pour consommer juste et en parfaite connaissance de cause



N° 623 *(avril 2026)*
NOS ESSAIS & ENQUÊTES
- Peintures blanches
- Robots multicuiseurs
- Offres d'électricité

N° 622 *(mars 2026)*
NOS ESSAIS & ENQUÊTES
- Voitures électriques
- Compléments alimentaires
- Légumes congelés et en conserve

N° 621 *(février 2026)*
NOS ESSAIS & ENQUÊTES
- Pâtes à tartiner
- Aspirateurs laveurs
- Gaz-électricité : offre duo
- Recharges cosmétiques

N° 620 *(janvier 2026)*
NOS ESSAIS & ENQUÊTES
- Lessives
- Cosmétiques
- Nouilles instantanées
- Lave-vitres

N° 619 *(décembre 2025)*
NOS ESSAIS & ENQUÊTES
- Fiabilité des smartphones
- Coquilles Saint-Jacques
- Enceintes connectées

N° 618 *(novembre 2025)*
NOS ESSAIS & ENQUÊTES
- Sauces tomate
- Couches bébé
- Matelas reconditionnés
- Investissement locatif

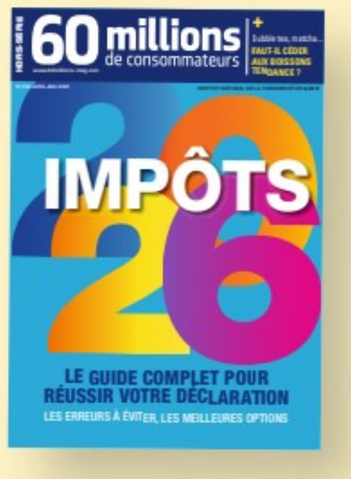
N° 617 *(octobre 2025)*
NOS ESSAIS & ENQUÊTES
- Parfums d'ambiance
- Vins apéritif (rouges, blancs)
- Crédits immobiliers
- Vinaigrettes

N° 616 *(septembre 2025)*
NOS ESSAIS & ENQUÊTES
- Eaux en bouteilles
- Carafes filtrantes, filtres robinet
- Imprimantes à réservoirs

N° 615 *(juillet-août 2025)*
NOS ESSAIS & ENQUÊTES
- Crèmes solaires
- Kits photovoltaïques
- Bubble tea, eau aromatisée

Découvrez nos hors-séries

6€90 le hors-série



HS 233
(Avril-mai 2026)



HS 148S
(Mars-avril 2026)



HS 232
(Fév.-mars 2026)



HS 231
(Janv.-fév. 2026)

Retrouvez **tous les numéros** en scannant ce code

60 millions de consommateurs

BON DE COMMANDE

AHS234

À compléter et à renvoyer sous enveloppe sans l'affranchir à :
60 millions de consommateurs – Service Abonnements – LIBRE RÉPONSE 96316 – 59789 LILLE CEDEX 9

Je coche les cases des numéros mensuels ou hors-séries que je souhaite recevoir :

		PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	PRIX TOTAL
Hors-séries	☐ HS 233 ☐ HS 148S ☐ HS 232 ☐ HS 231	**6,90 €**		
Mensuels	☐ n°623 ☐ n°622 ☐ n°621 ☐ n°620 ☐ n°619 ☐ n°618 ☐ n°617 ☐ n°616 ☐ n°615	**4,80 €**		
Frais de port		1 € / produit		
		TOTAL		

MES COORDONNÉES ☐ Mme ☐ M.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Email _____

MON RÈGLEMENT

Je choisis de régler par :

☐ Chèque à l'ordre de 60 millions DE CONSOMMATEURS

☐ Carte bancaire n° : _____

Expire fin : _____

Date & signature obligatoires

Nous réutiliserons vos données pour vous adresser des offres commerciales, sauf opposition en cochant cette case ☐

Vos coordonnées (hormis téléphone et e-mail) pourront être transmises à des fins commerciales à des organismes extérieurs (presse française, recherche de dons) sauf opposition en cochant cette case ☐

Offre valable pour la France métropolitaine jusqu'au 31/07/26, pour les nouveaux abonnés. Vous ne disposez pas d'un délai de rétractation. Vous recevrez votre commande sous un délai maximum de 10 jours après réception de votre bon de commande. Conditions générales d'abonnement sur 60millions-mag.com. L'Institut national de la consommation (INC), éditeur de 60 millions de consommateurs, 76, avenue Pierre-Brossolette 92240 MALAKOFF, RCS NANTERRE 381 856 723, traite les données recueillies pour exécuter les contrats d'abonnement et de vente, gérer la relation avec les clients, le service après-vente, les campagnes promotionnelles et la prospection commerciale.
Consultez la politique de protection des données personnelles sur 60millions-mag.com pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits.



Les applis pour garder vos amis

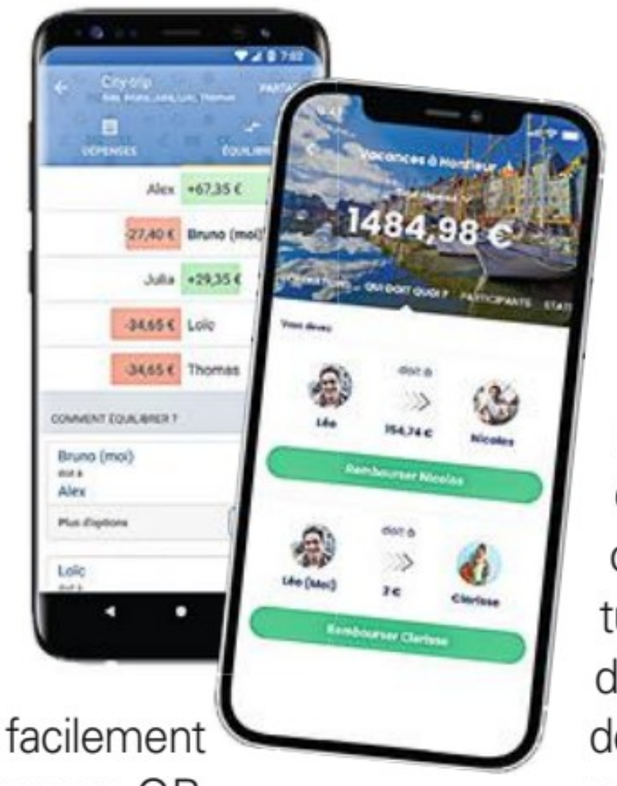
« *Les bons comptes font les bons amis* », dit l'adage. Encore faut-il que ceux-ci soient tenus de façon précise pour ne laisser planer aucun doute. Plusieurs applications très accessibles permettent d'éviter tout conflit au moment de se partager la note.

« On a failli en venir aux mains », se souvient Claire Cohen, jeune mère au foyer dans les Yvelines. Partie en vacances dans le Lavandou (Var) avec son conjoint et trois couples d'amis, elle garde un souvenir amer de la fin de son séjour. *« Impossible de remettre la main sur le petit carnet où tout le monde notait ce qu'il avait payé pour le groupe, en y joignant le ticket (courses, activités, bars, etc.). Chacun s'est mis à douter de la bonne foi de l'autre. Avant que ça ne dégénère, on s'est mis d'accord pour régler ça une fois rentrés, relevés bancaires à l'appui. L'amitié en a pris un coup. »* Pour éviter ce genre de mésaventure, vous pouvez heureusement vous appuyer sur une solution plus fiable et pratique : l'application pour smartphone. Il en existe plusieurs, gratuites et compatibles aussi bien avec un iPhone qu'un mobile sous Android. Elles se distinguent par des fonctions plus ou moins poussées, mais ont toutes un but commun : centraliser les dépenses afin de répartir équitablement l'ardoise. Chaque participant dispose d'un accès au compte créé pour l'occasion et y inscrit les frais engagés. Facile alors de savoir qui doit de l'argent à qui, à tout instant.

Tricount est l'application la plus populaire dans ce domaine. Elle est simple à manipuler : l'un des membres du groupe crée un compte correspondant à un événement (par exemple « week-end en

B. PIND/STOCKSY

Normandie ») et y inscrit les noms des participants (jusqu'à 30). Ni adresse mail ni numéro de téléphone ne sont requis. Dès qu'une dépense est engagée, on la note en indiquant le montant, le payeur et les membres concernés. L'application répartit ensuite équitablement la charge. Le relevé des dépenses peut être facilement partagé à l'aide d'un lien internet ou un QR Code, sans qu'il soit nécessaire de disposer de l'application pour y accéder. Tricount sait, par ailleurs, gérer plusieurs devises et effectue la conversion en euros. Il est aussi possible de rattacher son compte bancaire à l'appli afin d'envoyer ou de recevoir de l'argent. Mais une commission de 2,5 % est alors prélevée lors de l'opération : si l'un de vos amis vous rembourse 100 €, vous ne percevrez en réalité que 97,50 €. Mieux vaut utiliser l'application de votre banque pour effectuer ces transactions *(lire encadré ci-dessous)*.



Nos comptes entre amis, l'application de BNP Paribas (ouverte à tous les utilisateurs quelle que soit leur banque) permet de procéder directement à des remboursements à travers le service Lyf Pay. Gratuit, il nécessite toutefois une identification. Cette appli exige donc, dès le départ, de créer un compte en donnant un numéro de téléphone et une adresse mail. Chaque participant souhaitant accéder au relevé des dépenses devra se plier à cette contrainte. L'application reste très intuitive et précise pour noter les frais de chacun. Il est possible d'attribuer des parts et des demi-parts (pour des enfants, par exemple) et d'utiliser des devises lors de voyages à l'étranger.

Splid représente le meilleur compromis si vous n'avez pas besoin de solution de paiement intégrée. Cette application fournit l'essentiel et ne nécessite aucune inscription. Une fois le groupe créé, on peut transmettre un lien de connexion aux participants, afin qu'ils puissent y accéder et noter leurs dépenses. L'interface se montre assez minimaliste, tout en proposant les fonctions nécessaires. Il est ainsi possible de modifier le nombre de parts pour un ou plusieurs membres du groupe lors d'une dépense, préciser s'il y a déjà eu des remboursements pour certains frais, changer la devise, etc. On peut générer une synthèse des opérations au format Excel ou PDF. Dommage que Splid ne propose pas un accès à travers un simple navigateur web : il faut obligatoirement installer l'application.

Settle Up est plus souple de ce point de vue. S'il est nécessaire de créer un compte à l'aide d'une adresse mail pour initier le processus de partage, les autres membres du groupe n'ont pas besoin d'en créer un pour accéder au tableau de bord et saisir leurs frais. Pour ce faire, ils peuvent passer par un navigateur web. Settle Up reprend l'essentiel des caractéristiques proposées par les autres applications. Son interface est sobre, mais reste efficace en affichant notamment la répartition des dépenses de chaque membre du groupe directement sur la page d'accueil. Des fonctionnalités comme l'ajout des photos des tickets de caisse ou des synthèses sous forme de graphique sont réservées à la version payante. Mais l'on peut tout à fait s'en passer. ■

FABRICE BROCHAIN

Repères

REMBOURSER DE PETITES SOMMES

Vous pouvez utiliser votre smartphone pour envoyer de l'argent, sans frais, à vos proches via la solution de paiement instantané Wero. Elle est intégrée dans les applications de la majorité des banques traditionnelles (BNP, CIC, Crédit Agricole, LCL, Société Générale, etc.) et des banques exclusivement en ligne. Wero est aussi disponible en appli indépendante. Il suffit de spécifier le numéro de mobile ou le mail du destinataire pour lui envoyer de l'argent. Le plafond varie en fonction de votre contrat bancaire. En général, il se situe à 500 € par transaction et, en moyenne, à 1 000 € par jour.

Vous pouvez aussi utiliser Lydia, Lyf Pay ou PayPal pour des transactions plus importantes, mais il faudra faire vérifier votre compte avec une pièce d'identité.

Dossier

Street food

Des nouveautés et des tendances : le crousti poulet fait fureur, les kebabs s'invitent en supermarché, le piment allume les réseaux sociaux et l'attrait pour les nouilles instantanées ne faiblit pas. Nous avons enquêté sur la recette de leur succès.

90 **À emporter**
La recette de poulet qui cartonne





92 **Street food maison**
À quel kebab se vouer ?



94 **Nouilles asiatiques instantanées**
Gare au cocktail d'additifs



96 **Phénomène**
Le piment enflamme les réseaux

La recette de poulet qui cartonne

Le crousti poulet allie fast-food généreux, marketing viral et influenceurs pour séduire les foules. Simple, calorique et ultrapartagé sur les réseaux, il crée l'engouement malgré ses excès. Car bien que ses ingrédients soient sains, la recette finale est loin d'être légère.

Samedi 13 septembre 2025. Un nouveau restaurant de la chaîne Krousty Sabaïdi ouvre à Paris et promet 1 000 menus offerts, ainsi que la présence de l'influenceur Fares Salvatore (3 millions de followers sur Snapchat, 475 000 sur Instagram). Une marée de clients afflue, provoquant un début d'émeute, dispersée au gaz lacrymogène par la police. Il n'en fallait pas plus pour signer l'ascension du crousti poulet, une barquette de riz et de poulet pané, coupé en petits morceaux, nappés d'une sauce sucrée ou piquante à base de mayonnaise. Krousty Sabaïdi, qui a lancé le concept en 2012 à Lormont, près de Bordeaux, évoque *« une recette […] servie en moins de 45 secondes »* avec des versions S à XL (800 g !), de 5,90 € à 10,90 €. *« Le crousti et le tacos [NDLR : autre gros succès de la street food] reposent sur la même équation économique : une quantité importante de nourriture, calorique, à prix accessible »,* note Bernard Boutboul, président du cabinet de conseil en restauration Gira. Surtout, le poulet est consensuel. Car il est *« abordable, simple à préparer, compatible avec les interdits religieux et les régimes alimentaires majoritaires »*, analyse l'anthropologue Fanny Parise. Résultat, les enseignes se multiplient en région parisienne et dans les grandes villes de province : Crousty One, Crousty San, Krousty Factory, Tasty Crousty… Caisse de résonance du phénomène, les réseaux sociaux sont le support marketing n° 1 du plat, et les enseignes ne s'en cachent pas. *« Notre stratégie repose sur des vidéos appétissantes diffusées sur tous les réseaux et des partenariats avec des influenceurs pour relayer les nouveautés »,* confirme Nadir Boukendour, responsable digital de Krousty Sabaïdi. Bien qu'il ne soit pas particulièrement esthétique, le plat coche toutes les cases de la *« viralité alimentaire »* selon Fanny Parise. *« La sauce qui nappe et déborde, la découpe en gros morceaux et l'amplification sonore du croustillant*

Repères

UNE RECETTE MAISON PLUS SAINE

- Cuisez une portion de riz semi-complet.
- Posez-y des rondelles de légumes, qui apporteront fraîcheur et légèreté (des tomates, par exemple).
- Panez des filets de poulet avec un mélange de chapelure classique et de panko (une chapelure japonaise dont les miettes sont importantes) en quantité modérée.
- Cuisez le poulet au four ou à l'air fryer pour éviter la matière grasse.
- Allégez la sauce avec une version à base de yaourt brassé, de sauce soja réduite en sel, de citron, d'aromates ou d'épices comme le curry.

M. JEGAT/PHOTOPQR/LE PROGRÈS/MAXPPP



Nappés de sauce mayo sucrée et salée, riz blanc et poulet n'ont plus rien de diététique.

construisent une grammaire visuelle et produisent une anticipation sensorielle qui fonctionnent parfaitement avec les plateformes. »

C'est justement sur les réseaux que Marin, 22 ans, a découvert ce plat. *« C'était présenté comme un phénomène à la fois peu cher et généreusement garni. J'y suis allé après un escape game pour l'anniversaire d'un ami. Tout le monde voulait manger ce plat »,* se souvient l'étudiant en communication. Verdict ? *« C'était très gras, saturé en sel et en sucre. Le plat baigne dans la sauce, c'en est excessif. Et je n'ai pas pu le finir. »*

LES PLUS GROSSES PORTIONS ATTEIGNENT 1600 CALORIES

Si le crousti détient la recette du succès commercial, il est à classer dans la catégorie fast-food et non « fast good » comme l'avancent certains restaurants. *« Pris séparément, du riz, du poulet et une sauce peuvent sembler banals. Mais ici, on additionne une grosse portion de féculents raffinés, une viande panée souvent frite, et des sauces riches en matières grasses, sel et sucres »*, constate Vanessa Bedjaï-Haddad, diététicienne nutritionniste. Un crousti poulet contient fréquemment deux ou trois sauces (sucrée, barbecue, coréenne, etc.), dont *« une secrète que l'on pourrait rapprocher d'une sauce béarnaise revisitée avec des ingrédients asiatiques »*, précise Nadir Boukendour. *« On peut estimer qu'un crousti "standard" tourne autour de 700 à 1 000 kcal, et une version XL de 800 g peut monter autour de 1200 à 1600 kcal, voire davantage,* précise Vanessa Bedjaï-Haddad. *C'est entre 35 et 80 % des apports journaliers recommandés. »* Il s'agit donc d'une bombe calorique, à consommer de façon exceptionnelle.

L'autre réalité du crousti poulet, c'est la file d'attente. Car, aux heures des repas, l'affluence est énorme : *« Je pense que je ne suis pas arrivé à la bonne heure,* témoigne Gabriel, 18 ans, étudiant en design numérique. *Il y avait une queue d'environ 30 à 40 minutes qui débordait à l'extérieur du magasin ! »* Une volonté assumée, comme l'explique Nadir Boukendour : *« Les files d'attente font aussi partie de la stratégie marketing, notamment lors des ouvertures. Elles créent l'envie et suscitent la curiosité des passants. »* La ficelle est connue. *« L'attente inscrit l'expérience dans un récit :* "Cela valait la peine" *»,* souligne Fanny Parise. Au vu des ouvertures prévues (Krousty Sabaïdi prévoit, par exemple, de doubler son nombre d'enseignes en 2026) et des déclinaisons (Pizza Crousty, Crousty Pasta, panini-crousti…) plus ou moins réussies qui s'affichent sur les réseaux, le crousti poulet devrait se hisser rapidement aux côtés du tacos et du burger. ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX

À quel kebab se vouer ?

Des lamelles de viande à kebab sont désormais disponibles au rayon surgelé dans de nombreux supermarchés. Ces produits se révèlent pratiques pour concocter chez soi ce sandwich d'origine turque qui met d'accord toutes les générations. Mais que valent-ils ?

Le succès des kebabs ne se dément pas. Pas étonnant que des industriels et des distributeurs soient venus sur ce terrain pour proposer aux particuliers des lamelles de kebab surgelées. Il existe une vingtaine de références, dont le prix s'échelonne entre une dizaine et une quinzaine d'euros le kilo. Un coup de poêle ou de four, et la viande est prête. Ces lamelles se rapprochent-elles d'un kebab traditionnel ? C'est ce que nous avons voulu voir en étudiant sept références et en discutant avec Hatun Göksungur, qui tient, avec son mari Mehmet, le kebab Le Titan, à Vincennes, où tout est fait maison. *« Nous utilisons du veau, une viande blanche et tendre, appréciée de tous »,* expliquent les restaurateurs. Première différence côté surgelés : la plupart des références sont à la volaille. Dans notre sélection, réalisée dans cinq supermarchés en province et région parisienne, seules deux références affichent une volaille d'origine française : St-Clément (chez Aldi) et Maître Coq (chez Intermarché). Les autres ? Pologne, UE, voire UE et UK pour France Kebab (chez E.Leclerc).



MODÉRÉMENT CALORIQUE MAIS BOURRÉ D'ADDITIFS

Côté composition, les Nutri-Score sont globalement bons, entre A et C. Mais les lamelles de kebab poulet barbecue de la marque Sensation affichent un Nutri-Score D, car elles sont plus sucrées que les autres (7,2 g de glucides dont 5,4 g de sucres). *« Sur le plan calorique, ces produits restent modérés, autour de 140 à 180 kcal pour 100 g pour la plupart,* précise Vanessa Bedjaï-Haddad, diététicienne nutritionniste. *Ce qui pose question, c'est plutôt leur niveau de transformation. »* Le degré de transformation indique à quel point un produit a été modifié par l'ajout d'ingrédients « techniques » (additifs, émulsifiants, arômes, protéines de légumes…) destinés

à rendre l'aliment plus appétissant ou à lui donner une texture particulière. Appelés « marqueurs d'ultratransformation », ces ingrédients se reconnaissent au fait qu'ils n'existent pas dans notre cuisine. De nombreuses études ont montré que les gros consommateurs d'aliments ultratransformés sont plus à risque de développer surpoids ou maladies cardio-vasculaires.

Toutes les viandes de kebab que nous avons étudiées peuvent être considérées comme ultratransformées. Isla Mondial et France Kebab se démarquent avec davantage d'additifs que les autres références. *« Les produits les plus préoccupants sont ceux qui cumulent plusieurs marqueurs : exhausteurs de goût (comme le E621), maltodextrine, nombreux additifs et faible proportion de viande »*, détaille Vanessa Bedjaï-Haddad. Méthode classique pour détourner l'attention du consommateur de ces défauts, plusieurs emballages mettent en avant des allégations comme *« 0 % huile de palme, 0 % exhausteur de goût, sans arômes artificiels »* bien qu'ils soient ultratransformés.



MÊME CERTAINS ARTISANS OPTENT POUR DE L'INDUSTRIEL

Pour la diététicienne, ces lamelles de viande ont peu à voir avec le kebab traditionnel. *« En Turquie, on trouve principalement du poulet, ainsi que de l'agneau dans des enseignes spécialisées, car cette viande est très délicate à préparer, et du bœuf »*, souligne Hatun Göksungur. Comme nombre d'artisans kebabiers, son mari découpe sa viande lui-même, puis applique une couche de marinade maison à base d'épices et de légumes et, en alternance, une couche de viande, avant de laisser mariner le tout 24 heures et d'installer la préparation sur la broche. *« Même si le kebab traditionnel peut être gras ou salé, il ne contient pas d'ingrédients technologiques. Donc nutritionnellement, il n'est pas équivalent aux lamelles surgelées, qui sont parfois moins riches en viande et intègrent des substances texturantes qui abaissent le coût de production »*, alerte Vanessa Bedjaï-Haddad. Le produit France Kebab, par exemple, contient seulement 69 % de viande. Le reste ? De la matière souvent sans intérêt nutritionnel, telle la fécule de pomme de terre.

Manger dans le kebab du coin de la rue n'est toutefois pas une garantie d'éviter la viande ultratransformée. Certains restaurants *« travaillent avec des lamelles parce que c'est plus simple et moins coûteux. Cette pratique est de plus en plus courante »*, note Hatun Göksungur. On trouve dans l'enseigne Metro (où se fournissent nombre de professionnels) des lamelles de poulet et de dinde de la marque Oz Ustam, dont la composition est aussi peu recommandable que celle des produits vendus aux particuliers : isolat de protéine de soja, dextrose, stabilisant E451, exhausteur de goût E621, amidon de pomme de terre modifié…

Compte tenu de leur degré de transformation, il est donc préférable d'utiliser les lamelles surgelées en dépannage uniquement. *« L'enjeu n'est pas de les diaboliser, mais de les remettre à leur juste place : un usage occasionnel »*, conclut Vanessa Bedjaï-Haddad. En les ayant, si possible, fait reposer dans une marinade maison, afin d'éviter qu'une fois réchauffée la viande ne soit sèche, peu goûteuse, et très éloignée de la saveur tendre et riche d'un authentique kebab. ■

CÉCILE BLAIZE ET LAURE MARESCAUX

Bon à savoir

LE KEBAB VÉGÉTARIEN ? CHER ET PEU CONVAINCANT



C'est la référence la plus chère de notre sélection : des lamelles de kebab 100 % végétales de la marque Accro, à 21,81 € le kilo. L'eau est le premier ingrédient de la liste, donc le plus présent dans la composition, suivi des protéines végétales (protéine de pois 16 %, protéine de blé 7 %) et de fibres végétales, de la fécule de manioc et de l'huile de tournesol. Résultat : un Nutri-Score A, mais un très mauvais classement sur l'ultratransformation (Nova 4). Le seul point positif est sans doute ses 19 g de protéines (végétales).



Les réseaux sociaux et la K-pop sont à l'origine du succès de ces nouilles instantanées.

NOUILLES ASIATIQUES INSTANTANÉES

Gare au cocktail d'**additifs**

Bon marché, exotiques et prêtes à l'emploi, les nouilles asiatiques instantanées ont vraiment tout pour séduire les jeunes comme les moins jeunes. Bémol : leur composition n'a rien pour plaire. Au menu, de l'huile de palme et des exhausteurs de goûts.

Yum Yum, Nissin, Wai Wai, Buldak, Apollo, Banzaï Noodle, Daisuki, mais aussi Maggi… On ne compte plus les marques de nouilles asiatiques instantanées, conditionnées en sachets ou en bols multicolores. Même les enseignes de la grande distribution ont désormais leurs propres références. Et la France en est friande : nous avons consommé 160 millions de portions l'an passé, contre 115 millions en 2023. C'est dire le succès de ces nouilles déshydratées, préparées en quelques minutes avec de l'eau chaude, puis assaisonnées d'une poudre à la composition parfois bien ésotérique. Le tout pour souvent moins de 2 €. *« Elles ont l'avantage d'être vraiment peu chères et déclinées en une multitude de saveurs, ce qui en fait une nourriture très appréciée par les jeunes générations, en particulier les étudiants »*, observe Gaëlle Pantin-Sohier, professeure de marketing à l'université d'Angers.

Du « tout-en-un », qui fait reculer les pâtes classiques, restées longtemps l'apanage des repas à petit budget. *« Or les jeunes mettent très en*

avant la problématique du temps ou la flemme, reprend l'experte. *Même si une partie d'entre eux font plus attention à ce qu'ils mangent, l'envie de nouveauté et d'exotisme reste constante. »*
Au-delà de leur praticité, ces produits bénéficient d'un attrait imparable : l'image de la culture asiatique. *« Les nouilles instantanées s'inscrivent dans ce courant initié par les mangas et la K-pop,* souligne Gaëlle Pantin-Sohier. *Il renvoie à un univers auquel on peut accéder au moins par les objets et les aliments s'y rattachant. »* D'ailleurs, certains emballages arborent des personnages mangas, à l'instar des nouilles de la marque Buldak, plébiscitées par les jeunes. Leur particularité ? Être pimentées, voire très pimentées, ce qui donne l'occasion de « challenges » très en vogue actuellement *(lire p. 98).*

UN PROCÉDÉ INDUSTRIEL ACCROÎT LE GOÛT DE REVIENS-Y

Mais qu'en est-il de leur composition ? À première vue, un bol de nouilles et de bouillon peut passer pour un plat sain. Mais à y regarder de plus près, la longue liste des ingrédients atteste du contraire. Car ces nouilles contiennent quasi systématiquement de l'huile de palme *« pour éviter qu'elles ne collent »*, pointe Kelly Frank, ingénieure agronome et fondatrice de l'agence Goûm. Sont également omniprésents le sel et le sucre (ou du dextrose), ce dernier *« étant ajouté pour contrebalancer le sel ».* Et la liste des ingrédients qui signent la présence d'un produit ultratransformé ne s'arrête pas là. On y trouve des régulateurs d'acidité, des épaississants, des émulsifiants, des colorants, voire de la carboxyméthylcellulose (E466), un émulsifiant soupçonné de favoriser les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, et la gomme xanthane (E415) dont la consommation répétée serait associée à un risque accru de diabète de type 2. On est très loin de l'aliment sain.
Qui dit saveur d'Asie dit umami. C'est la cinquième saveur de base, après le sucré, le salé, l'amer et l'acide. Umami signifie « goût délicieux et savoureux » en japonais. « *Ses molécules se développent par exemple dans la sauce soja, après une fermentation longue,* explique Kelly Frank. *Mais, dans les procédés industriels, pour obtenir cette saveur immédiatement et à bas coût, et la booster, les fabricants utilisent un ou deux exhausteurs de goût, le E621 (glutamate de sodium ou monosodique) et le E635 (5'-ribonucléotide disodique). »* Certes certains paquets affichent la mention « sans glutamate ajouté », mais l'on retrouve dans la composition le E635, un additif équivalent. Quelle que soit son origine, *« cette saveur umami fait que l'on y revient »,* constate Gaëlle Pantin-Sohier. De quoi, selon certains spécialistes, développer parfois une forme d'addiction pour les aliments asiatiques.

UN PLAT TROP SALÉ DONT IL NE FAUT PAS ABUSER

Outre ce cocktail d'exhausteurs de goûts et d'arômes artificiels, ces nouilles instantanées n'ont pas grand intérêt sur le plan nutritionnel. Amateur de « vrai » poulet, vous serez déçu. Au mieux, vous ne trouverez dans celles saveur poulet qu'un infime pourcentage de graisse du gallinacé. Elles n'apportent ni fibres ni protéines. Et leur teneur en sel frôle les limites autorisées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). *« Jusqu'à 3 à 4 g de sel par portion »,* précise le Dr Boris Hansel, endocrinologue nutritionniste à l'hôpital Bichat (Paris). Autre reproche du médecin : c'est de voir ces plats rapides à préparer, *« sans être dangereux en soi »,* se substituer à des aliments bruts, plus vertueux. On l'aura compris, consommer ces produits plaisir ponctuellement, pourquoi pas… Mais évitons d'en faire nos repas quotidiens. ■

LA RÉDACTION



Bon à savoir

GLUTAMATE : BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN ?

Voici quelques décennies, le glutamate monosodique a été accusé de provoquer le « syndrome du restaurant chinois », caractérisé par des maux de tête, une rougeur au visage… Il ne s'agit pas d'une allergie, mais d'une hypersensibilité individuelle, d'ailleurs très rare. Des études chez l'animal n'ont pas montré d'effets secondaires, même à fortes doses. « *Il n'y a pas d'alerte à faire sur le glutamate, mais cet additif peut être une source plus intéressante que le sel pour rehausser la saveur d'un plat industriel »,* pointe le Dr Boris Hansel.

PHÉNOMÈNE

Le piment enflamme les réseaux

Avec l'attrait croissant pour les cuisines du monde et épicées, renforcé par le succès de l'émission Hot Ones et les défis lancés sur les réseaux sociaux, l'appétit des Français pour le piment ne cesse de croître. Y a-t-il des risques pour la santé ?



Loin d'être un ingrédient courant dans notre culture culinaire, le piment a longtemps été la chasse gardée de quelques aficionados. Mais, depuis quelques années, il s'invite de plus en plus souvent dans les assiettes des consommateurs. Pour preuve, les chiffres de production de la jeune marque Sauces Martin, qui fabrique ses produits uniquement avec des piments cultivés en France : *« Nous sommes passés de 300 kg de piments produits par notre maraîcher la première année à plus de 100 tonnes cinq ans plus tard »*, indique Benjamin Martin, le cofondateur de l'entreprise. Distribuées dans les épiceries fines et, depuis quelques mois, les supermarchés, ces sauces « made in France » cartonnent. L'entreprise Sauce piquante France, qui importe 1 500 références venues du monde entier et propose sa propre gamme de produits, confirme la tendance. *« Tout s'est accéléré ces dernières années,* explique son fondateur Nicolas Dochter. *Nous constatons davantage de curiosité des consommateurs pour la variété de produits qui existent. »*

Bon à savoir

QUE FAIRE QUAND ÇA BRÛLE TROP ?

Vous avez la bouche en feu ? Vite, un verre d'eau ? *« C'est un mauvais réflexe,* prévient Éric Ogier-Denis, chercheur à l'Inserm. *La capsaïcine, qui donne le piquant au piment, est liposoluble. Autrement dit, elle se solubilise dans le gras. »* Du yaourt, du lait, voire une cuillère à café d'huile d'olive et la sensation de brûlure disparaîtra presque instantanément. En effet, *« les matières grasses génèrent des acides gras libres, appelés micelles, qui viennent entourer le principe actif et le rendre inefficace »*, précise le spécialiste. D'où l'habitude des Indiens d'accompagner les plats au curry d'un peu de yaourt.



LE PIMENT EST DEVENU LA STAR DES RÉSEAUX SOCIAUX

Mais qu'est-ce qui a donc piqué les Français ? *« Avec le relais des réseaux sociaux, notre alimentation est devenue plus cosmopolite, notamment en raison des emprunts faits à l'Orient et à l'Asie, qui ont une culture historique de la cuisine pimentée »,* note Fanny Parise, anthropologue, spécialiste de la consommation. Le piment est, en effet, la deuxième espèce de légume-fruit la plus cultivée au monde. Mais un autre phénomène explique cet engouement soudain : Hot Ones, une émission américaine adaptée en France par Canal+ en 2022, qui teste la résistance gustative



de personnalités publiques. Objectif pour Jamel Debbouze, Marina Foïs ou Camille Cottin : parvenir à répondre aux dix questions du comédien et animateur Kyan Khojandi, tout en croquant dix nuggets accompagnés d'autant de sauces de plus en plus piquantes. Les invités se tortillent de douleur, certains pleurent, d'autres transpirent, sous le regard amusé du spectateur, titillé par l'envie de tester à son tour ses limites.

Autre buzz autour du piment : les Hot Chip Challenge sur les réseaux sociaux *(voir p. 98)*. Il s'agit de se filmer en ingérant une chips extrêmement piquante, vendue avec un gant pour la manipuler. Sur l'emballage, le fabricant tchèque met en garde : *« Si vous avez des difficultés respiratoires persistantes après la consommation, recherchez une assistance médicale. »* Pas très rassurant.

Cela étant, les défis autour de la nourriture ne sont pas nouveaux. Pour Fanny Parise, il n'est pas étonnant que ces phénomènes intéressent plus particulièrement les jeunes : *« Ils sont en pleine construction identitaire, attendent une forme de reconnaissance et cherchent à repousser leurs limites. Ces défis, de surcroît mis en scène sur les réseaux sociaux, cochent toutes les cases. »* Cette fascination pour le piquant s'exprime au-delà du monde virtuel lors de « soirées défis » que les jeunes organisent autour de coffrets de six, huit ou dix sauces, dont l'intensité du piment va crescendo, ou dans des restaurants, qui ont saisi l'occasion d'attirer une clientèle nouvelle.



Selon l'intensité du piment et le degré de tolérance de celui ou celle qui le consomme, les sensations de brûlure peuvent se révéler totalement insupportables. Quel composé en est responsable ? La capsaïcine. *« Plus il y en a dans le fruit, plus il sera piquant »,* résume Véronique Lefebvre, généticienne et directrice de recherche à l'Inrae. Le « Carolina Reaper », le

UNE CHIPS QUI MET LE FEU AUX POUDRES

La Hot Chip Challenge, réputée la plus pimentée au monde, a été retirée de la vente en raison des risques pour la santé.

En 2023, un jeune Américain de 14 ans décédait après avoir participé au « One Chip Challenge », un défi, devenu viral sur les réseaux sociaux, consistant à manger une chips de la marque Paqui, présentée comme la plus pimentée au monde (une intensité de 2 millions d'unités sur l'échelle de Scoville) et à base de piments Carolina Reaper et Trinidad Moruga Scorpion.

PALPITATIONS ET RISQUES DE BRÛLURE

Vendue à l'unité, cette chips était conditionnée dans un emballage en forme de cercueil. Si l'autopsie n'a pas démontré clairement le lien de cause à effet, la marque américaine en a toutefois stoppé définitivement la production. Mais les défis, eux, ne se sont pas arrêtés. Un fabricant tchèque a en effet pris le relais avec un produit similaire : une chips vendue avec un gant pour la manipuler, le tout dans une boîte en forme de cercueil. Son nom ? La Hot Chip Challenge, en clin d'œil sans doute à sa cousine américaine. Si la recette n'est pas exactement la même, son pouvoir piquant est tout aussi puissant. Se procurer cette chips n'est pas très compliqué. Elle s'achète sur internet. En France du moins, mais plus en Belgique, qui, en février 2024, en a interdit la vente. L'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire a en effet considéré que *« [sa] consommation comporte un risque pour le consommateur étant donné que des problèmes respiratoires, cutanés et oculaires ne sont pas à exclure ».*



De son côté, le centre antipoison américain alerte clairement sur les risques liés aux fortes doses de capsaïcine, le composé responsable du piquant, à savoir *« un essoufflement, des réactions allergiques, des douleurs thoraciques, des palpitations cardiaques, voire des crises cardiaques ou des accidents vasculaires cérébraux ».*



« Trinidad Moruga Scorpion », le « Habanero » ou le « Naga Viper » font partie des variétés les plus piquantes, car elles sont riches en capsaïcine.

Pour qualifier le degré de piquant d'un piment ou d'une sauce, les fabricants utilisent communément l'échelle de Scoville. Inventée en 1912, elle détermine la force du fruit selon la dilution nécessaire pour faire disparaître la sensation de brûlure. Cet indicateur permet aux consommateurs de situer l'intensité du piment sur une échelle allant de 0 à 100 unités pour le poivron, de 1 400 000 à 2 200 000 unités pour le Carolina Reaper, le Tabasco étant évalué de 7 000 à 8 000 unités et la capsaïcine pure à 16 millions d'unités.

À PETITE DOSE, C'EST UN BON SUBSTITUT AU SEL

Si la consommation d'un plat pimenté peut se transformer en séance de torture, peut-il présenter pour autant un risque pour la santé ? Tout est question de dosage. Les spécialistes s'accordent à dire que manger pimenté régulièrement n'est pas délétère pour l'organisme, à moins d'avoir une gastrite ou une maladie inflammatoire chronique intestinale. D'ailleurs, l'idée selon laquelle manger du piment provoque des ulcères et des hémorroïdes est également une légende, selon la Pre Sabine Roman, gastro-entérologue à l'hôpital Édouard-Herriot, à Lyon. Mais, à fortes doses, la spécialiste ne nie pas le risque de réactions plus ou moins importantes.

Si nous ne tombons pas dans l'excès des défis, le piment ne présente donc pas de réel danger. Au contraire, il pourrait même devenir un allié de notre équilibre alimentaire. *« Ne vaut-il pas mieux manger un blanc de poulet et des brocolis vapeur avec un trait de sauce piquante plutôt que d'y ajouter une grande quantité de sel ou acheter un plat cuisiné trop gras, trop salé, trop sucré ? »*, remarque Benjamin Voirin, ingénieur agroalimentaire, spécialiste de produits tropicaux et cofondateur du média en ligne *In Nuts We Trust.* Voilà de quoi piquer notre curiosité en cuisine. ■

LA RÉDACTION

DES ASSOCIATIONS POUR VOUS DÉFENDRE

14 associations de consommateurs, régies par la loi de 1901, sont officiellement agréées pour représenter les consommateurs et défendre leurs intérêts. La plupart de leurs structures locales tiennent des permanences pour aider à résoudre les problèmes de consommation. Pour le traitement de vos dossiers, une contribution à la vie de l'association pourra vous être demandée sous forme d'adhésion. Renseignez-vous au préalable. Pour connaître les coordonnées des associations les plus proches de chez vous, interrogez les mouvements nationaux ou le Centre technique régional de la consommation (CTRC) dont vous dépendez. Vous pouvez aussi consulter le site inc-conso.fr, rubrique « Trouver un contact pour vous aider », pour joindre une association de consommateurs.

Les associations nationales

Membres du Conseil national de la consommation

ACLC (Association citoyenne et laïque des consommateurs) :

Adeic (Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur)
27, rue des Tanneries, 75013 Paris
TÉL.: 01 44 53 73 93
E-MAIL: contact@adeic.fr
INTERNET: adeic.fr

ALLDC (Association Léo-Lagrange pour la défense des consommateurs)
150, rue des Poissonniers
75883 Paris Cedex 18
TÉL.: 01 53 09 00 29
E-MAIL: consom@leolagrange.org
INTERNET: leolagrange-conso.org

Cnafal (Conseil national des associations familiales laïques)
53, rue Riquet, 75019 Paris
TÉL.: 01 85 78 25 37
E-MAIL: cnafal@cnafal.net
INTERNET: cnafal.org

Afoc (Association Force ouvrière consommateurs)
141, avenue du Maine
75014 Paris
TÉL.: 01 40 52 85 85
E-MAIL: afoc@afoc.net
INTERNET: afoc.net

CGL (Confédération générale du logement)
29, rue des Cascades
75020 Paris
TÉL.: 01 40 54 60 80
E-MAIL: info@lacgl.fr
INTERNET: lacgl.fr

CLCV (Consommation, logement et cadre de vie)
41, rue Périer
92120 Montrouge
TÉL.: 01 56 54 32 10
E-MAIL: clcv@clcv.org
INTERNET: clcv.org

CNAFC (Confédération nationale des associations familiales catholiques)
28, pl. Saint-Georges, 75009 Paris
TÉL.: 01 48 78 82 74
E-MAIL: cnafc-conso@afc-france.org
INTERNET: afc-france.org

CNL (Confédération nationale du logement)
8, rue Mériel, BP 119
93104 Montreuil Cedex
TÉL.: 01 48 57 04 64
E-MAIL: cnl@lacnl.com
INTERNET: https://confederation-nationaledulogement.fr

CSF (Confédération syndicale des familles)
53, rue Riquet, 75019 Paris
TÉL.: 01 44 89 86 80
E-MAIL: contact@la-csf.org
INTERNET: la-csf.org

Familles de France
28, pl. Saint-Georges, 75009 Paris
TÉL.: 01 44 53 45 90
E-MAIL: conso@familles-de-france.org
INTERNET: familles-de-france.org

Familles rurales
7, cité d'Antin, 75009 Paris
TÉL.: 01 44 91 88 88
E-MAIL: infos@famillesrurales.org
INTERNET: famillesrurales.org

Fnaut (Fédération nationale des associations d'usagers des transports)
32, rue Raymond-Losserand
75014 Paris
TÉL.: 01 43 35 02 83
E-MAIL: contact@fnaut.fr
INTERNET: fnaut.fr

foodwatch
13, rue d'Enghien, 75010 Paris
TÉL.: 01 43 20 86 49
E-MAIL: info@foodwatch.fr
INTERNET: foodwatch.org/fr

Indécosa-CGT (Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés-CGT)
Case 1-1, 263, rue de Paris
93516 Montreuil Cedex
TÉL.: 01 55 82 84 05
E-MAIL: contact@ indecosa.cgt.org
INTERNET: indecosa.cgt.fr

UFC-Que Choisir (Union fédérale des consommateurs-Que Choisir)
233, bd Voltaire, 75011 Paris
TÉL.: 01 43 48 55 48
INTERNET: quechoisir.org

Unaf (Union nationale des associations familiales)
28, pl. Saint-Georges, 75009 Paris
TÉL.: 01 49 95 36 00
INTERNET: unaf.fr

Les centres techniques régionaux de la consommation

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CTRC Auvergne-Rhône-Alpes
17, rue Richepin
63000 Clermont-Ferrand
TÉL.: 04 73 90 58 00
E-MAIL: ctrc.aura@gmail.com
INTERNET: ctrc-aura.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Union des CTRC Bourgogne-Franche-Comté
2, rue des Corroyeurs
boîte NN7, 21000 Dijon
Dijon :
TÉL.: 03 80 74 42 02
E-MAIL: contact@ctrc-bourgogne.fr
Besançon :
TÉL.: 03 81 83 46 85
E-MAIL: ctrc.fc@wanadoo.fr

BRETAGNE

Maison de la consommation et de l'environnement
48, boulevard Magenta
35200 Rennes
TÉL.: 02 99 30 35 50
INTERNET: mce-info.org

CENTRE-VAL DE LOIRE

CTRC Centre-Val de Loire
10, allée Jean-Amrouche
41000 Blois
TÉL.: 02 54 43 98 60
E-MAIL: ctrc.centre@wanadoo.fr

GRAND EST

Chambre de consommation d'Alsace & du Grand Est
7, rue de la Brigade-Alsace-Lorraine
BP 6
67064 Strasbourg Cedex
TÉL.: 03 88 15 42 42
E-MAIL: contact@cca.asso.fr
INTERNET: cca.asso.fr

HAUTS-DE-FRANCE

CTRC Hauts-de-France
6 bis, rue Dormagen
59350 Saint-André-lez-Lille
TÉL.: 03 20 42 26 60
E-MAIL: uroc-hautsdefrance@orange.fr
INTERNET: uroc-hautsdefrance.fr

NORMANDIE

CTRC Normandie
7, rue Daniel-Huet
14000 Caen
TÉL.: 06 67 11 25 91
E-MAIL: ctrc@consonormandie.net
INTERNET: consonormandie.net

NOUVELLE-AQUITAINE

Union des CTRCE/ALPC en Nouvelle-Aquitaine
Siège social-Accueil Union
Maison départementale des sports et de la vie associative
153, rue David-Johnston
33000 Bordeaux
TÉL.: 07 87 97 09 43
E-MAIL: accueil-unionctrce.alpc@outlook.fr
INTERNET: unionctrcalpc.fr

Antenne Aquitaine - Bordeaux
E-MAIL: alpc.aquitaine@outlook.com

Antenne Aquitaine - Dax
33, avenue Saint-Vincent-de-Paul
40100 Dax
E-MAIL: alpc.sudaquitaine@outlook.com

Antenne Limousin
Rue Marcel-Deprez
Parc d'activités Imhotep
Lot 5 - bureau 4
87000 Limoges
E-MAIL: ctrc.alpc@outlook.com

Antenne Poitou-Charentes/Vendée
11, place des Templiers
86000 Poitiers
E-MAIL: ctrc.poitoucharentes@wanadoo.fr

Pour les départements d'outre-mer, référez-vous aux sites des associations nationales.

Ne manquez pas **notre hors-série**



En vente en kiosque et sur notre site :
boutique.60millions-mag.com

L 14874 - 234 H - F: 6,90 € - RD